

Carter et Reagan prennent les devants



par Jean PELLETIER
de notre bureau de Washington
WASHINGTON — Alors que du côté démocrate Jimmy Carter l'emportait aisément sur son rival Ted Kennedy, les républicains, à la surprise générale, ont voté par une majorité écrasante en faveur de Ronald Reagan, l'ex-gouverneur de la Ca-

lifornie, un ultra conservateur, contre George Bush, un modéré considéré jusqu'à hier comme devant être le grand gagnant de la première primaire de la course à la présidence.
George Bush, visiblement choqué par sa défaite, a juré qu'il demeurerait dans la course annonçant à ses partisans qu'il

avait la ferme conviction qu'il allait ultimement remporter la nomination républicaine.
Si la victoire de Jimmy Carter renforce considérablement les chances de ce dernier, elle n'élimine pas pour autant la candidature Kennedy. Le vote d'hier donne une majorité de 13 pour cent à Jimmy Car-

ter ce qui permet dès lors à Kennedy de se maintenir dans la course (il obtient 37 pour cent du vote) puisque ses propres organisateurs confirmaient hier à LA PRESSE qu'à moins de perdre par plus de 15 pour cent des voix contre Carter il était hors de question que le sénateur remette en ques-



— Voir NEW HAMPSHIRE, page A 6

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL, MERCREDI 27 FÉVRIER 1980, 96e ANNÉE, no 49, 108 PAGES, 8 CAHIERS

25 CENTS
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI 11.75

METEO

Neige (5 cm)
Minimum: -12 Maximum: -8
Demain: beau et froid
Détails à la page A 2

MISSISSIPPI

Le coroner suggère des poursuites

Aucune responsabilité criminelle: tel est le verdict rendu hier par le coroner Stanislas Dery, à la suite de son enquête sur l'accident du «Mississippi», survenu à Terre des Hommes le 8 juillet 1979, faisant trois morts. Toutefois, le coroner recommande que des poursuites soient entreprises contre Les Amusements Mirabel et son propriétaire, Gérard Blanchette, qui ne détenaient pas les certificats nécessaires pour exploiter une embarcation comme le «Mississippi».

Tout un baptême

MOLINE, Illinois (AFP) — Une jeune secrétaire de Moline (Illinois) vient d'être licenciée pour avoir fait une photocopie de la partie la plus charnue de son anatomie.
Jodi Stutz, 21 ans, a expliqué qu'elle n'avait voulu offenser personne, mais qu'elle désirait baptiser ainsi la nouvelle photocopieuse installée dans son bureau. «Tout un tas de gens s'amusaient à photocopier leurs mains, leur visage», a confié la jeune secrétaire qui a reconnu que ça lui avait donné l'idée d'aborder un genre plus réaliste. Elle a toutefois démenti une rumeur circulant dans l'entreprise selon laquelle elle aurait utilisé des photocopies de son postérieur nu comme invitations à une surprise-partie pour son anniversaire.
L'humour cru de Jodi Stutz n'a pas été du goût de son patron, qui lui a sèchement notifié que ce genre de manifestation n'était pas «dans le meilleur intérêt de l'entreprise», et l'a mise devant un choix simple: démissionner ou être licenciée. Jodi Stutz est maintenant serveuse de restaurant.



Me Diane Piché photo Michel Gravel, LA PRESSE

La protection de la jeunesse

Quatre articles de la loi jugés inconstitutionnels

par Martha GAGNON
Une avocate de 26 ans qui possède son propre cabinet à Saint-Jérôme, Diane Piché, vient d'obtenir du Tribunal de la jeunesse un jugement qui ne manquera pas de faire du bruit, et qui constitue pour elle la première victoire d'une longue bataille juridique. La décision rendue par le juge Guy Lechasseur, du district de Terrebonne, déclare ultra vires quatre articles de la Loi 21 sur la protection de la jeunesse qui concernent les pouvoirs accordés au directeur d'un bureau de protection de la jeunesse et à son adjoint, une personne nommée par le ministre de la Justice. Selon le juge, cette loi dépasse le cadre juridictionnel déterminé par les dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Il ne fait aucun doute que le procureur général du Québec portera la cause devant la Cour supérieure, mesure qu'il devra prendre avant le 19 mars.

L'Ontario parmi les provinces pauvres

par Rhéal BERCIER
de notre bureau de Toronto
TORONTO — La crise énergétique, qui a catapulté les revenus de l'Alberta et de la Colombie-Britannique vers de nouveaux sommets, a également eu pour conséquence de faire de l'Ontario une province pauvre au chapitre de la péréquation.
En effet, l'Ontario est venue rejoindre les rangs de ce fameux club composé maintenant de huit des 10 provinces canadiennes; la plus industrialisée du pays n'avait jamais bénéficié de ce régime depuis sa création en 1967.
Mais elle a dû s'incliner, depuis 1977, devant la toute puissante Alberta et sa voisine promise également à un brillant avenir économique, la Colombie-Britannique.
Cependant, Queen's Park n'a toujours pas retiré un cent du

régime de péréquation, qui, pour le Québec constitue 11 p. cent de ses revenus.
Donald Stevenson, sous-ministre aux Affaires intergouvernementales de l'Ontario, a confirmé à LA PRESSE que le gouvernement central devait quelque \$500 millions à ce chapitre au Trésor de Queen's Park.
L'analyse d'une récente étude réalisée pour le compte du Conseil économique de l'Ontario par l'économiste Thomas J. Courchene, de l'Université Western, vient confirmer ce renversement de situation au profit des provinces de l'Ouest.
Mais elle vient surtout mettre en lumière les raisons pour lesquelles Queen's Park se débat comme le diable dans l'eau bénite afin que le gouvernement central intervienne et favorise une meilleure redistribution des re-



Carole Devault

KEABLE Audiences publiques à toutes fins utiles terminées

La Commission Keable a ajourné hier ses audiences publiques une fois de plus, sa liste de témoins disponibles étant épuisée et les procédures amorcées en Cour d'appel du Québec l'empêchant d'en interroger certains autres. Au cours des derniers mois, le témoin le plus spectaculaire a probablement été Carole Devault, que présentait l'émission Télémag hier soir, à Radio-Canada.

le monde

- **Rhodésie: des élections tendues**
C'est dans une ambiance d'état de siège que débutent aujourd'hui les élections générales devant aboutir à la fin pacifique de 90 ans de suprématie blanche dans la dernière colonie anglaise en Afrique.
- **Iran: le témoignage des invalides**
La Commission d'enquête de l'ONU s'est déclarée «très émue» des quatre heures de témoignages livrés hier à Téhéran par plus de 150 victimes de la Savak et invalides de la Révolution iranienne.
- **Afghanistan: offre de Carter**
Dans une lettre, à Tito, Carter affirme que les Etats Unis sont prêts à garantir la neutralité de l'Afghanistan si les troupes soviétiques s'en retirent rapidement.

sommaire

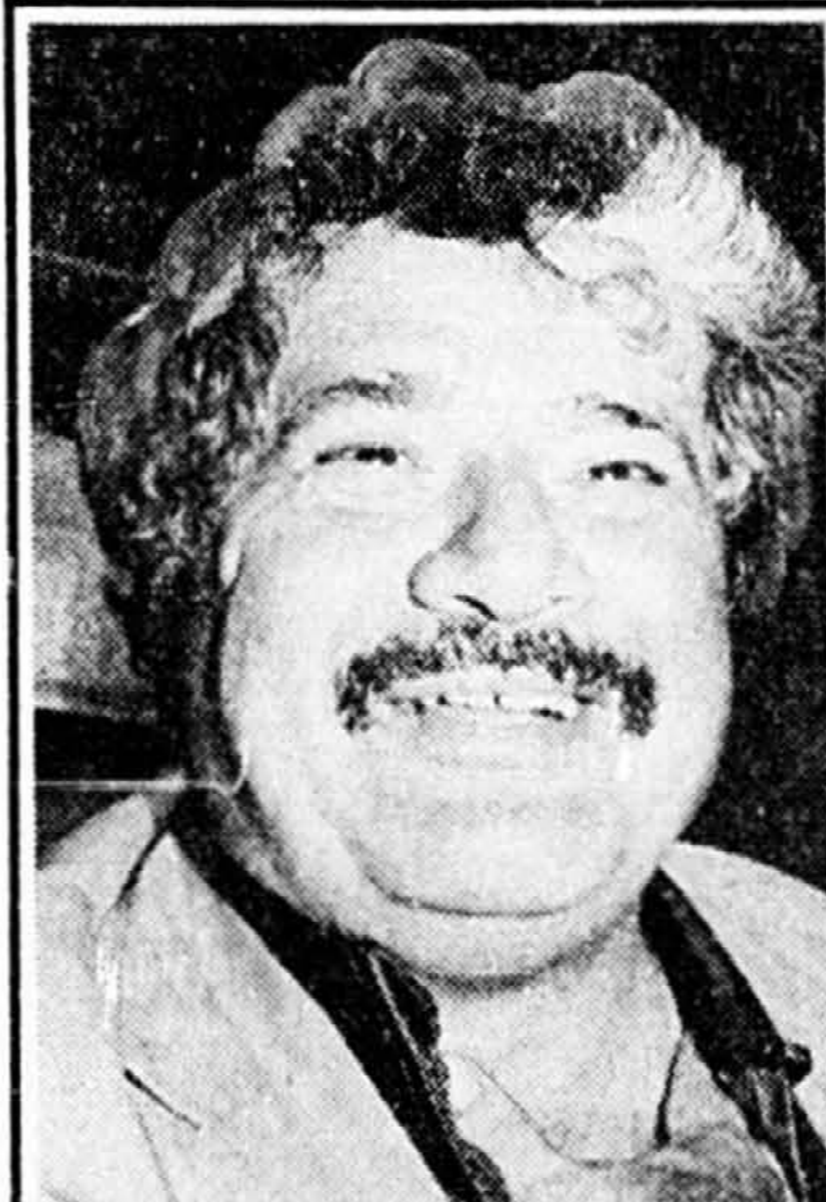
- Arts et spectacles — Informations: B 1 à B 6 — Horaires: B 6
- Bandes dessinées: G 2
- Carrières et professions: E 12 à E 19
- Décès, naissances, etc.: H 13
- Economie: C 1 à C 8
- Êtes-vous observateur?: H 2
- FEUILLETON Holocauste: H 1
- Horoscope: G 2
- Le bridge: D 12
- Le monde: F 1, F 6, F 7
- Médecine d'aujourd'hui: D 2
- Mots croisés: G 2
- Page des lecteurs: A 5
- Petites annonces: G 6 à G 8, H 1 à H 12
- Pleins Feux: A 8
- Quoi faire aujourd'hui: B 6
- Radio et télévision: B 6
- Sports: E 1 à E 9
- Tennis: E 6
- Vivre aujourd'hui: D 1 à D 6

RÉFÉRENDUM

Bédard fait confiance au jugement des policiers
— page A 17

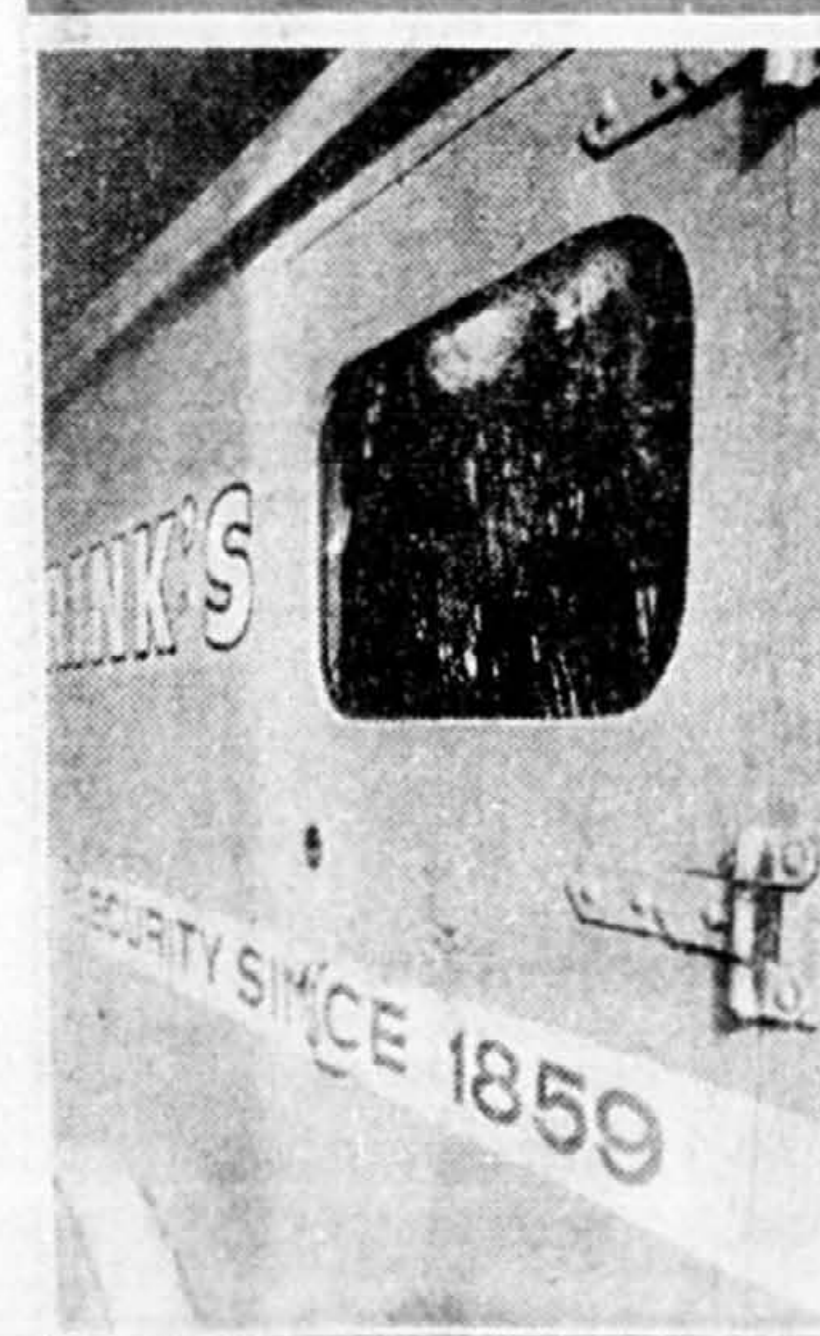
édito

● **Un système électoral à repenser?**
par Vincent PRINCE
— page A 4



«Dédé» refait surface

Plus de cinq ans après la commission Cliche, qui avait mis au jour son rôle au sein du «144», André «Dédé» Desjardins empêchait lundi soir plus de 1,000 plombiers de se prononcer sur les dernières propositions patronales et se faisait «élire» au comité de négociations.



Cinq gardes tués, \$8.3 millions volés, un seul cas tiré au clair

● En vingt ans à Well's Fargo, Alliance Ltée et Brink's

par André CÉDILOT
Au cours des vingt dernières années, au Québec seulement, les compagnies se spécialisant dans le transport d'argent et de valeurs, Brink's, Alliance Ltée et Well's Fargo, ont perdu pas moins de \$8.3 millions à la suite d'attaques à main armée. Cinq gardes ont été tués et au moins trois autres blessés: un seul de ces crimes a été tout à fait élucidé.
De plus en plus, et c'est ce qui inquiète davantage les forces de l'ordre, comme l'a souligné un officier de la police de la CUM à LA PRESSE, les auteurs de ces vols se mettent à agir en véritables desperados, ne donnant aucune chance aux gardiens qui portent les sacs d'argent. A preuve, trois des cinq victimes à tomber sous les balles des bandits l'ont été dans les sept derniers mois, à l'occasion de cinq agressions.
Durant ce court laps de temps, un seul attentat n'a pas été marqué d'actes de violence notable. Il s'agit du détournement habilement exécuté d'un fourgon blindé de l'Alliance, le 31 octobre dernier, en face du centre sportif Paul-Sauvé. Coup de force qui avait rapporté près de \$90,000 à ses auteurs.
Attaques sanglantes
Dans les quatre autres cas, le sang a coulé. Deux agents de sécurité, Bernard Babeu, 50 ans, de l'Alliance, et Maurice Prud'homme, 30 ans, de la Brink's, ont été atteints de balles

MESSAGE PERSONNEL

ALORS PIEDDE, JE ME PRÉPARE POUR L'ASSERMENTATION OU QUOI?



Girerd

Lougheed: le livre beige, un bon point de départ

EDMONTON (UPC) — Selon le premier ministre de l'Alberta, Peter Lougheed, les réformes constitutionnelles proposées par le chef libéral québécois, Claude Ryan, pourraient être à l'origine d'un «Ouest nouveau» au Canada.

M. Lougheed estime que les propositions formulées par M. Ryan constituent un bon point de départ en vue de négociations entre les gouvernements fédéral et provincial.

De plus, le premier ministre albertain est d'avis que les propositions concernant l'empiètement sur les droits provinciaux en matière de ressources naturelles ainsi qu'une plus grande influence provinciale sur Ottawa sont tout à fait conformes aux vues de son gouvernement.

«Ces propositions non seulement assureraient l'avenir du Québec au sein de notre système fédéral, a-t-il dit, mais seraient à l'origine de l'émergence d'un Ouest nouveau dans un Canada uni».

Selon lui, l'Alberta a un rôle primordial à jouer dans la réforme constitutionnelle.

«Le gouvernement de l'Alberta est fermement convaincu que des changements constitutionnels importants sont essentiels à l'avenir du Canada», a-t-il ajouté.

Autour du salon bleu

Les libéraux ne font pas de concession au gouvernement

Personne ne se fait d'illusion: la campagne référendaire ressemblera plus à une guerre totale qu'à un débat démocratique de bonne tenue entre gens civilisés. Mais plusieurs pensaient que le débat sur la question, vu son côté historique, serait entouré de cette sérénité et de cette grandeur qui caractérisent les grands moments. Il semble que ça ne soit pas le cas et que la guerre totale soit déjà commencée. Le meilleur exemple en est ce refus des libéraux de consentir à ce que le débat commence le jour même de l'ouverture de la session, c'est-à-dire mardi prochain. Invité à expliquer son refus, le leader parlementaire de l'opposition officielle, Gérard-D. Lévesque répond: «Je n'ai pas de raison à donner. C'est à eux d'expliquer pourquoi ils n'ont pas suivi notre conseil et inscrit la question au feuillet avant l'ajournement. On n'a rien à voir à voir là-dedans, ils n'ont qu'à suivre le règlement.»

La raison semble donc être que le PLQ refuse tout cadeau au gouvernement d'autant plus, explique l'attaché de presse du parti, Jacques Hudon, que l'acharnement du gouvernement à commencer mardi serait dicté par le désir de faire le plus rapidement possible de l'ombre au congrès libéral qui prendra fin dimanche. Devant la «menace» de Claude Charron de convoquer les députés dès lundi afin que le débat puisse commencer le lendemain, les libéraux réévalueront leur position lors de leur caucus ce soir. «Mais ça ne sera pas une priorité», précise Gérard-D. Lévesque.



La rumeur est fautive: René Lévesque est bien vivant.

Les sociétés d'État mettent le paquet

L'incertitude qui entoure le début du débat embête considérablement Radio-Québec et Radio-Canada qui projettent de le téléviser en direct. La société d'État fédérale le fera probablement quelle que soit l'heure finalement choisie, à condition qu'il commence par les discours des trois chefs, alors que la société d'État québécoise pourrait le diffuser seulement en différé s'il n'a pas lieu en soirée. Par ailleurs, les deux sociétés ont l'intention de mettre le paquet pendant les trois semaines que durera le débat.

Radio-Québec, on le sait, le télévisera en entier, en différé, à compter de 20h. De plus, l'essentiel de ses quatre émissions d'affaires publiques y sera consacré. A la télé de Radio-Canada, il y aura, chaque soir de débat, une émission spéciale d'une heure, immédiatement après le bloc d'informations de fin de soirée (vers 23h10, donc), où on fera la synthèse des événements de la journée. Synthèse qu'on synthétisera le lendemain dans une émission d'une demi-heure présentée à 19h00 ou à 19h30. A la radio, la première heure des «vingt heures» sera consacrée

au débat sur la question. Même le réseau privé TVA fera sa part pour que tous les citoyens n'ignorent rien de ce moment historique en y consacrant 20 ou 30 minutes chaque soir, précieuses minutes intercalées dans son bulletin de fin de soirée.

René Lévesque n'est pas mort

La rumeur a commencé à se propager en milieu d'après-midi hier: des secrétaires, dont le patron était, qui à Paris, qui à Miami, et avaient entendu dire que René Lévesque était décédé, appelaient aux salles de rédaction pour confirmer la nouvelle. Elle est fautive, bien sûr, foi de Gratia O'Leary, sa fidèle attachée de presse qui n'a jamais menti, même à un journaliste. Cela nous rappelle qu'il y a quelques années, semblable rumeur au sujet de Jean Lesage avait, elle, été largement diffusée puisque la source était un député. Et un journaliste de la radio de Québec avait joint Lesage à Miami et lui avait demandé: «Pourriez-vous confirmer ou infirmer la nouvelle voulant que vous soyez décédé?»

Livre beige ou rapport Langlois?

Il y a quelques semaines, Claude Ryan, voulant prendre du recul par rapport au rapport de la commission constitutionnelle de son parti ou désirant rendre à César ce qui lui appartient, là n'est pas la question, Claude Ryan, donc, demandait qu'on nomme ce rapport non pas «rapport Ryan» mais «rapport Langlois», du nom du président de ladite commission. Or ce même Langlois, prénome Reynold, probablement par modestie, (le mot «modestie» qualifiant ce qui suit et non ce qui précède), ne suit pas la directive de son chef et nomme tout simplement «Livre beige» le rapport de son parti. Mais il ne faut quand même pas voir là un début de contestation du rapport Ryan-beige-Langlois, M. Ryan ayant lui-même annoncé dans l'une des deux entrevues exclusives qu'il accordait la semaine dernière que l'important docu-

ment ne ferait pas l'objet d'une contestation!
Louis FALARDEAU

SKI YOGA

CAMP de YOGA / Val-Morin
Week-end \$25 - Etudiants \$20
transport disponible
Centre Sivananda Yoga Vedanta
5178, boul. St-Laurent, Montréal
279-3545
Cours de yoga tous les jours

VACANCES DE YOGA

Bahamas
Retraite de Yoga
Paradise Island

\$442 / Une Semaine
\$547 / Deux Semaines

TOUT COMPRIS: Linman Travel - Permis Qué
279-3545

Centre de Yoga Sivananda Vedanta
COURS DE YOGA POUR 4 semaines
DÉBUTANTS, LE 12 FÉVRIER 5178 Boul. St Laurent
Swami Vishnu Devananda

CECM

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

Inscription des élèves pour septembre 1980

ÉCOLES FRANÇAISES SEULEMENT

L'inscription des enfants qui fréquenteront pour la première fois une école française de la C.E.C.M. en septembre 1980 aura lieu aux dates et endroits suivants:

DATES: du 3 au 7 mars
HEURES: de 9:00 à 11:30
de 14:00 à 16:00

ENDROIT: l'école élémentaire du quartier.

ÂGE REQUIS: pour la maternelle: 5 ans avant le 1er octobre 1980
pour la 1ère année: 6 ans avant le 1er octobre 1980

DOCUMENTS REQUIS:
un original du certificat de baptême de l'enfant.

La Quotidienne
Tirage d'hier
2-1-4

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: -12 Maximum: -8 Neige (5 cm)	Beau et froid

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-14	-	Neige passagère	Beau et froid
Outaouais	-8	-	Neige (5 cm)	Beau et froid
Laurentides	-12	-	Neige légère	Beau et froid
Cantons de l'Est	-10	-	Neige (5 à 10 cm)	Dégagement, froid
Mauricie	-14	-	Faible neige	Ventoux et froid
Québec	-10	-	Faible neige	Dégagement, froid
Lac-Saint-Jean	-14	-	Faible neige	Ventoux et froid
Rimouski	-12	-	Faible neige	Neige
Gaspésie	-10	-	Généralement clair	Neige
Bas-Caraïbe	-12	-	Faible neige	Neige
Sept-Îles	-10	-	Ennuagement	Neige

au Canada

Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Victoria -12 - 5
Alberta	Nuageux	Edmonton - 8 - 5
Saskatchewan	Neige	Regina -25 -20
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg -24 -12
Ontario	Neige	Toronto -13 - 4
Nouveau-Brunswick	Flocons	Fredericton -15 -10
Nouvelle-Écosse	Flocons	Halifax -12 - 8
Île-du-Prince-Édouard	Flocons	Charlottetown -14 - 9
Terre-Neuve	Flocons	Saint-Jean - 8 - 4

si vous partez... aux États-Unis

Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.
New York -7	2	Chicago -9	-1	Nlle-Orléans -	-
Washington -	-	San Francisco -	-	Miami 14	19
Boston -	-				

vers les capitales

Amsterdam -	4	Londres -	2	Stockholm -	5
Athènes -	7	Le Caire -	-	Sydney -	-
Berlin -	-2	Lisbonne -	13	Tokyo -	11
Bruxelles -	-	Madrid -	8	Tunis -	12
Casablanca -	16	Moscou -	-3	Vienne -	8
Geneve -	5	Paris -	4	Varsovie -	6
Hong Kong -	19	Rome -	13		

vers les plages

Acapulco 21	31	Bermudes -	20	Nassau -	-
Mexico 3	21	Barbade -	23	Rio de Janeiro -	-

Le solde des superpros de la stéréo

Trois jours seulement: les jeudi 28, vendredi 29 février jusqu'à 9h du soir et le samedi 1er mars jusqu'à 5h.

Le plus grand centre de la stéréophonie, de l'audio-visuel et de l'électronique à Montréal.

<h2>1.</h2> <p>Chaîne stéréo Sony/Yamaha:</p> <ul style="list-style-type: none"> Amplificateur/récepteur AM/FM 70 watts RMS Sony STR-V3 Platine Sony PST-15 Cartouche Ortofon FF15 XE-MK II Enceintes acoustiques Yamaha NS-440 <p>Prix suggéré: \$954. Prix Payette: \$679.</p>	<h2>2.</h2> <p>Chaîne stéréo JVC:</p> <ul style="list-style-type: none"> Amplificateur intégré 80 watts RMS JA-S22 Récepteur AM/FM JT-V22 Platine avec cartouche LA-11 Enceintes acoustiques SK-500-II <p>Prix suggéré: \$984. Prix Payette: \$829. (quantité limitée)</p>	<h2>3.</h2> <p>Chaîne stéréo JVC/Dual/Altec Lansing:</p> <ul style="list-style-type: none"> Amplificateur/Récepteur AM/FM 70 watts RMS JVC JRS-201 Platine Dual CS 506 Cartouche Ortofon ULM 50 Enceintes acoustiques Altec Lansing modèle 5 <p>Prix suggéré: \$1,562. Prix Payette: \$1,249. (quantité limitée)</p>	<h2>4.</h2> <p>Chaîne stéréo Yamaha/Sony/Glentrionic:</p> <ul style="list-style-type: none"> Amplificateur/Récepteur AM/FM 40 watts RMS Yamaha CR-240 Platine Sony PST-15 Cartouche Ortofon FF15 XE-MK II Enceintes acoustiques Glentrionic GL-300 <p>Prix suggéré: \$694. Prix Payette: \$589.</p>
--	--	--	---

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E. 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de journal garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS	
LIVRAISON A DOMICILE	lundi au samedi \$1.75 lundi au vendredi \$1.25 samedi seulement 0.75
ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE	
Nombre de semaines	
par courrier: Canada	13 26 52
Lundi au samedi	\$37.00 \$74.00 \$148.00
Lundi au vendredi	\$24.00 \$48.00 \$96.00
Samedi seulement	\$13.00 \$26.00 \$52.00
ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS	
Nombre de semaines	
par courrier:	13 26 52
Lundi au samedi	\$55.25 \$110.50 \$221.00
Lundi au vendredi	\$34.45 \$68.90 \$137.80
Samedi seulement	\$20.80 \$41.60 \$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
REDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
PETITES ANNONCES (annonces classées)	285-7111
Commandes	du lundi au vendredi 9h à 17h
Pour changer ou annuler	du lundi au vendredi 9h à 17h-30
285-7205	
GRANDES ANNONCES	
Détailants	285-7202
National, Télé-Press	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Petites annonces	285-6901

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h (Samedi: 8h à 16h) 285-6911

JVC **YAMAHA AUDIO** **SONY** **Dual** **ALTEC LANSING**

payette radio

Les superpros.

730, rue Saint-Jacques, Montréal 878-4771
(Face à la Place Victoria)

Stationnement gratuit

Master Charge, CHARGEX, VISA, CREDIT CARD

Les Michener, Pollock et Molson à la rescousse

La Couronne réclame la prison pour Gordon Brown et Clarence Campbell

par Léopold LIZOTTE

Clarence Campbell, ex-président de la Ligue Nationale de Hockey, et Gordon Brown, un homme d'affaires qui, de l'emploi de « commis junior » a atteint le poste de président de la plus grande compagnie d'arrimage du Canada, iront-ils en prison pour avoir été reconnus coupables de conspiration en vue d'offrir un pot-de-vin de \$95,000 au sénateur Louis de Gonzague Giguère, dans l'affaire Sky Shops?

Et ce alors que le politicien libéral a lui-même été acquitté par un autre jury d'avoir encaissé cette somme rondelette?

C'est ce que le juge Melvin Rothman décidera, d'ici vendredi prochain.

Dès hier, toutefois, le procureur de la Couronne, Me Bernard Beaudry, a soutenu que l'emprisonnement ne pouvait être que la seule solution dans un tel cas, si l'on veut que le châtiment infligé ait un effet de dissuasion certain.

Et il a cité un certain nombre de causes, où, effectivement, les prévenus ont été condamnés à l'incarcération dans des cas similaires... ou presque.

Quant aux avocats de la défense, Mes Harvey Yarosky et A.J. Campbell, qui avaient fait entendre, au cours de la matinée, une dizaine de notables (y compris un ancien gouverneur général du pays, M. Roland Michener) pour attester du bon caractère et de la parfaite honorabilité des préve-

nus, ils ont suggéré qu'une amende, peut-être assortie d'une sentence de... travaux communautaires (une nouvelle formule) serait mieux indiquée, compte tenu que l'incident qu'on leur a reproché n'était un de caractère isolé, après 75 et 65 ans de respect intégral des lois, et, dans les deux cas, au terme de carrières particulièrement brillantes, où le service à la collectivité avait toujours eu bonne place.

Michener, Pollock... et autres

M. Michener, qui avait connu Campbell alors qu'il était boursier Rhodes comme lui, et lui a toujours conservé son amitié, a sou-

tenu que les principaux traits du caractère de l'ancien président de la L.N.H. étaient la probité, l'indépendance d'esprit et l'honorabilité.

« Je n'ai jamais rien entendu dire contre sa réputation, d'ajouter l'ancien représentant de la reine. Il était le meilleur type du professionnel canadien ».

Le vice-président des Black Hawks de Chicago l'a par ailleurs décrit comme « le meilleur commissaire de sport en Amérique du Nord », un homme qui non seulement avait le respect des propriétaires d'équipe, mais qui avait également à cœur les intérêts des joueurs. C'est lui qui a mis sur pied leur actuel fonds de pension de même que leur fonds d'urgence.

Sam Pollock est venu lui donner son coup personnel de chapeau. « Ce n'était pas le président de la L.N.H., lançait-il. Il... était la L.N.H. »

C'est par lettre que le sénateur H. de M. Molson a fait savoir son admiration pour celui dont la parole, dit-il, était en même temps son « assurance ».

Un autre témoin l'a décrit comme celui qui avait rendu possible la création du Lakeshore General Hospital, comme président de la cueillette de fonds d'abord, puis par une collaboration toujours intense par la suite.

De M. Brown, on a dit que s'il était un compétiteur féroce dans les affaires, il était lui aussi fort généreux.

A cause de ses dons d'organisation, on l'avait refusé dans l'armée, au cours du dernier conflit mondial, afin de lui confier la tâche de transport de tout le fret en partance de Halifax. Par la suite, il avait été à la fine pointe des travaux relatifs aux installations ferroviaires de Sept-Îles.

« Un homme d'affaires dit avoir transigé avec lui, et de fort grosses affaires, sans jamais avoir signé un seul document. Sa parole suffisait toujours », dit-il.

Santé

Par la suite, un médecin de l'hôpital Victoria devait donner de la santé de l'autre prévenu, Campbell, un tableau extrêmement sombre, où la maladie-clé, si l'on peut dire, serait un asthme sournois dont les crises sont toujours inattendues, et qui a déjà failli lui coûter la vie.

Il souffre également d'hypertension, de diabète, des cataractes et ces derniers temps, on a également décelé une déficience cardiaque au hasard d'un examen de routine.

Il doit coucher dans un lit d'hôpital, chez lui. Il a aussi choisi un appartement près d'une salle d'urgence, et le confiner à une cellule pourrait lui être funeste. Au cours de la séance d'hier après-midi, le juge Rothman a d'ailleurs dû interrompre les représentations pendant quelques minutes, afin de lui permettre d'aller passer une quinte de toux dans le corridor voisin.

Mais le procureur de la Couronne n'en démordit pas pour autant. D'autres malades ont dû prendre le chemin de la prison. Qu'on se souvienne de l'urbaniste Charles-Edouard Campeau, par exemple, qui fut incarcéré pour dix-huit mois, alors que miné par la gangrène, il venait d'être amputé d'une jambe.

Et c'est ainsi que, pendant plusieurs heures, on « se renvoyait » pour ainsi dire les sentences déjà prononcées, Me Beaudry pour montrer que dans les cas qu'il citait, on avait opté pour l'emprisonnement, Me Yarosky pour rappeler d'autres cas où seules des amendes, ou des travaux communautaires avaient été imposés.

Le procureur de la Couronne insiste: « La corruption, dit-il, c'est une atteinte au fondement même de notre système de gouvernement. Nos hommes publics sont les fiduciaires de notre société. Si on ne désapprouve pas de tels gestes, tout le monde va se mettre à penser que l'on peut « tout acheter » ».

Et puis, dans leur cas, Campbell et Brown ont finalement écoupé de bénéfices de \$106,000 et \$158,000, par suite du versement fait au sénateur Giguère.

Me Yarosky rétorque que, justement, celui qui a encaissé le pot-de-vin ayant été acquitté, il pourrait être injuste qu'eux soient maintenant traités trop durement.

« Le crime qu'ils ont commis est certes grave, dit-il, mais ils doivent être traités avec équité, et ne doivent pas être punis plus sévèrement parce qu'ils ont atteint la notoriété justement en menant une vie exemplaire, et pleine de succès, jusqu'à cette erreur isolée. »

Suicide dans une voiture de police

Howard Pratt, 28 ans, qui s'était échappé d'un hôpital psychiatrique, s'est suicidé lundi après-midi sur l'autoroute des Cantons de l'Est, après que des policiers l'eurent appréhendé.

Quelques minutes avant de se tirer une balle dans la tête, la victime, qui faisait de l'auto-stop, était montée dans une voiture, près de Marieville. L'automobiliste ayant constaté l'état anormal de son passager, s'est arrêté à un poste à essence et a demandé d'avertir la police. Celle-ci a intercepté son véhicule afin de procéder à une identification de routine.

La vérification terminée, l'automobiliste continua son chemin et les policiers emmenèrent avec eux le passager au comportement anormal.

Comme ce dernier réclamait des médicaments et affichait une attitude dépressive, les policiers le convainquirent de le ramener au poste de police de Marieville sur l'autoroute afin d'entrer en communication avec son médecin.

Un des policiers prit le volant, tandis que l'autre prenait place sur la banquette arrière avec la victime. Quand le policier tenta de remettre son arme à feu au conducteur par mesure préventive, étant donné l'état bouleversé du passager, celui-ci arracha l'arme des mains de l'agent, braqua le canon sur sa tempe et tira.

M. Howard Pratt était interné en cure fermée à l'hôpital Douglas, de Verdun. Une enquête a été ouverte à la suite de son décès.



Trois des 58 passagers avaient péri noyés quand le Mississippi avait chaviré à Terre des Hommes le 8 juillet 1979. (Photo Robert NADON, LA PRESSE)

Accident du Mississippi

Aucune responsabilité criminelle mais des poursuites possibles contre Les Amusements Mirabel, dit Déry

Aucune responsabilité criminelle ne peut être retenue dans l'accident du Mississippi à Terre des Hommes, survenu le 8 juillet 1979. Tel est le verdict qu'a rendu public hier le coroner Stanislas Déry en précisant toutefois que par « leur attitude, leurs omissions et leur désintérêt certains organismes et individus ont contribué aux causes éloignées de l'accident qui a occasionné trois pertes de vies ».

Le coroner recommande entre autres que des poursuites en vertu des lois tant fédérales que provinciales soient entreprises contre Les Amusements Mirabel Inc. et son propriétaire M. Gérard Blanchette. Ceux-ci ont en effet opéré le Mississippi sans les certificats requis par la Loi de la Marine marchande canadienne et la Loi provinciale.

Il a été prouvé que le bateau n'avait subi aucune inspection pour l'année 1979 et qu'il naviguait en contravention de la loi. De plus, le navire bien qu'ayant subi certaines inspections en 1977 et en 1978 n'avait pas les permis l'autorisant à naviguer pour ces deux années.

Le Mississippi avait subi de sérieuses transformations en 1974. Sa capacité fut à cette époque portée de 35 passagers à 60. Le plan de ce réaménagement avait alors été approuvé à la condition que soit effectué entre autres un essai de stabilité. Or, le dossier d'inspections du navire ne fait mention ni d'un essai de stabilité, ni des modifications effectuées.

Parmi ces modifications, on trouve une plaque de tôle entre les deux pontons et qui a pu, selon Robin Burnside, architecte naval

et inspecteur de navires pour Transports Canada, retenir une masse d'eau à l'intérieur de la coque. Or, toujours selon M. Burnside, l'eau pouvait facilement passer par dessus les pontons surtout à cause des vagues provoquées par les skieurs nautiques sur le lac des Dauphins, d'où le chavirement.

Le coroner Déry a été particulièrement sévère à l'endroit de l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC), affirmant que l'accident ne se serait probablement pas produit si les dirigeants de l'Association avaient surveillé davantage l'observance des lois et règlements par les concessionnaires de Terre des Hommes. Me Déry recommande donc à l'AMARC d'exercer désormais une surveillance plus adéquate de ceux-ci.

Le coroner recommande par ailleurs au Service d'inspection des navires de Transports Canada d'effectuer une surveillance plus stricte des navires et de leur emploi lorsqu'une irrégularité y aura été constatée.

POURQUOI PAS!
Vivre dans une maison DENAULT
• St-Martin • Ste-Rose • Ile Bizard
688-1800 625-3888 620-6108
\$36,900 et plus

MAISONS-DENault
BUREAU CHEF 688-1800

MFA
À QUALITÉ ÉGALE NOS
PRIX SONT SANS
COMPÉTITION ET CELA
DEPUIS 1914

George Pouliot
FOURRIÈRES INC.
MANUFACTURIER
4435, rue de la Roche
Stationnement gratuit 527-8664

HORLOGERIE BIJOUTERIE
à l'école — à la maison
DEPLIANTS GRATUITS
Examens du ministère de l'Éducation
Niveau secondaire et recyclage.
Permis no 749659
INSTITUT D'HORLOGERIE DU CANADA LEE
1012 est. av. Mont-Royal
Montreal, Quebec, H2J 1X6 - Tel: 523-7623

Culture personnelle
COURS DE FINE CUISINE
par Henri Bernard
Démonstration • Livret • Repas
MENU DE RÉCEPTION
Mousselines de sole jointville
Filet de boeuf Wellington
Salade de cresson
Asperges à la Polonoise
Parfait au cognac
MARDI 4 MARS
RENSEIGNEMENTS
RÉSERVATIONS 843-6481

Importations E.G.G.
ACHÈTE • OR
• ET AUTRES MÉTAUX
PRÉCIEUX
PAYONS COMPTANT

	10 kt	14 kt	18 kt
1 kilo (1000 grammes)	7.40	10.36	13.32
2 kilos	7.50	10.50	11.50
4 kilos	7.60	10.64	13.68
8 kilos	7.64	10.93	14.11

Prix à \$700 U.S.
4645, boulevard Bourque, Rock Forest
(819) 566-4626
(pour Scrador Metals Ltd.)

Collection Printanière

Complet signé Progress Brand 2 mcx. Le veston peut se porter seul comme blazer Poches appliquées Marine seulement Grandeurs 36 à 46 régulier \$330.00

Veston sport En peau de porc véritable 3 poches appliquées Couleur tabac Grandeurs 36 à 46 \$210.00

Pantalon assorti Park Hall Fait de polyester et laine Tons de gris, beige, brun, marine ou noir Tailles 30 à 40 \$47.50

6554, Plaza Saint-Hubert / Centre Laval / Les Galeries d'Anjou / Carrefour Laval / Complexe Desjardins
273-6392 688-6292 351-6810 681-9213 281-1611

Un système électoral à repenser?

Les problèmes qui confrontent aujourd'hui le premier ministre Trudeau dans la formation de son cabinet sont analogues à ceux qu'a connus son prédécesseur, M. Joe Clark, quand il a constitué le sien, il y a neuf mois. Si M. Clark a dû rechercher les moyens d'assurer une représentation au Québec qui avait boudé son parti, M. Trudeau doit faire de même aujourd'hui en ce qui concerne les provinces de l'Ouest où il ne compte que deux députés.

Pour le moment, il semble que le premier ministre élu copiera la formule de son prédécesseur en l'amendant quelque peu. Il nommerait quelques personnalités de l'Ouest au sein de son conseil des ministres via le Sénat. Ces ministres, toutefois, ne se verraient pas confier de portefeuilles contrairement à ce qui s'est produit sous l'administration Clark. On reviendrait ainsi à la tradition parlementaire qui veut que les titulaires des ministères puissent répondre de leur gestion aux élus du peuple, c'est-à-dire qu'ils siègent à la Chambre des communes.

Mais, dans plusieurs milieux, on estime que cette façon de procéder à quelque chose d'artificiel et, partant, d'insatisfaisant. C'est ainsi que des voix, de plus en plus nombreuses, s'élèvent un peu partout à travers le pays pour réclamer plutôt des amendements à notre système électoral. À la suite du rapport Pépin-Robarts, ces voix réclament l'addition d'un

élément de proportionnelle à notre mode actuel de votation.

Leurs arguments se résument assez bien. Les conservateurs, au Québec, n'ont fait élire qu'un seul député, mais si on avait appliqué la recommandation de la Commission Pépin-Robarts, ils en auraient compté environ dix. Le scénario se serait répété à l'inverse pour les libéraux dans l'Ouest, où ils auraient récolté neuf députés en Colombie-Britannique, six en Alberta, trois en Saskatchewan et quatre au Manitoba. Le NPD, évidemment, aurait aussi accru sa représentativité grâce à cette même proportionnelle.

Il est certain que cette addition d'un élément quelconque de proportionnelle donnerait un meilleur portrait de la situation politique au Canada. Au lendemain du scrutin du 22 mai 1979, comme au lendemain du scrutin du 18 février dernier, on a parlé d'un pays profondément divisé où l'Ouest rejette les libéraux et où le Québec tourne le dos aux conservateurs. La réalité que refléterait la proportionnelle serait pour le moins beaucoup plus nuancée.

Le chef du NPD, M. Ed Broadbent, voudrait que le premier ministre Trudeau s'empresse, dès la convocation des Chambres, de faire modifier la loi électorale de façon à corriger immédiatement la distorsion qu'elle nous a valu dans la représentation des régions. Si M.

Trudeau se rendait à cette requête, il n'aurait, semble-t-il, qu'à constituer un cabinet provisoire qu'il pourrait très bientôt remanier en y introduisant de vrais députés des Prairies, c'est-à-dire ceux que la proportionnelle lui aurait permis d'ajouter.

Si tel est bien le sens de sa proposition, il apparaît difficile de l'accepter. En effet, on se trouverait ainsi à changer les règles du jeu une fois le match terminé. Des gens auraient pu voter différemment s'ils avaient su que la proportionnelle s'appliquerait.

Mais, à plus long terme, il y a sûrement lieu d'étudier les possibilités qu'offrirait un type ou l'autre de proportionnelle pour aider à résoudre le problème de l'aliénation de certaines régions du pays selon qu'un gouvernement est d'une couleur politique ou de l'autre. Et, tant qu'à étudier des changements possibles à notre système électoral, on pourrait en profiter pour scruter d'autres avenues, comme le mode uninominal à deux tours en vigueur en France.

Pour s'en tenir à la proportionnelle, et peu importe la formule qui recueillerait un consensus, il est certain qu'elle traduirait mieux la variété des opinions à travers les différentes régions du pays et qu'elle permettrait mieux aux tiers partis de s'affirmer sur l'échiquier national. Tous les courants politiques auraient des

chances d'être représentés, ne serait-ce que très faiblement, au centre où se prennent les décisions. La démocratie y trouverait probablement davantage son compte.

Par ailleurs, avant de s'engager définitivement dans cette direction, il importera de mettre en contrepartie les inconvénients d'une telle formule: deux catégories de députés au lieu d'une, majorités parlementaires à peu près impossibles, risque de se retrouver presque continuellement avec des gouvernements de coalition, etc.

En d'autres termes, il faudra s'assurer que les avantages d'une certaine représentation proportionnelle l'emportent bien sur les inconvénients qu'elle pourrait causer.

Il faudra se demander aussi si les vices de la formule actuelle ne sont pas déjà en partie corrigés par les nombreux mécanismes de consultation et de concertation que constituent les divers types de conférences au sommet, que ce soit au niveau des premiers ministres ou des titulaires des différents ministères. Il y aura lieu de se demander encore si l'institution d'une Chambre des provinces qui comportent plusieurs projets de réforme constitutionnelle ne constituerait pas un remède aussi valable pour corriger les caprices de la représentation des régions à la Chambre des communes.

Vincent PRINCE

bloc-notes

L'école du Conseil

À l'île des Soeurs, un projet bien sympathique pourrait prendre forme. Un projet qui nierait l'irréductibilité des rencontres entre catholiques et autres, entre francophones et autres. Un projet qui permettrait de tenter une expérience de pluralisme et de bilinguisme sans transformer les structures actuelles, sans scandale ni politique, sans haine ni croisade.

Le projet est simple: l'érection d'une école unique pour tous les enfants de l'île. Une école qui serait forcément pluraliste et bilingue, à cause de la composition sociale du milieu. Présentement, les enfants n'ont pas une «vraie école»: les locaux utilisés ne sont pas fonctionnels. S'il faut construire, aussi bien en profiter pour répondre à la demande particulière de ce milieu hétérogène de la région de Montréal.

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal est convaincu de la valeur du projet et répète, depuis cinq ans, la même requête au gouvernement de Québec, qui, chaque fois, refuse.

Le Conseil est décidé à passer à l'action: si son plan quinquennal d'investissement est accepté, il construira l'école. Ainsi, il répondra à l'attente des parents et de la Commission des écoles protestantes. Mais pas à celle de la Commission des écoles catholiques de Verdun, qui, de

son côté, croit que les locaux actuels peuvent suffire aux besoins des enfants. Il est dommage que l'on ne puisse parvenir à une entente à ce niveau des commissions scolaires et que le Conseil scolaire doive utiliser des moyens exceptionnels.

Mais il est également dommage que le gouvernement du Québec ne soit pas prêt à acquiescer à une telle demande.

Jusqu'à maintenant, il semble que le ministre de l'Éducation ait jugé que le Québec n'était pas encore prêt à tenter une telle expérience. C'est surtout au plan religieux qu'il aurait entretenu des inquiétudes. Aujourd'hui, il va peut-être jouer qu'une telle expérience pourrait alléger un climat trop lourd.

À la Commission des écoles catholiques de Montréal, la semaine dernière, on a décidé de devancer la décision des tribunaux au sujet des pouvoirs du Comité catholique. On a décidé qu'aucune école ne pourrait faire l'expérience d'une formule plus respectueuse de la volonté démocratique: ni la démocratie ni la justice n'impressionnent les commissaires.

Le ministre de l'Éducation va peut-être considérer qu'il est temps d'offrir plus de souplesse aux structures.

Jean-Guy DUBUC

Nouvelle crise de Maggie

À première vue, la nouvelle crise que menace de déclencher Mme Margaret Thatcher au sein de la Communauté économique européenne ressemble étrangement à celle de novembre 1979. Les motifs en sont les mêmes: la Grande-Bretagne s'estime défavorisée par rapport à ses partenaires et exige un dégrèvement de sa contribution de l'ordre de 350 millions de livres.

Non seulement le motif est-il resté le même, mais le prétexte ou l'occasion d'un éclat nouveau ressemble aux circonstances qui prévalaient à l'automne. Avant la réunion de Dublin, où Mme Thatcher étonna ses partenaires par la véhémence de son ton, le Président de la France, M. Valéry Giscard d'Estaing, avait fait une visite à Londres. Cette fois, c'est le chancelier d'Allemagne fédérale, M. Helmut Schmidt, qui va à Londres. On ne sait pas ce qu'il a pu dire au Premier ministre anglais. Mais on connaît le résultat de ce tête-à-tête: Mme Thatcher menace d'ouvrir une crise majeure au sein de la CEE.

La réunion de Dublin avait au moins dégagé une volonté de part et d'autre de chercher un compromis. Effectivement, des tractations ont eu lieu entre les intéressés. Ces conversations n'ont-elles rien donné?

La sortie nouvelle de Mme Thatcher va confirmer les appréhensions de ceux qui croient fer-

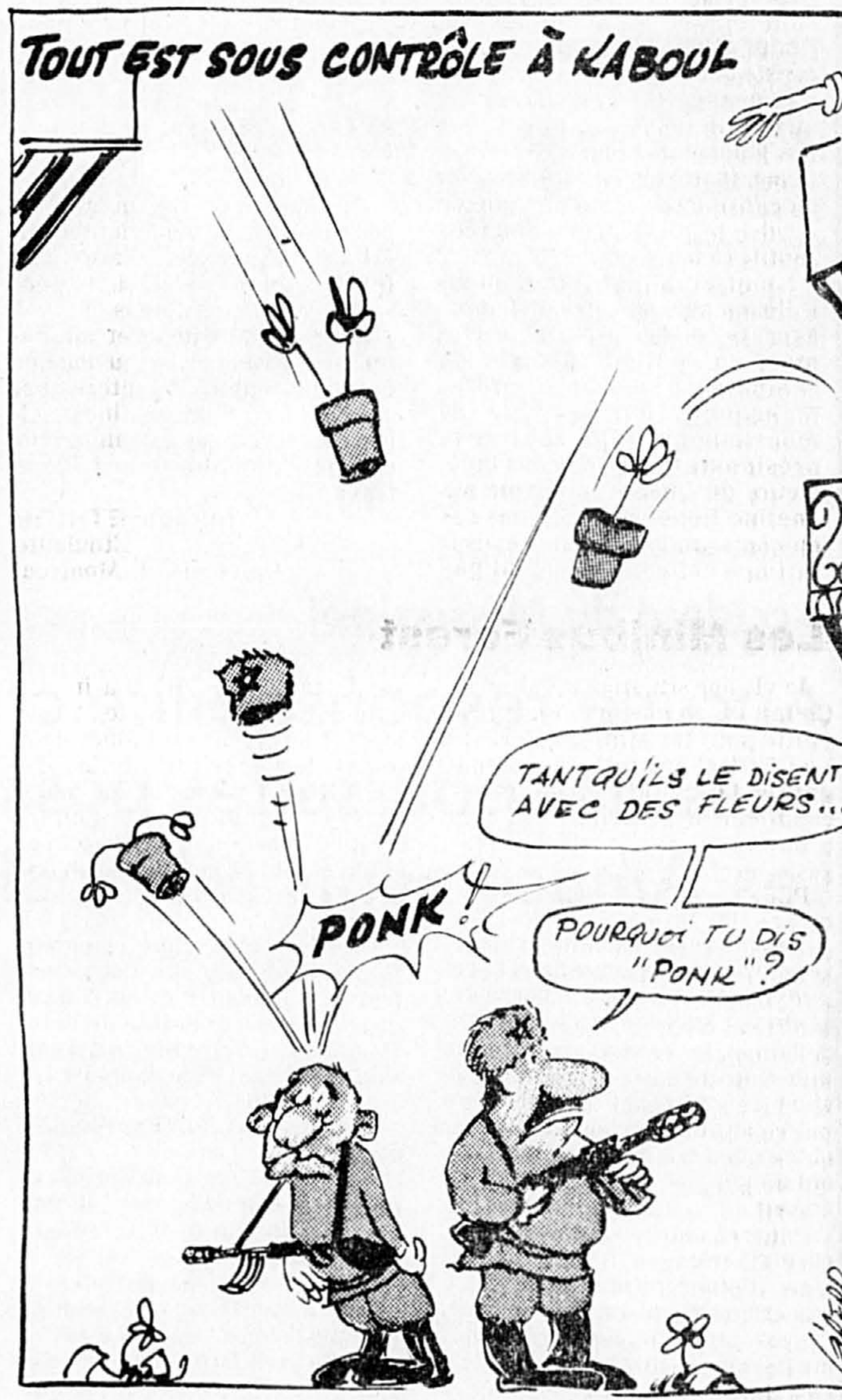
mement que la véritable intention du gouvernement anglais est de torpiller la Communauté. Ces appréhensions s'exprimaient déjà en novembre dernier.

Pendant que sur l'Iran, l'Afghanistan, le boycottage des Jeux de Moscou, Washington et Londres expriment, à quelques nuances près, des vues identiques, la France et l'Allemagne, les deux poids lourds de la Communauté, publiaient, au début de février, une déclaration commune qui a été abondamment commentée.

À la question: au sein de la Communauté européenne, pensez-vous rallier à la déclaration franco-allemande les autres pays? M. Giscard d'Estaing a répondu: «Je l'ai déjà dit, ce n'est pas notre objectif. Il y a une certaine diversité d'attitudes ou de réactions dans la Communauté européenne. Il faut toujours se souvenir que, jusqu'à présent, s'il existe une coopération politique entre les Neuf, il n'existe pas d'expression unique de leur politique...»

Il sera néanmoins intéressant de savoir comment les humeurs de Mme Thatcher au sein de la CEE sont interprétées à Washington, comme on voudra savoir si le Premier ministre anglais ne cherche pas, au fond, qu'à fortifier sa position sur le plan intérieur, dans un pays qui connaît un chômage élevé.

Guy CORMIER



Une politique économique pour l'essor du Québec

par André RAYNAULD

Le député libéral d'Outremont, l'économiste André Raynauld, a prononcé récemment à Québec, devant la Corporation des administrateurs agréés, une allocution où il exposait la politique économique de son parti, pour «rebâtir le Québec». Nous en donnons ci-après de larges extraits.

(...) On pourra relever dans l'économie québécoise des centaines de lacunes; on pourra déplorer l'exportation à l'étranger de certaines de nos matières premières; la trop faible productivité et la petite taille de nos entreprises ou la rigidité de la structure industrielle. J'insisterai quant à moi sur un seul point: la création d'emplois. Il y a des années que je place au premier rang de nos besoins, celui de procurer du travail à tous ceux qui en désirent. Je n'ai pas de solution miracle à offrir, mais je constate quotidiennement que les lois que nous votons, les programmes que nous appliquons, les décisions que nous prenons collectivement violent cette absolue priorité. Il en va ainsi du salaire minimum qui n'est pas étranger au chômage des jeunes de moins de 25 ans, de la santé et de la sécurité au travail, du zonage agricole, de la

protection de l'environnement. On ne peut pas se désintéresser de ces problèmes, mais les causes à défendre sont si belles qu'il est facile d'en perdre le sens commun. Nous ne dirons jamais assez comment un tel gaspillage d'énergie peut être intolérable: au rythme des années récentes, le chômage frappe 300,000 personnes au Québec, à tout moment. Ne produiraient-elles que \$10,000 par an, c'est d'une somme de trois milliards de dollars dont le Québec bénéficierait, sans compter l'économie à peu près équivalente que nous ferions au titre de l'assurance-chômage ou de l'aide sociale. La permanence d'un tel chômage pendant des décennies est une véritable calamité.

J'ajouterai, en tant que manifestation du même phénomène, celui de l'émigration des Québécois et de la perte des centres de décision des entreprises. C'est le même manque de dynamisme, le même repoussoir qui est à l'origine du chômage et de ceux qui partent. Selon une étude récente et tenant compte de tous les mouvements de population, le Québec perdait en moyenne 8,000 personnes par année au cours de la période allant de 1971 à 1976. En 1977, le Québec a perdu plus de 40,000 personnes; en 1978 environ 35,000 habitants. Si l'on

ajoute l'accroissement naturel à ces migrations, on découvre que la population totale du Québec a augmenté d'un peu plus de 10,000 habitants en 1977 et en 1978. Une telle augmentation est dérisoire. Comment peut-on espérer ce dynamisme vigoureux, cette énergie vitale qui pousse à l'effort et au dépassement quand la population stagne ou abandonne et qu'on compte près de 300,000 chômeurs? (...)

On admet comme une évidence qu'une entreprise privée ne peut survivre si elle n'est pas concurrentielle. Compte tenu de la mobilité de plus en plus grande des travailleurs, des capitaux et des entreprises (...), on doit ajouter aujourd'hui que les gouvernements aussi doivent être concurrentiels les uns par rapport aux autres. On ne vit plus et on ne gouverne plus en vase clos, mais en vases communicants: les pouvoirs formels des gouvernements sont émoussés par les communications, les voyages, le commerce, le travail à l'extérieur, les sociétés et les institutions supranationales. Quand le Québec tolère que le fardeau fiscal soit de 26% plus élevé au Québec qu'en Ontario, il incite les hommes, les capitaux et les entreprises à fuir le Québec. Il est donc urgent, à mon avis, que le gouvernement du Québec sup-

prime les droits de succession pécuniaire nous sommes la seule province au Canada à avoir conservé un tel impôt. Les répercussions financières en seraient d'ailleurs négligeables puisque ces droits ne rapportent qu'environ 40 millions de dollars sur un budget total de \$15 milliards. Il faudrait en outre réduire l'impôt sur le revenu des particuliers de façon à le rapprocher le plus possible de celui de l'Ontario. Une première étape consisterait dans l'indexation complète de cet impôt pour éviter tout au moins que l'écart ne s'élargisse encore davantage d'une année à l'autre. Mais l'indexation ne suffira pas. Les montants en cause ici sont considérables.

En effet, en 1979-80 le budget total du Québec est le même que celui de l'Ontario, soit 15 milliards de dollars, alors que le produit intérieur brut du Québec ne dépasse pas 60% de celui de l'Ontario. Quoiqu'une partie des dépenses publiques québécoises soient financées à même les transferts en provenance du gouvernement fédéral, il reste qu'un alignement des impôts sur ceux de l'Ontario n'est pas concevable sans une réduction significative des dépenses publiques. Il faudra donc de toute évidence freiner aussi la croissance du secteur public à moins de jouer à

l'autruche et de consentir à des déficits budgétaires accrus, ce qui ne paraît pas raisonnable.

Un tel renversement de tendance ne s'opère pas en un jour. D'ici à ce que ce fardeau fiscal soit ramené à ses justes proportions, il conviendrait de le répartir sur une base plus large de la population que les seuls cadres supérieurs. Du reste, cette imposition des tranches supérieures de revenus (et surtout le taux minimum d'impôt) est largement vexatoire car le rendement est très faible pour le Trésor québécois.

Les dépenses publiques à leur tour sont déterminées principalement par le nombre de fonctionnaires, le niveau des salaires et les programmes de dépenses en faveur de la population, des institutions publiques et des entreprises. Concrètement, c'est à chacune de ces grandes catégories de dépenses qu'il faut s'attaquer si nous voulons vraiment que la saignée démographique soit arrêtée et que les entreprises restent au Québec ou y viennent et fassent les investissements nécessaires à l'indispensable création des emplois. Quand nous disions précédemment qu'à chaque priorité doit correspondre un sacrifice, ce sacrifice consiste ici à diminuer le train de vie de l'État.

Les politiques salariales

Pour un volume d'importations donné, pour une politique monétaire et fiscale donnée, on peut affirmer que l'emploi est en concurrence, en définitive, avec la masse des salaires versés. Plus vite augmentent les salaires, moins vite augmentent les emplois. À cause des nombreuses précautions analytiques qu'on doit prendre avant d'établir cette relation inverse entre salaire et emploi, on a eu tendance depuis assez longtemps à dissimuler cette vérité élémentaire. Elle a pour conséquence que si nous voulons attacher une haute priorité à la création d'emplois, nous devons appliquer collectivement une politique salariale plus rigoureuse, plus modeste. Les études démontrent que les mécanismes du marché sont relativement satisfaisants dans le secteur privé à cet égard, mais que les pressions salariales en provenance du secteur public sont excessives. Quoique nous soyons très mal informés sur ce point, il ne semble pas que les résultats des récentes négociations dans le secteur public viennent infirmer cette constatation. Il faudra ici de nouveau se résigner à choisir entre la création d'emplois et la concession de privilèges. (...)

En vrac

Réponse à un «révolutionnaire»

M. Bernard La Rivière,
Monsieur,

Dans votre lettre du 14 février intitulée «Attaquer les marxistes, un signe de chauvinisme», vous nous faites clairement voir votre sympathie pour les régimes d'extrême gauche et vous adoptez ainsi l'attitude du «bon petit révolutionnaire québécois». Evidemment, étant encore dans un pays DEMOCRATIQUE, c'est votre droit. Mais si un jour vous avez la «chance» de vivre dirigé par le genre de gouvernement que vous défendez, vous ne pourrez sans doute plus exprimer votre opinion, si toutefois celle-ci va à l'encontre de l'idéologie marxiste.

Pour montrer à M. Guay qu'il a tort d'attaquer les marxistes, vous prenez comme arguments que la moitié de la population mondiale vit dans des pays communistes et que, de plus, ceux-ci influencent le monde entier. Argument naïf de l'enfant qui prend pour le plus fort. Vous

devriez savoir qu'il est plus facile de répandre l'erreur que la vérité...

Vous nous recommandez de «relire les socialistes et les républicains des 18e et 19e siècles, puis Lénine... sans oublier le sublime Mao et le très actuel Tito, plutôt que de bannir les marxistes». Vous pourriez aussi nous présenter un «Staline au grand cœur», ou encore un «Castro-sauveur»... Surtout que votre Mao, d'abord pour en arriver à ses fins, ensuite pour maintenir sa dictature, a fait exécuter ou mourir dans des camps de concentration quelque 50 millions de Chinois... Vive Mao?

Non, je ne crois pas que le socialisme qu'essaie d'atteindre Norbert Rodrigue soit la bonne solution... à moins d'être masochiste. Je ne sais pas si nos syndicats travaillent à la solde de forces politiques étrangères, mais ils ont sûrement le «Grand Soir» en tête...

L. GINGRAS, étudiant
Collège de Montréal

Le sexisme n'est pas mort...

Jusqu'à récemment, j'ai été assez naïve pour croire que le sexisme était en voie de disparition. Le nombre sans cesse croissant de femmes ayant accès à l'éducation supérieure et, par conséquent, leur présence dans des postes autrefois réservés aux hommes laissait présager des lendemains plus égalitaires. Cependant, cela ne semble avoir eu comme conséquence que de rendre les sexistes un peu plus subtils (à peine).

En effet, aujourd'hui, on ne s'étonne plus de voir une femme avocate, médecin ou ingénieur, mais on continue à juger sa compétence selon des critères inadéquats. Par exemple, ce monsieur qui reprochait à la présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec, madame Micheline Bouchard, non pas ses opinions professionnelles mais le fait que celles-ci ne soient pas

basées sur des sentiments maternels (LA PRESSE, 14 février 1980).

A preuve aussi, cette annonce publicitaire parue dans *Perspectives* (le samedi 16 février 1980) où l'on pouvait voir trois femmes se pâmer devant divers accessoires de cuisine et où l'on pouvait lire: «Une véritable affaire! ... de femmes!»

Nul besoin d'être un homme pour comprendre que le mot affaire prend une connotation différente selon le sexe de la personne à qui l'on s'adresse.

Eh bien, messieurs et mesdames, qu'il vous plaise ou non que certaines femmes s'intéressent à des «affaires masculines», elles vous forceront à changer vos critères d'évaluation de leur travail.

Mireille ETHIER
Étudiante
Université de Montréal

Les Minibus Forest

Je vis une situation révoltante. Ça fait un an que mon mari travaille pour les Minibus Forest. La CTCUM assimile la compagnie en balayant de la main les chauffeurs des Minibus... et ceci à partir du 1er avril. C'est-à-dire assez fort?

Pour se donner une bonne image, M. Hanigan engage les handicapés qui travaillent dans le bureau: il sait combien il sera difficile pour eux de refuser cette offre et d'appuyer inconsciemment les chauffeurs. Je dois dire tout de suite que tous ces employés négociaient leur première convention collective et qu'ils n'ont pas été avertis de ce qui se préparait pour le début d'avril.

Pour rassurer le monde, ce cher M. Hanigan dit aux chauffeurs d'aller «faire application» à la CTCUM et on verra après... (après avoir passé l'examen médical et mesuré 5'7", même si on a déjà son permis de chauffeur classe 1). Je pourrais en dire long sur tout ça, sans oublier le service qui en souffrira, car les chauffeurs sont déjà habitués à leurs clients et vice versa.

Ce qui me préoccupe le plus en ce moment, c'est que le premier

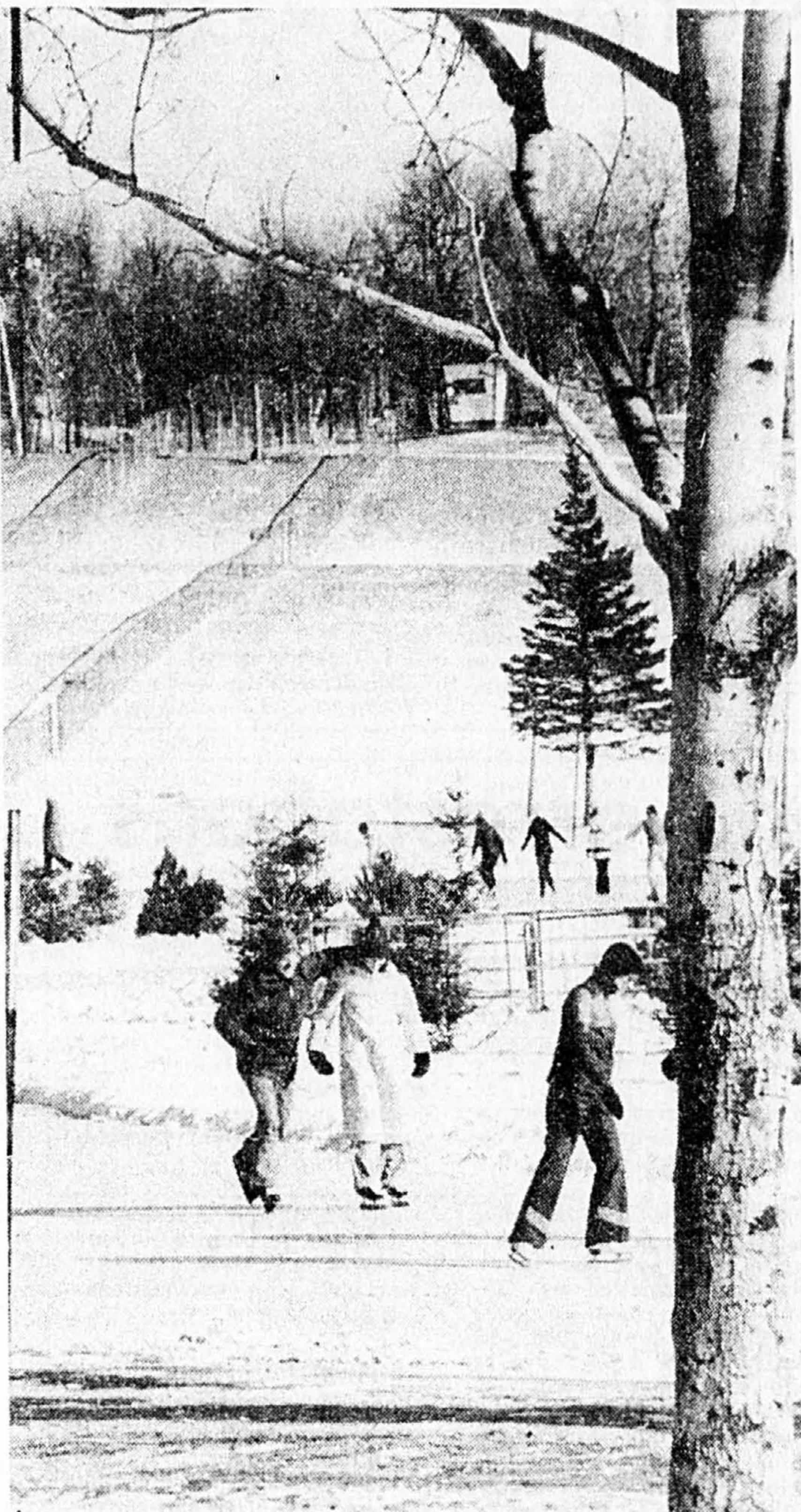
avril arrive très vite. Ça implique un tas de choses: les 2 enfants (l'un de 2 ans et l'autre de 2 mois), la nourriture, le loyer, etc... Rien de superflu, ça coûte assez cher comme ça. A-t-on le droit de débalancer des vies ainsi? De toute façon, mon mari a droit à son travail, et je n'accepte pas qu'on se débarrasse de lui. Les horaires avantageux, les avantages sociaux, plus rien! T'es dans la rue? Débrouille-toi! (...)

Odette BROUSSEAU
Montréal

Nous voulons par la présente déplorer votre décision au sujet du Minibus Forest qui doit fermer ses portes le 31 mars 1980 et qui implique la mise à pied de tous les chauffeurs.

Nous sommes des usagers du Minibus Forest depuis plus d'un an et nous voulons ici témoigner notre gratitude envers le Minibus Forest, le personnel de cadre, les employés de bureau, ainsi que tous les chauffeurs, sur l'excellence des services et la courtoisie de toute cette équipe. (...)

Mme Madeleine BLAIS,
Mme Thérèse LAPOINTE
Montréal



Il fait bon patiner au lac des Castors mais... attention aux petits hommes verts en voiture orange!

Photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

Gare aux hommes verts!

Monsieur Jean Drapeau, C.R.
Maire de Montréal

Le temps superbe qu'il faisait ce dimanche-là m'a incité à aller patiner au lac des Castors. Nous étions d'ailleurs des milliers de Montréalais à profiter des grands espaces du Mont-Royal.

Si je prends la peine de vous écrire, c'est pour attirer votre attention sur la conduite de vos nouveaux agents de circulation déguisés en vert qui se baladent en voiture orange. Quelle ne fut pas ma surprise de les voir distribuer allégrement les billets de circulation à des automobilistes qui, las d'attendre ou de se promener pour trouver une place de stationnement non interdite, avaient garé leur voiture le

long de la route sans nuire aucunement à la circulation. Vous savez fort bien, Monsieur le maire, que les pares de stationnement de la montagne ne peuvent répondre à la demande de tous ceux qui viennent y faire un tour, particulièrement aux abords du lac des Castors. Comme il est impossible d'améliorer le jugement de ces hommes verts, pouvez-vous au moins leur donner des directives précises sur la conduite à tenir dans des circonstances semblables et en informer la population. Il me semble important de tout faire pour démocratiser les activités sportives et en favoriser l'accessibilité (...)

Augustin ROY, M.D.
Montréal

N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres breves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Lettres des lecteurs», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1

La direction du Canadien se moque des amateurs

La décision de la direction des Canadiens d'empêcher la télédiffusion des parties des Bruins de Boston au canal 22 a mis beaucoup d'amateurs de hockey en furie. Je vous assure que la région du Saguenay - Lac-St-Jean ne fait pas exception à la règle.

J'en profite pour féliciter le journaliste Réjean Tremblay pour son excellent article à ce sujet («Des visions mesquines», LA PRESSE, 13 février).

La direction de l'équipe montréalaise n'a jamais été étouffée par la qualité de ses relations avec les amateurs. Pour ne prendre qu'un exemple banal, on a toujours refusé aux supporters d'afficher des banderoles au Forum, sous prétexte que certaines pourraient être «déplacées». Qu'est-ce qui empêcherait la direction du Forum d'éliminer certaines banderoles?

Malgré cette décision du Canadien, à propos des joutes des Bruins au canal 22, les gens continueront à dépenser de l'argent pour assister aux parties. Même ceux qui ont des billets gratuits déboursent quelque argent pour leur transport, l'achat de programme, de souvenirs, etc...

Les amateurs de hockey du Québec trouvent insensée la longueur de la cédule, révoltants les salaires versés à des «athlètes» qui, plus souvent qu'autrement, rient des gens et se traînent les pieds sur la glace. Ils trouvent ridicule le fait que 16 équipes sur 21 participeront aux éliminatoires, un «exploit» dont seul le hockey professionnel peut «se vanter».

Malgré ces reproches sévères adressés au hockey professionnel et en dépit du manque flagrant de diplomatie du Canadien à certaines occasions, les amateurs de hockey du Québec continueront encore à s'entasser comme des sardines dans les gradins du Forum pour voir évoluer, certains soirs, quelques-unes des plus minables équipes sportives du sport professionnel.

Nos amateurs de hockey sont vraiment à plaindre. Pauvres amateurs de hockey québécois! Pauvres poissons!!!

Jean-Marc PATOINE
Arvida, P.Q.

P.S.: Vous souvenez-vous de la campagne de boycottage de la bière Molson dans l'Ouest? Un jour, ce sera notre tour???

Vivre à St-Laurent

M. Marcel Laurin,
Maire de Saint-Laurent

J'apprends dans la presse du mardi 12 février 1980 une nouvelle concernant l'adoption d'un nouveau plan directeur de développement, au sujet duquel dans les mois qui viendront les citoyens de notre ville pourront se prononcer.

Vous désirez, dites-vous, «que Saint-Laurent demeure une ville où il fait bon vivre». Je crois qu'il en demeurera ainsi, ou plutôt que Saint-Laurent deviendra vraiment une ville où il fait bon vivre (et non seulement gagner sa vie), si et seulement si, dans une ville qui d'abord et avant tout met, me semble-t-il, l'accent sur les éléments industriels, commerciaux et financiers, on respecte et cherche à atteindre un équilibre constamment menacé dans la répartition des zones industrielles, résidentielles et récréatives.

La ville que nous habitons, au sol ceint d'autoroutes, au ciel traversé d'avions polluant par le bruit autant que par l'émission de leur carburant, offre certains bonheurs en ce qui concerne les zones résidentielles, tout dépendant bien sûr du lieu où l'on se trouve, c'est-à-dire finalement du portefeuille dont on jouit.

Je crois qu'en ce qui concerne les espaces voués à la récréation, l'administration municipale devrait mettre l'accent sur l'aspect esthétique autant que sur celui de la fonctionnalité des bâtiments qu'elle met à notre disposition. Je donnerai en exemple le déprimant petit chalet du parc Gohier. Seul un af-

freux graffiti géant lui donne une âme à sa mesure, et je vous jure que la vulgarité de cet écrit ne m'affecte en rien. Je déplore seulement qu'il soit le seul signe de vie attaché à cette «cabane», nom dont, enfants nous l'avions baptisée...

Dans le même parc, puisqu'on y est, par un beau matin d'été des émondeurs sont venus. Quand le soleil s'est couché, le promeneur du soir contemplant un tout autre spectacle. Il était retourné comme dix ou vingt ans en arrière. Pourquoi? Interrogés, les émondeurs ne purent rien dire. Je ne connais pas le type d'entretien que nécessitent les arbres des terrains de jeu. Peut-être (je le souhaite), cette coupe s'effectuait-elle en vue d'un paysage futur, afin de donner de la hauteur aux arbres. J'espère seulement que cette transformation en moins beau de l'espace ne visait pas qu'à occuper les employés de la ville.

Parce que s'il s'agit de l'occuper, je leur proposerais d'aller reverdir la rue Décarie, d'aménager, coin Décarie et Côte-Vertu, le terrain vague aux grands arbres où les citoyens-piétons depuis tant d'années se sont créés de petits sentiers; donc, je leur proposerais de chercher à embellir de semblables lieux réellement vivants de la vie même du citoyen, avant que financièrement on ne décide de les sacrifier à quelque vendeur de fast-food, venu d'un ailleurs toujours le même...

Daniel GUENETTE
Saint-Laurent

Les atrocités turques à Chypre

En réagissant violemment à ma lettre du 21 janvier dernier, M. Maurice Bolduc fait preuve d'une méconnaissance absolue du problème chypriote. Aussi, je tiens sa diatribe pour une injure à la douleur de ce peuple martyr dont le tiers a été dépossédé de ses biens, arraché à ses foyers et réduit à vivre sous les tentes, dans le dénuement et la misère.

Aux points soulevés par sa missive, je réponds comme suit:

1) Des documents officiels, récemment rendus publics, établissent de manière irréfutable la collusion de Kissinger avec les autorités turques, auxquelles il a donné le feu vert pour procéder à la sinistre opération d'avril 1974. Il ne s'agit point d'une accusation fantaisiste, comme le prétend le correspondant de LA PRESSE, mais d'un fait réel, dument homologué.

2) L'opération militaire en question, à qui les Turcs avaient donné le nom de code caractéristique d'«Attila» pour mieux en souligner cyniquement le caractère inhumain et brutal — n'en

déplaise à M. Bolduc — avait été préparée depuis plus de dix ans, et les Turcs ne cherchaient qu'un prétexte pour la mettre à exécution. Ce prétexte leur fut fourni par la tentative d'assassinat de l'archevêque-président Makarios, dont la disparition n'aurait en rien modifié la situation politique qui prévalait alors dans l'île.

3) Pas plus le gouvernement de la junte dictatorial que le gouvernement actuel n'ont eu l'intention de procéder au rattachement de l'île à la Grèce. Le premier avait même, pour prouver sa bonne volonté, retiré les troupes grecques de l'île, facilitant ainsi, à son corps défendant, l'invasion turque, qui avait pris tout le monde au dépourvu. Du reste, si la majorité grecque de l'île, qui compose les 4/5 de la population, opte en faveur de ce rattachement, qui oserait lui en tenir rigueur? Il en est de même du Québec: quelle instance internationale oserait décemment s'opposer à sa séparation du reste du Canada, si tel était le bon plaisir de la majorité de son peuple?

4) L'éducation de la minorité turque n'a jamais souffert de l'ingérence prétendument exercée sur elle par les autorités chypriotes grecques, pour la bonne raison que cette minorité avait sa propre assemblée communautaire, seule habilitée à pourvoir à l'éducation de la jeunesse chypriote turque et aux affaires se rapportant à ses institutions religieuses. La justice même était rendue, au sein de la communauté, par des juges turcs, et lorsqu'un délit quelconque était perpétré par un Turc sur la personne d'un Grec, les sanctions qui étaient imposées au premier étaient scandalusement dérisoires.

5) La Poste internationale était parfaitement justifiée de refuser des lettres portant le timbre «chypriote turc», attendu qu'il n'existe pas d'«Etat chypriote turc», mais d'une séparation territoriale de fait, dépourvue de tout statut juridique, et protégée, au mépris des lois internationales, par les canons et les chars de la République turque.

6) Enfin, ce que M. Maurice

Bolduc ignore, ou feint d'ignorer, c'est que les «troupes de libération turque» ont commis dans l'île des atrocités, des viols et des pillages qui défient la plus horrible des descriptions. Il ne s'agit pas d'une affirmation gratuite, mais de faits établis par la Commission d'enquête internationale, nommée par l'O.N.U., qui font pâler d'indignation tout homme épris de vérité et de justice. Les résultats de l'enquête, publiée en février 1977, remplissent des pages entières et constituent un acte d'accusation implacable contre la Turquie, qui n'en est pas, d'ailleurs, à ses premiers «exploits du genre».

Rappelez-vous, Monsieur Bolduc, le génocide des Arméniens, perpétré en 1915, et qui dépasse en horreur celui organisé quelques années plus tard par les nazis. Lisez bien cette page sanglante de l'histoire contemporaine de la Turquie et vous comprendrez, Monsieur, mieux que je ne saurais le dire, la valeur de la cause que vous défendez.

C. CHRISTODOULIDIS
Journaliste
Montréal

130 WATTS RMS

Sansui KOSS Sansui

PSST! VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS OREILLES

C'est garanti que c'est ici qu'on a les meilleurs prix 20% à 65% d'escompte

\$999⁹⁵

130 WATTS RMS TOTAL

l'ensemble comprend:

- le récepteur Sansui de 65 watts x 2 à 0.08% de distorsion, DC serv. A.M. FM stéréo, indicateur de puissance, indicateur de signal
- le tourne-disque Sansui, semi-automatique, entraînement direct, cartouche incluse
- le meuble audio Sansui, avec tablette et portes vitrées
- les haut-parleurs Koss, de 75 watts RMS chacun, système de haut-parleurs passifs, qualité exceptionnelle.

*Léger supplément pour appareil à cassette.

ROSEMONT ELECTRONIQUE

5916, rue Belanger (coin Lacordaire) 256-7571

567A, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme 432-2364

MAINTENANT OUVERT 5872, boul. Leger Montréal-Nord Galeries Leger 327-5073

CHARGEX VISA

Centrale de Crystal River Le pire accident depuis Three Mile Island

CRYSTAL RIVER, Floride (UPI, AFP et AP) — Près de 60,000 gallons d'eau radioactive se sont échappés du réacteur de la centrale nucléaire de Crystal River, hier, inondant le bâtiment scellé de l'institution.

Cet accident nucléaire, qui pourrait être le pire depuis celui de Three Mile Island, ne présente aucun danger pour les employés et les résidents de la région, l'eau radioactive ne s'étant pas échappée de l'édifice scellé.

«Aucune radiation ne s'est dégagée dans l'environnement», a déclaré Bill Johnson, le porte-parole de la Florida Power.

Le niveau de radiation à l'intérieur du bâtiment scellé était de 50 rem, dix fois la dose annuelle maximale pour les êtres humains, mais nettement inférieure à celle de Three Mile Island. Des pompes ont immédiatement commencé à ramasser l'eau radioactive, la déversant dans des réservoirs.

Un porte-parole de la commission des règlements nucléaires a révélé que la centrale nucléaire avait automatiquement cessé de fonctionner à la suite d'un accident.

Cette interruption a entraîné une chute de courant dans plusieurs régions de Floride.

La centrale qui se trouve à 100 kilomètres au nord de Tampa, appartient à la société Florida Power Corp. qui s'est empressée de déclarer que l'accident ne représentait actuellement aucun danger.

La Commission de réglementation nucléaire (NRC) a aussitôt envoyé sur place une équipe de techniciens pour veiller à ce que les règles de sécurité soient respectées afin d'éviter un accident du genre de celui survenu le 28 mars 1979 à la centrale de «Three Mile Island», en Pennsylvanie.

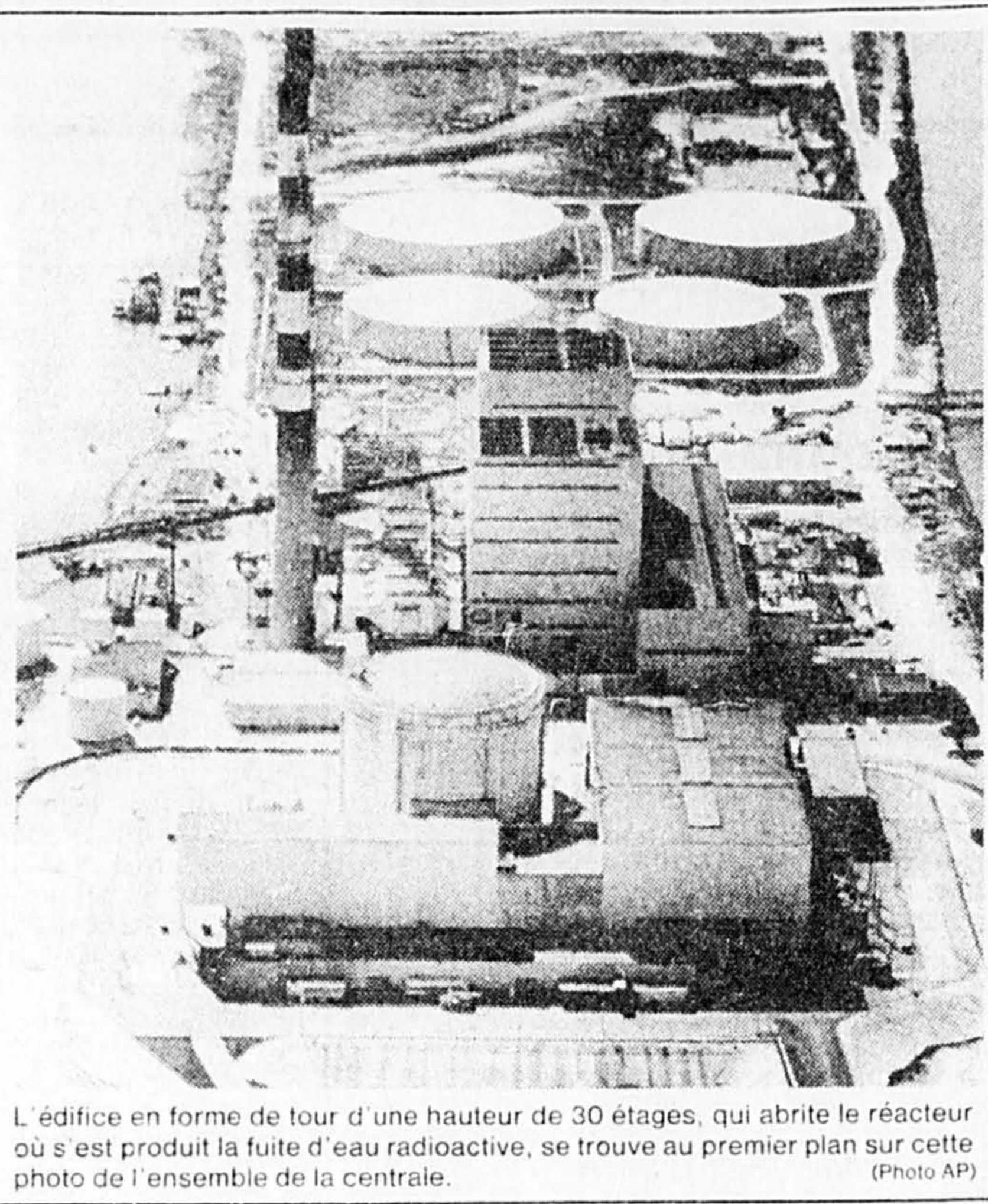
«Nous sommes en contact direct avec la salle de contrôle de Crystal River», a indiqué un porte-

parole de la NRC qui a précisé que les causes de cette fuite n'étaient pas encore connues.

Le réacteur de la centrale de «Crystal River» a été construit par la firme «Babcock et Wilcox» qui a également fourni celui de la centrale de «Three Mile Island», fermée depuis l'accident du 28 mars 1979.

Depuis son entrée en service en mars 1977, la centrale de «Crystal River» a connu une série d'incidents techniques qui a même entraîné sa fermeture du 3 mars au 17 septembre 1978.

Hier, il semble que les systèmes de refroidissement d'urgence du réacteur ont commencé à fonctionner, acheminant de l'eau radioactive additionnelle dans le réacteur, ce qui aurait provoqué la fuite. Il est possible qu'une valve de sécurité se soit bloquée en position ouverte et ait ainsi mis en marche les systèmes de refroidissement.



L'édifice en forme de tour d'une hauteur de 30 étages, qui abrite le réacteur où s'est produite la fuite d'eau radioactive, se trouve au premier plan sur cette photo de l'ensemble de la centrale. (Photo AP)

Cégeps: on négocie toujours

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Une nouvelle rencontre de négociations s'est tenue hier après-midi entre le négociateur en chef patronal, à la table centrale, M. Lucien Bouchard, et les représentants syndicaux des employés de soutien des CEGEPS mais ces derniers semblaient peu optimistes quant à l'issue de la réunion.

Il semble en effet que la rencontre de lundi soir n'ait pas donné grand-chose, chacune des parties demeurant sur ses positions.

Selon certaines sources, le conflit qui paralyse une vingtaine de CEGEPS ne se règlera pas tant que les parents et les étudiants ne feront pas plus de pression sur le gouvernement.

Par ailleurs, trois autres tables de négociations étaient à l'oeuvre hier.

Vol de la Brink's: cinq arrestations

(d'après CP) — Trois hommes et deux femmes ont été appréhendés hier, pour être interrogés sur un hold-up qui s'est soldé par la mort de Raymond Vince, un garde au service de la compagnie Brink's.

Un détective du département des homicides de la police de la CUM, qui a insisté pour conserver l'anonymat, a souligné qu'aucune

accusation n'avait encore été portée contre ces cinq personnes.

Vince, qui était âgé de 55 ans, a été abattu, sous les yeux de clients horrifiés, alors qu'il recueillait les recettes d'un complexe commercial du centre-ville, lundi; son compagnon s'est tiré sain et sauf de cette rencontre avec deux bandits, portant des masques de l'Hallowe'en, qui ont pris la fuite avec une somme d'argent s'éta-

blissant entre \$15,000 et \$18,000. Vince, qui était à l'emploi de la Brink's depuis 32 ans, a été atteint d'une balle à l'épaule et d'une autre à la poitrine, et succomba lors de son transport à l'hôpital. Selon les témoins, quatre ou cinq coups de feu furent tirés.

Un représentant de la compagnie a fait savoir qu'une récompense serait offerte pour toute

information qui entraînerait la capture des bandits; il n'a pu toutefois en préciser le montant. On sait qu'une récompense de \$100,000 est offerte par la Brink's relativement au meurtre d'un autre garde, Maurice Prudhomme, 30 ans, de Hull, abattu en décembre dernier au cours d'un hold-up qui rapporta \$400,000 à ses quatre auteurs; ceux-ci sont toujours recherchés.

BRINK'S
SUITE DE LA PAGE A 1

dans le dos, dans les couloirs de Radio-Canada, à Montréal, et d'un édifice gouvernemental, à Hull. On estime que ces vols, survenus les 15 août et 18 décembre, ont rapporté plus de \$325,000 chacun.

Dans le dernier cas comme pour les deux autres, un agent, M. Raymond Vince, âgé de 55 ans, de la compagnie Brink's, a été abattu sans avertissement, avant-hier, à l'intérieur de la Place Bonaventure. Pour s'emparer de quelque \$15,000, deux hommes masqués ont commis et autre meurtre crapuleux, d'après des témoins qui disent avoir entendu quatre coups de feu.

Trois semaines plus tôt, c'était cette fois au tour d'une caissière d'un supermarché Steinberg, rue Sherbrooke est, d'être blessée alors que des caçouards ont fait «cracher» leurs armes pour éviter toute résistance des gardiens de la Well's Fargo qu'ils ont dépouillés de plus de \$100,000.

Pas un seul de ces importants vols n'a été éclairci par les policiers. Aucun de ceux-ci, hier, n'a

consenti à expliquer ces insuccès. «Ce sont des enquêtes de longue haleine, et il est trop tôt pour dévoiler quelque détail que ce soit sans risquer de nuire au travail en cours», a notamment souligné un haut gradé de la police de la CUM.

D'après les enquêteurs, la plus grande difficulté tient au fait que la majorité des vols de ce genre sont l'oeuvre de gangs de criminels extrêmement bien organisés. Ils sont toutefois d'accord pour dire que la situation va s'aggravant, les bandits n'hésitant pas à tuer de sang-froid pour s'accaparer de grosses sommes d'argent.

Il n'est pas impossible, d'après quelques-uns d'entre eux, que les dispositifs de sécurité de plus en plus sophistiqués dont disposent les établissements bancaires aient incité certains individus à se tourner plutôt vers les attaques de camions blindés. D'autant plus que les butins à décrocher sont beaucoup plus alléchants, disent-ils, les tiroirs-caisses des banques ne contenant pas plus de \$2,000 dans la majorité des cas.

...mais beaucoup de soupçons
Ce n'est d'ailleurs pas d'au-

jourd'hui que les limiers québécois éprouvent des difficultés à faire la lumière sur ces crimes. Selon des informations non officielles, on en a résolu en entier seulement un depuis 1960, soit celui perpétré à Saint-Jovite contre un camion de l'Alliance, en mars 1978. Cinq hommes avaient été arrêtés et plus de \$1 million retrouvé.

Dans plusieurs cas, et notamment le vol de \$3 millions commis à la pointe d'un fusil mitrailleur monté sur un triplé, rue Dollard, dans le quartier des affaires, à Montréal, en mars '76 les présumés auteurs ont été traduits devant les tribunaux, puis relâchés faute de preuves suffisantes.

En rapport avec ce spectaculaire «vol du siècle», deux employés de Brink's, Gilles Lachapelle et Roland Brunette, purgent actuellement trois ans et neuf mois d'emprisonnement pour avoir ourdi cette affaire. Ils en ont toutefois appelé du jugement rendu.

Quant au seul brigand interpellé pour l'assaut d'un blindé sur le chemin de la Côte-de-Liesse, à Saint-Laurent, où un messager de Brink's avait perdu la vie, en septembre '73, William

McAllister, il aurait déjà repris sa liberté, au grand mécontentement des policiers, alors qu'il avait été condamné à l'emprisonnement à vie.

Le tout premier assaut

C'est en 1960, le 1er avril plus exactement qu'aurait eu lieu le premier assaut sur un fourgon de la Brink's. Deux individus avaient tenté, mais sans succès, de s'approprier \$1,600, en face du 1466 de la rue Mont-Royal est. Un garde les avait mis en fuite.

Des cambrioleurs professionnels ont également tout tenté, au fil des ans, pour aller jeter un oeil dans les chambres-fortes des trois compagnies Brink's, Alliance Ltée et Well's Fargo. Ces tentatives se sont produites, dans l'ordre, à Québec, en 1965; à Longueuil, en 1975; et enfin à Saint-Laurent, dans un immeuble loué, en 1977. Dans le deuxième cas, le coffre cachait quelque \$89 millions en argent liquide et valeurs négociables mais l'arrivée imprévue de la police a fait avorter l'audacieux projet, qui a fait l'objet de discussions publiques lors des dernières audiences de la CECO, à Montréal.

\$22.5 millions pour Abitibi-Price

TORONTO (PC) — Le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario vont verser une subvention de \$22.5 millions à même les fonds publics à la société de pâtes et papier Abitibi-Price Inc., qui a réalisé, en 1979, \$114 millions de bénéfices.

La part d'Ottawa sera de \$7.5 millions. Celle du gouvernement provincial de l'Ontario, \$15 millions, prélevés sur le fonds ontarien d'expansion de l'emploi.

Cependant, il n'y aura pas de nouveaux emplois.

La subvention représente une contribution des deux gouvernements au plan de modernisation des usines de la compagnie en Ontario — coût global: \$196.3 millions — qui, selon un communiqué de presse du ministère ontarien de l'Industrie, va entraîner la perte de 210 emplois au cours des 5 prochaines années.

ONTARIO
SUITE DE LA PAGE A 1

venus provenant des ressources énergétiques canadiennes.

Au lieu de réclamer un nouveau part du gâteau fiscal, l'Ontario préfère que ce soit Ottawa qui vienne à sa rescousse en introduisant un nouveau stratagème qui ralentirait la montée vertigineuse des provinces productrices et n'handicaperait pas celles qui sont consommatrices. Rappelons que les Ontariens constituent le principal marché pour le pétrole albertain.

Orgueilleux, son premier ministre, William Davis, qui devrait normalement faire appel au peuple l'an prochain, ne veut pas entrer dans l'histoire comme étant celui qui, sous son règne, a transformé l'Ontario de province nantie en province pauvre.

C'est pourquoi les revenus de quelque \$500 millions que sa province peut réclamer n'ont pas fait les manchettes.

Entre-temps, Ottawa, qui trouvait anormal que l'Ontario, dont le revenu per capita est plus élevé que la moyenne canadienne, jouisse de ces fonds avait présenté aux Communes, en décembre 1978, le projet de loi G-26,

afin de contrevvenir à ce droit. Toutefois, la dissolution du Parlement laissait le projet de loi sur le carreau.

Avec l'arrivée d'un nouveau gouvernement et la présentation d'un nouveau budget, «l'Ontario attend les événements» en espérant que l'on tiendra compte de son point de vue, dont il a longuement fait écho avant la présentation du «budget Crosbie» et la récente campagne électorale.

La stratégie

C'est par le biais d'une distribution des revenus provenant des richesses naturelles entre provinces productrices et consommatrices plutôt qu'en percevant des revenus tirés de la péréquation que Queen's Park compte conserver et raffermir sa position dominante qu'elle possède depuis la création de la Confédération.

Car la péréquation, qui ne devrait être révisée qu'en 1982, et réalisée à partir de l'addition de 29 sources de revenus de chaque province, même si elle lui apporte de nouvelles disponibilités financières, ne mettra jamais fin à l'explosion de l'Ouest et aux retombées économiques et politiques qui s'ensuivent.

NEW HAMPSHIRE
SUITE DE LA PAGE A 1

l'investiture démocrate.

Or, bien des choses peuvent changer au cours des prochaines semaines. C'est ainsi que la situation internationale pourrait s'améliorer (la crise iranienne) ce qui dès lors obligerait Carter à défendre ses politiques domestiques et économiques, un terrain où le président est en bien moins solide posture. Kennedy, en vertu de cette hypothèse, pourrait alors reprendre des votes dans les états populaires comme New York et la Californie.

Quarante-huit heures et Loeb

On explique ici la défaite lamentable de George Bush aux dernières quarante-huit heures de sa campagne dans le New Hampshire, d'une part, ainsi qu'à l'appui colossal d'autre part que consacra M. William Loeb, l'éditeur du Manchester Union Leader, symbole de la tradition conservatrice dans le Nord-Est américain.

En refusant que ses adversaires républicains participent au débat de samedi soir dernier orchestré par Ronald Reagan, George Bush s'aliéna la sympathie de nombreux républicains qui reprochèrent à l'ex-directeur de la CIA de prendre leurs votes pour acquis.

Dans l'argot politique américain, on appelle cela pointer ou percer trop vite («to peak too quickly»), ce qui constitue selon tous les stratèges la pire erreur que peut commettre un candidat à la présidence.

Cette erreur est d'autant plus paradoxale dans le cas de George Bush qu'il y a tout juste un mois il était le premier à soutenir qu'il s'agissait là du pire danger qui le menaçait. C'était en Iowa où il remporta le caucus républicain.

La défaite de M. Bush lui est d'autant plus cuisante que ce candidat texan non seulement mijotait sa campagne depuis plus de deux ans au New Hampshire mais qu'en plus il soutenait

avoir maintenu depuis le début un momentum irrévversible qui allait éliminer radicalement l'ancien Reagan au sein du parti.

Aujourd'hui, Ronald Reagan peut retourner dans son territoire naturel, le Sud-Ouest américain, et consolider son avance alors que George Bush se doit de rebâtir à neuf son organisation s'il veut faire renaitre le célèbre «momentum» de sa campagne.

Au moment de mettre sous presse, les résultats au sein du parti démocrate s'annonçaient comme suit: Carter 50 pour cent, Kennedy 37 pour cent, Brown 10 pour cent. Dans le clan républicain, Reagan menait par 56 pour cent, contre 22 pour cent à Bush, 13 pour cent à Baker, et à 9 pour cent à Connally.

Reagan congédié

La grande question que se posent maintenant les pundits américains consiste à comprendre pourquoi, deux heures avant que le vote ne soit dépouillé, Ronald Reagan a mis à pied ses principaux collaborateurs, dont M. John Sears le grand architecte de la campagne Reagan de 1975 contre Gerald Ford.

Ronald Reagan prétend qu'il y fut forcé car a-t-il déclaré hier il tenait à se rapprocher beaucoup plus des électeurs, ce que lui interdisait ses conseillers. Certains soutiennent qu'il ne s'agit là que d'un prétexte, la vérité étant que Ronald Reagan souhaitait revenir à ses thèmes ultra conservateurs au cours des prochains mois, une stratégie rejetée par Sears.

Pour Ted Kennedy, il s'agit de sa seconde défaite en moins d'un mois contre Jimmy Carter. Cette leçon est d'autant plus amère qu'il a été défait sur son propre terrain, ce que personne n'eut osé imaginer il y a trois mois, même pas les plus savants conseillers de Jimmy Carter.

Kennedy, à court de fonds, doit maintenant reprendre du collier au Massachusetts, son état natal, s'il veut maintenir ne serait-ce qu'un simulacre de crédibilité aux yeux de l'ensemble de l'électorat américain.

VENTE DE FÉVRIER

ESCOMPTE DE 20% À 65%

Technics
DIRECT DRIVE
Kaiser
suggère: \$91.95
à partir de \$229.50

Technics
2 heures-Technics, modèle SA-600A, encastré de grande efficacité, de 100W, crete de 91db/W.
Valeur suggère: \$99.95
à partir de \$59.95

Technics
45% DE RÉDUCTION

Panasonic
à l'avant-garde du temps
PROJÉCTEUR COULEUR à ÉCRAN DE 60" AVEC T.V. COULEUR INCORPORÉE

VIDÉO TAPE - MAGNÉSCOPE
VHS OU BETAMAX
Magnéscope portable à cassettes de 2, 4, 6 heures avec alimentation triple 6 cassettes VHS Panasonic incluses.
L'ensemble comprend: Projecteur téléchargeur, écran de 60", magnéscope Panasonic modèle PV-1200 à 2 cassettes Panasonic VHS, 2, 4, 6 heures.
SUPER SPECIAL D'ENTRÉE \$2495.00

RCA
Magnéscope enregistrement de 6 heures, avec programmation électronique de 7 bandes, mouvement rapide, double vitesse, action arrière avec charge instantanée, réglable par contrôle à distance. Modèle G15 de RCA.
\$ \$ \$ \$
RCA

Panasonic
à l'avant-garde du temps
OPTIONNEL
CAMÉRA COULEUR PRISÉ SPÉCIAL
SUR PLACE SEULEMENT

VOUS POUVEZ PAYER EN 3 MOIS ET CE SANS FRAIS D'INTÉRÊTS AVEC TOUT ACHAT DE \$200 ET PLUS

PLAN BUDGÉTAIRE CHARGEX
PLAN MISE DE CÔTÉ MASTER CHARGE

PIONEER
Recepteur stéréo Fisher, modèle RS-1022 de 64 watts RMS total, 2 haut-parleurs à 3 voies, modèle Y-1003 de 10 watts RMS total.
Prix d'entrepôt: \$439.50

GRATUIT
AVEC L'ACHAT DE L'UN DE CES ENSEMBLES, VOUS OBTIENDEZ GRATUITEMENT UNE TABLE TOURNANTE PIONEER
D'une valeur de \$252.95

5 ANS DE GARANTIE
SUR RÉCEPTION ET AMPLIFICATEUR
TOUTES LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES

KENWOOD
Recepteur stéréo Raywood, modèle RD-2500 de 52 watts RMS total, 2 haut-parleurs.
Prix d'entrepôt: \$547.50

Technics
Recepteur stéréo Pioneer, modèle SA-610 de 50 watts RMS total, 2 haut-parleurs à 3 voies, modèle Y-1003 de 10 watts RMS total.
Prix d'entrepôt: \$599.50

Technics
Système stéréo Technics, modèle SD-8111 Amplificateur Technics, modèle ST-8111 de 50 watts RMS total, 2 haut-parleurs à 3 voies, modèle Y-1003 de 10 watts RMS total.
Prix d'entrepôt: \$719.50

PIONEER
Amplificateur stéréo Pioneer, modèle SA-6800 de 90 watts RMS total, Système stéréo stéréo Pioneer, modèle TS-5800, avec 2 haut-parleurs à 3 voies, modèle Y-1003, 12 in. 110 watts RMS total.
Prix d'entrepôt: \$799.50

Technics
Système stéréo Fisher, modèle FR-2110, Amplificateur stéréo Fisher, modèle CA-2110 de 110 watts RMS total, avec 2 haut-parleurs de 12" à 3 voies, modèle Y-1003 de 10 watts RMS total.
Prix d'entrepôt: \$799.50

J.M. SAUCIER ÉLECTRONIQUE LTÉE
10090, SAINT-LAURENT 389-3541 • 389-3542

PRÈS DU MÉTRO SAUVÉ GRAND STATIONNEMENT

Possédez-vous des appareils ménagers Kenmore?

Si oui, nous vous garantissons que chez SEARS nous allons continuer d'assurer le service après-vente de tous les appareils Kenmore même ceux qui ont été achetés chez Simpsons.

L'achat de Simpsons par La Baie a entraîné des modifications concernant les marchandises et les services que Simpsons et Simpsons-Sears offraient en commun tels que les appareils ménagers Kenmore—vendus maintenant exclusivement par Simpsons-Sears (SEARS).

Depuis le 1er janvier 1980, les appareils Kenmore sont vendus que par Sears. Notre service d'entretien reste bien sûr, à la disposition de tous les possesseurs d'appareils Kenmore. Il suffit de vous adresser au magasin ou au bureau de vente Sears le plus proche. Pour Montréal et sa proche banlieue, téléphonez à 333-5740. St-Jérôme 432-2110 poste 205.

Les appareils ménagers Kenmore dont vous avez appris à apprécier la qualité et le bon rendement sont toujours offerts dans les magasins, les bureaux de vente et dans les catalogues Sears.

Nous vous remercions de faire confiance à Sears et nous vous rappelons que nous assurons le service après-vente.

Sears Kenmore

Après avoir fait avorter le scrutin secret sur les offres Coup de force de Desjardins au 144: il est «élu» pour négocier

par Laval LE BORGNE

Plus de cinq ans après la Commission d'enquête Cliche sur les libertés syndicales dans la construction, malgré que le célèbre «local 144» des plombiers, affilié à la FTQ, soit encore sous tutelle gouvernementale, M. André Desjardins, l'ex-dirigeant de ce syndicat, a empêché lundi plus de 1,000 plombiers de se prononcer au scrutin secret sur les dernières propositions patronales. Il a de plus été «élu», avec quelques-uns de ses proches collaborateurs, sur un comité de négociation qui voudrait remplacer celui mis en place avec l'appui des tuteurs gouvernementaux.

Cette «élection» s'est déroulée cependant une fois que la majorité des plombiers présents à l'assemblée eurent quitté les lieux, dépités du sabotage de la réunion mené par M. Desjardins lui-même.

L'assemblée, à laquelle ont assisté entre 1,000 et 1,500 plombiers, s'est tenue au sous-sol de l'é-



André Desjardins

glise Notre-Dame-du-Rosaire, sise à l'intersection des rues St-Hubert et Villeray, à Montréal.

Elle s'est déroulée en présence du président du Conseil provincial des métiers de la construction du Québec, M. Maurice Pouliot. On sait que la FTQ est présentement en guerre contre le CPMCO qu'elle accuse d'être contrôlé entièrement par les dirigeants américains des syndicats de la construction.

M. Pouliot, qui est le

beau-frère de M. Desjardins, n'est pas intervenu durant l'assemblée.

Les deux premières heures ont été consacrées à des explications des demandes syndicales et des propositions patronales à la table de négociation, explications fournies par M. Robert Roy, l'agent d'affaires responsable de la négociation. Tout au long de son exposé, ce dernier a été interrompu, chahuté, soit par M. André Desjardins, ou soit par certains de ses collègues, dont MM. Jean-Claude Surreault, Gérard Cyr, Gilles Plouffe, René Dussault.

L'assemblée d'information a été suivie d'une période de questions fort houleuse elle aussi. L'assemblée s'est définitivement gâtée cependant lorsque M. Roy a voulu procéder à la tenue d'un scrutin secret.

MM. Desjardins et ses collègues sont montés sur la scène, ont ridiculisé M. Roy, l'ont entouré, pendant que certains s'affairaient à démolir les isolements «à coups de

pied et à coup de poing», de dire M. Roy.

Voyant cela, M. Roy a mis fin à l'assemblée générale, a ramassé ses papiers et a quitté les lieux en compagnie «d'au moins les trois quarts» des personnes présentes, a-t-il dit.

Durant la deuxième partie de cette réunion, les plombiers restés fidèles à M. Desjardins ont procédé à l'élection d'un comité de négociations formé de M. Desjardins et de ses plus proches collaborateurs (nommés précédemment).

Selon M. René Monette, un autre agent d'affaires anti-Desjardins, c'est la quatrième assemblée du 144 que sabote le controversé «syndicaliste».

En 1978, en mai, ce fut l'assemblée générale «des oeufs» (M. Monette lui-même se rappelle en avoir reçu quelques-uns) à l'automne de la même année, ce fut l'assemblée des chaises (M. Desjardins et ses collaborateurs ont fait tant de bruit avec les chaises qu'on n'y entendait plus

rien d'autre); en août 1979, ce fut l'assemblée «des bottines à Desjardins» (ce dernier a consacré toute ses énergies à ridiculiser une demande syndicale voulant que les entrepreneurs défraient le coût des chaussures requises pour le travail sur les chantiers) enfin il y a eu celle de lundi.

Tutelle pour tutelle...

«Entre 15 ans de tutelle Desjardins et 5 ans de tutelle gouvernementale, les travailleurs de la construction préfèrent de loin la tutelle gouvernementale», a dit M. Robert Roy, en guise d'épilogue à cet ultime incident.

«Desjardins a empêché la tenue du premier scrutin secret au 144 depuis 13 ans parce qu'un tel vote, s'il avait eu lieu, aurait donné une crédibilité certaine aux dirigeants actuels», a expliqué M. Roy.

«Que les membres obtiennent un bon décret ou pas, il s'en foute; c'est le pouvoir qui l'intéresse avant tout», de conclure M. Roy.

Sears

CET HEUREUX MARIAGE CRÉE UNE MODE PLUS FÉMININE

En vigueur du 27 février au 1er mars ou jusqu'à épuisement de la marchandise



Magasinage en personne seulement
Sears, Manteaux et robes pour dames, rayon 31

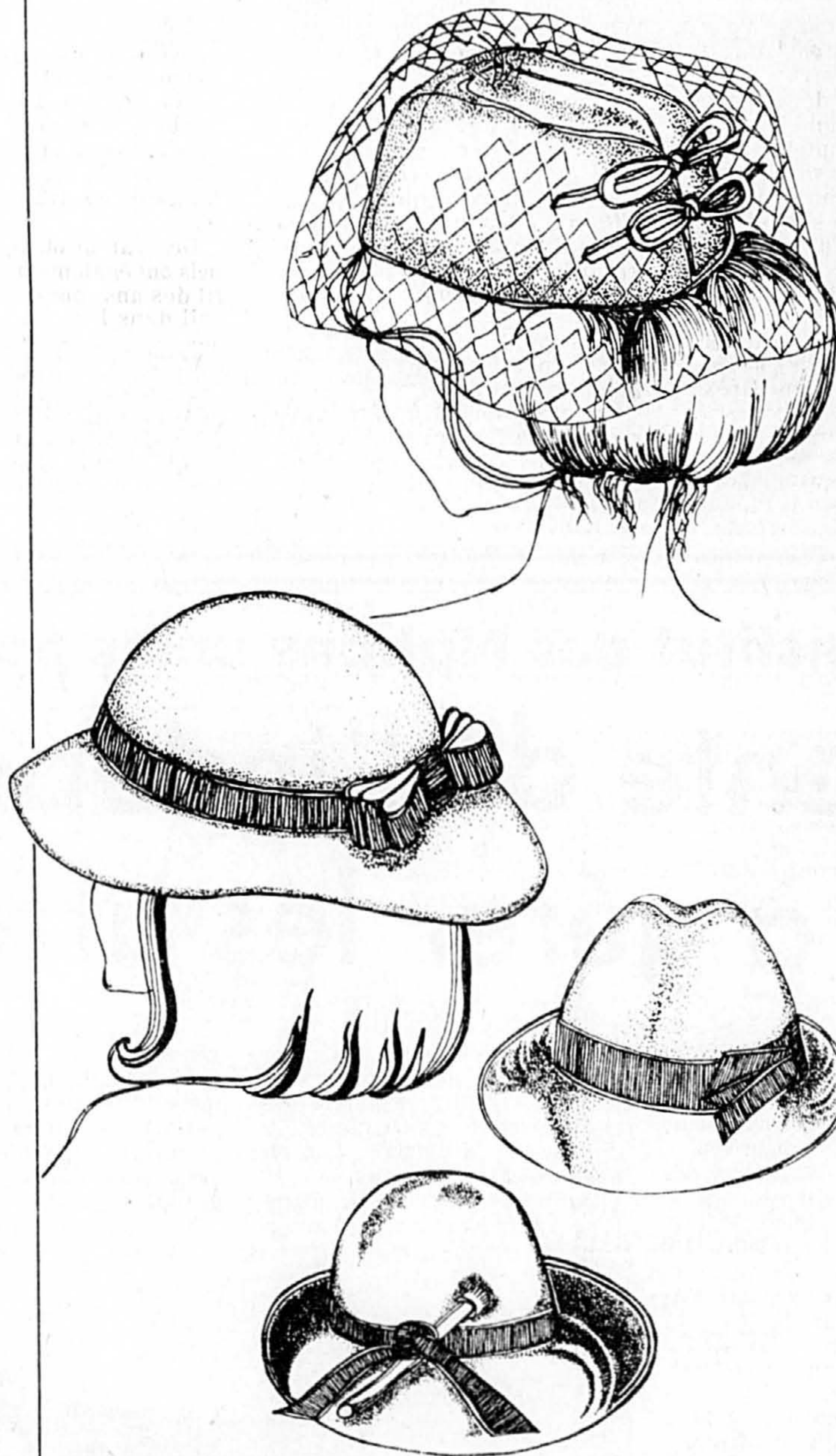
Chez Sears, un épanouissement de fins imprimés

Deux modèles romantiques, faits d'un léger tricot de polyester. Laver à la machine et suspendre. Couleurs et imprimés variés. Tailles 8-18.

A—Robe à encolure loin du cou et mancherons fendus. Corsage doublé. Élastique à la taille et ceinture fine. No 2600.

B—Robe avec décolleté en V et mancherons. Corsage doublé nylon. Jupe ample et élastique à la taille. Ceinture lien. No 0221.

19⁹⁹ ch.



ÉLÉGANT COMPLÉMENT PRINTANIER

14⁹⁹

Rég. \$19.00
à \$22.00

Magasinage en personne seulement
Sears, Accessoires pour dames, rayon 88

Complétez votre garde-robe printanière grâce à nos 4 modèles de chapeaux tels que: Tambourin #1020, «Derby» #1009, Chapeau à coiffant décalé latéral #1012 et Fédora #1017.

ASSURANCE DES QUÉBÉCOIS

LES QUÉBÉCOIS ONT BESOIN D'UNE ASSURANCE-VIE: «PAYABLE COMPTANT LORS DU DÉCÈS»

SONT ÉLIGIBLES LES PERSONNES DE 45 à 85 ans

ENRÔLEZ-VOUS MAINTENANT



- * JUSQU'À \$6,000 COMPTANT
- * PAS D'EXAMEN MÉDICAL
- * VALIDE PARTOUT DANS LE MONDE

Ne laissez pas une charge FINANCIÈRE à ceux que vous aimez

INSCRIVEZ-VOUS IMMÉDIATEMENT

Postez dès aujourd'hui pour renseignements gratuits. (sans obligation de votre part)

NOM.....
 ADRESSE.....
 VILLE.....
 OCCUPATION..... ÂGE.....

PLAN { Assurance-vie payable au décès
 Sécurité
 Familiale

UNITED AMERICAN INSURANCE CO.
 Station Côte-des-Neiges, C.P. 23
 Montréal, H3S 2S4

Robert G. Zsoldos Ltée
 4513, boul. des Sources, Roxboro, Québec

ASSURANCE DES QUÉBÉCOIS

Simpsons-Sears

MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT

«RÉGULIER» ou «ÉTAI»
 RÉFÈRE AUX PRIX
 Simpsons-Sears



Les facteurs impondérables dans le référendum



Marc
LAURENDEAU

(collaboration
spéciale)

PARMI LES SURPRISES de cette période pré-référendaire, il faut retenir le succès que semble remporter le gouvernement péquiste dans sa tournée du Québec. Un certain reflet de ce phénomène apparaissait en début de semaine alors que les maires des villes de Sorel, Tracy et Longueuil proclamaient leur appui personnel à la campagne du «oui». À la réunion publique, un groupe de 19 résidents de la Rive sud — édiles municipaux, professeurs, avocats, journalistes et leaders syndicaux — se leverent et énoncèrent à tour de rôle leurs raisons de voter en faveur de la souveraineté-association.

Une certaine ferveur semble imprégner les assemblées du Parti québécois. Plusieurs notables locaux (prêtres, cultivateurs, conseillers municipaux, docteurs, ménagers, hommes d'affaires et professionnels retraités) déclarent publiquement leur adhésion à la campagne du «oui». Des libéraux localement aussi notoires que les ex-candidats Lucien Collard (Lac-Saint-Jean), Marcel Claveau (Chicoutimi) et Gérard Beaudry (Bourget) ainsi que l'ancien député unioniste Fernand Lizotte (maintenant maire de St-Jean Port-Joli) ont annoncé qu'ils soutenaient l'option du «oui». Plusieurs personnalités régionales ont témoigné de leur engagement en assemblée publique. Ce qui faisait dire au journaliste Robert McKenzie, du Toron-

to Star, que les réunions possèdent presque l'intensité des assemblées religieuses de Billy Graham.

Le PQ dissocié de l'option du «oui»

Tout vient de ce que le premier ministre René Lévesque, dans divers milieux, est parvenu — aussi curieux que cela puisse sembler — à dissocier mentalement le PQ de l'option du «oui» et à faire percevoir une réponse au référendum comme l'ultime chance d'un Québec qui veut s'affirmer. Décrivant la consultation populaire comme un événement non partisan, la première opportunité depuis 400 ans pour les Québécois de se prononcer sur leur régime politique, le chef du gouvernement lançait à Val d'Or: «Pour la première fois, nous sortons les choses des mains des politiciens». Devant cette manière audacieuse et sans doute efficace de courtiser le vote des indécis et des adeptes du fédéralisme renouvelé, plusieurs militants libéraux fulminent et qualifient en sourdine cette démarche d'hypocrisie.

Mais, bien que le blitz pré-référendaire n'ait pas connu à Montréal et à Québec le succès escompté, il paraît susciter beaucoup d'enthousiasme dans les zones rurales et les villes moyennes de la province. Au début, le gouvernement péquiste se trouvait empêtré dans ses négociations avec les employés du secteur public. Mais, depuis février, le climat social s'étant amélioré grâce à la fin des principaux conflits de travail, la stratégie péquiste de rejoindre patiemment les «décideurs» pour influencer le milieu semble porter des fruits.

Le plus étonnant à cet égard c'est que les libéraux provinciaux ne soient pas présentement outillés pour répliquer à cette pré-campagne extrêmement passionnée sur le même terrain. Le document constitutionnel de la commission

politique du PLQ est bien figolé et remarquablement construit, mais il fait assez peu appel aux émotions. Bien au contraire, il présente le nouveau partage des pouvoirs et le réaménagement des institutions fédérales dans un style surtout accessible aux constitutionnalistes et aux économistes. Sous sa forme actuelle, il pourrait difficilement devenir un succès de librairie.

La riposte du Parti libéral

Le Parti libéral du Québec émettait cependant en début de semaine cinq documents assez polémiques, appelés à être distribués sous forme de fascicules et qui pourraient connaître une plus grande diffusion. Basés sur une argumentation chiffrée qui fait surtout appel à la raison, ils se situent à un tout autre niveau que l'offensive menée par le gouvernement péquiste sur les ailes du sentiment national. La riposte n'est peut-être pas encore la plus appropriée. De plus, un de ces documents, celui du démographe Jacques Henripin, est susceptible de ranimer le débat linguistique, lors du très prochain congrès du PLQ. Les éternels nostalgiques du libre choix, toujours présents au sein du PLQ, seront tentés, devant les chiffres rassurants sur le sort de la majorité francophone au Québec, de proposer un accès plus facile à l'école anglaise. Ce qui équivaldrait à rouvrir la boîte de Pandore.

Le congrès d'orientation du Parti libéral du Québec ne survient certes pas au meilleur moment. Il braque les projecteurs sur l'opposition juste avant le débat sur la question et détourne ainsi l'attention de la position gouvernementale. Si, lors du congrès, les interventions des militants se situaient exclusivement dans la ligne de pensée du chef, le parti au pouvoir mettrait vite en lu-

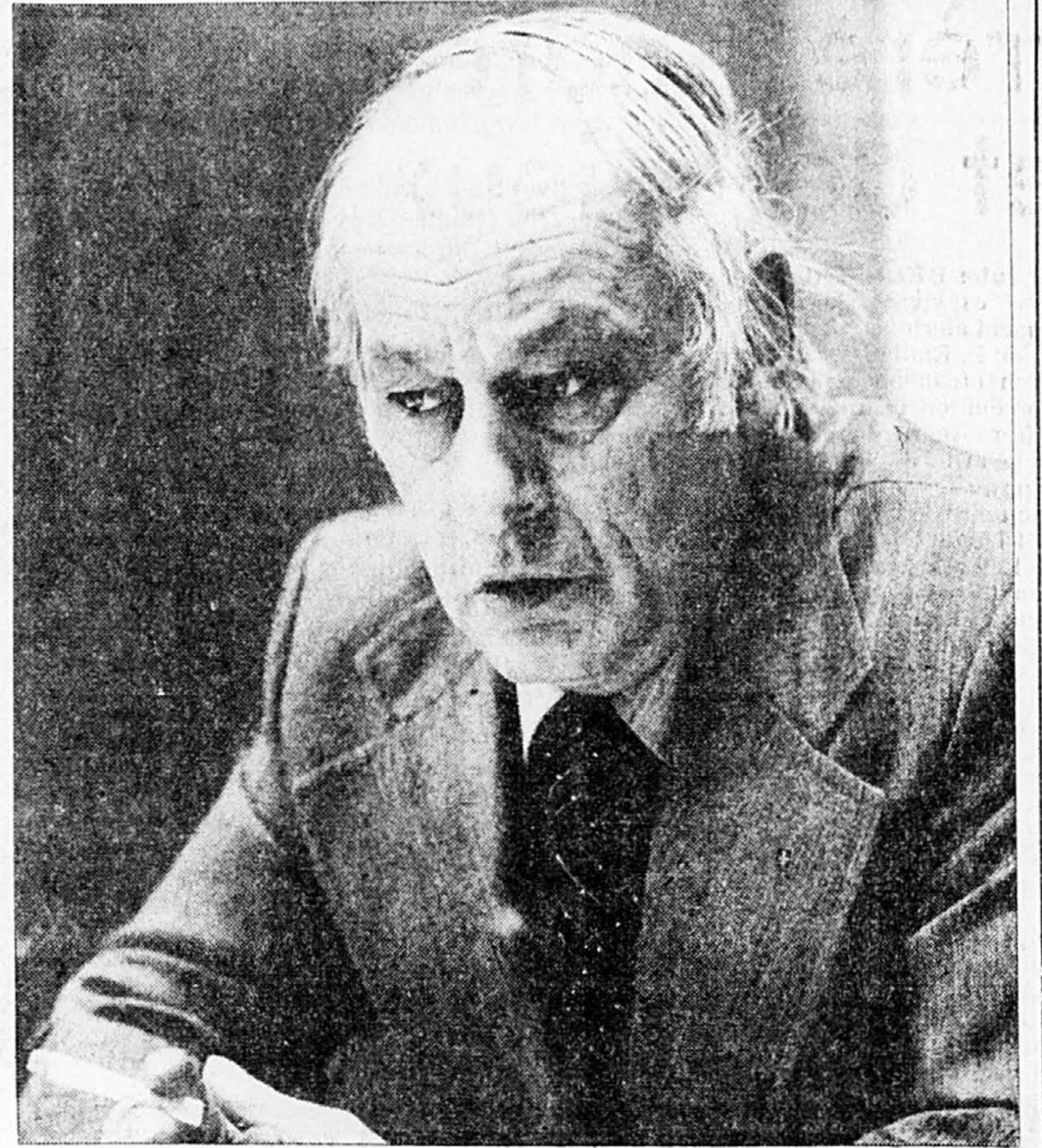


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Le premier ministre René Lévesque est parvenu à dissocier mentalement le Parti québécois de l'option du «oui» et à faire percevoir une réponse au référendum comme l'ultime chance d'un Québec qui veut s'affirmer.

mière cette manifestation d'orthodoxie étouffante. Dans l'hypothèse inverse — plus probable et plus conforme à la tradition intellectuelle des libéraux provinciaux — où de vives discussions s'élevaient, le gouvernement péquiste serait le premier à exploiter ces divergences lors des prochains débats de l'Assemblée nationale.

Interventions possibles des agents économiques

Parmi les autres facteurs impondérables de cette campagne référendaire, on doit compter les interventions des agents économiques. Rien dans la Loi 92 n'empêche des compagnies multinationales d'annoncer d'avance leur départ en cas de réponse affirmative au référendum; de telles pressions intimidantes pourraient s'exercer sur l'opinion publique, sans qu'on puisse les encadrer dans un contrôle des dépenses. Ajoutons le phénomène des sondages qui, chez nous n'est toujours pas réglementé. Ceux-ci engendrent souvent le conformisme. Aucune disposition n'empêche une entreprise de presse de commander un sondage aussi peu sérieuse que

celui qui était entrepris et compilé hâtivement par l'IQOP, juste après le dépôt de la question et qui consistait à lire celle-ci au téléphone, alors que plusieurs citoyens n'en avaient pas encore une connaissance préalable.

Il faut compter aussi avec le rôle du nouveau gouvernement libéral fédéral. Non seulement celui-ci comprendra-t-il plus d'une soixantaine de députés fringants, inactifs, non appelés au cabinet et en quête d'une cause à défendre mais le premier ministre Trudeau lui-même sera tenté d'intervenir.

À sa manière, M. Pierre Elliott Trudeau pourrait s'efforcer de démontrer l'utilité du fédéralisme en soulignant les aspects inquiétants de la crise du pétrole, dans un premier temps, puis en convoquant une conférence fédérale-provinciale, afin de rendre les ressources pétrolières albertaines disponibles pour tous les Canadiens. L'arsenal des pouvoirs d'urgence reste toujours dans le paysage, pour sauver le Canada, au cas où l'impasse serait totale. En raison de plusieurs facteurs, la partie est loin d'être jouée et bien peu d'observateurs pourraient en prédire le résultat.

Les étudiants de l'Institut des Nations unies pour la Namibie

Dans l'attente de l'indépendance, ils se préparent à gérer les affaires du pays

LUSAKA, Zambie (PC) — Le haut mur de brique, la clôture de fer et les gardiens à l'oeil alerte semblent déplacés dans cette école qui forme des secrétaires et des fonctionnaires.

Mais ceci n'est pas une école ordinaire: c'est l'Institut des Nations unies pour la Namibie, une expérience unique en son genre dans l'histoire des peuples africains déterminés à gérer leurs propres affaires.

Les étudiants qui, tout en échangeant des plaisanteries, boivent un café dans la cafétéria ou qui flânent dans la cour ombragée après la classe, ont tous fui le gouvernement sud-africain en Namibie — connue également sous le nom d'Afrique du Sud-Ouest.

Mais plutôt que de prendre les armes, ils ont préféré attendre l'indépendance en se préparant à devenir les premiers bureaucrates indigènes de leur pays. «L'Afrique du Sud prétend que nous serions incapables de gouverner nous-mêmes, dit M. Mose Tjitendero, chargé de cours à l'école. Nous avons jugé que cet argument était valide, et nous avons décidé d'y faire quelque chose», dit-il, parlant également à titre de membre dirigeant de SWAPO, l'organisation de politique et de guérilla qui dirige l'institut sous les auspices de l'ONU.

Une cible en puissance

La présence de SWAPO (South West Africa People's Organization) explique les mesures strictes de sécurité autour de l'école. Le quartier général militaire de l'organisation, à l'autre bout de la ville, a été gravement endommagé lors d'une attaque des Rhodésiens, il y a plusieurs mois.

Et de plus l'école est considérée comme une cible en puissance, de dire M. Tjitendero, âgé de 35 ans, qui détient un doctorat de l'Université du Massachusetts.

Mais bien que SWAPO ait des ennemis parce qu'il est un groupe d'insurgés, il a aussi des prétentions à la respectabilité. En 1966, les Nations unies ont révoqué le mandat que détenait l'Afrique du Sud pour gouverner la Namibie, et depuis elles ont reconnu SWAPO comme un parti politique légitime.

Dans l'intervalle, le Canada et quatre autres pays occidentaux — les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne de l'Ouest — cherchent, par l'intermédiaire de l'ONU, à obtenir que l'Afrique du Sud et SWAPO fassent la paix et tiennent des élections équitables.

Les discussions semblent traîner pour le moment, mais comme dit M. Tjitendero, «ce délai a l'avantage de faire de nous de meilleurs étudiants de nos propres affaires».

L'institut, fondé il y a trois ans, a une tâche ardue qui est de créer une fonction publique à partir de néant.

Ensuite, les élèves sont issus d'un système d'éducation défavorisé qui accorde la présence aux Blancs, dit M. Tjitendero. Ils manquent des connaissances

fondamentales dans les cinq domaines de l'administration sur lesquels l'institut concentre son enseignement: l'agriculture, la diplomatie, la finance, l'enseignement et les tribunaux.

Enfin, personne ne sait quand le pays sera placé sous le gouver-

nement de la majorité noire. Cela peut prendre des années, mais l'école présume que l'indépendance est imminente, dit le professeur. A cause de cela, le programme est fait d'une série de cours intensifs.

Il y a également le problème de

recrutement, à la fois en élèves et en professeurs. L'école ne peut pas recruter les élèves directement de Namibie, mais elle doit choisir 100 élèves par année, parmi ceux qui ont fui le pays. Et il est difficile de s'enfuir, à cause des combats sporadiques à la

frontière et à cause des restrictions imposées par l'Afrique du Sud sur l'émigration.

Les enseignants namibiens qualifiés, qui connaissent bien les coutumes et les problèmes locaux, sont rares, ce qui fait que l'école doit compter en partie sur des professeurs venus d'ailleurs.

Un de ces derniers, M. Gerald Argue, spécialisé en formation de secrétariat, est originaire d'Abbotsford, C.-B. Il est ici pour une durée de six mois.

Professeur ennuyé

Tout en affirmant qu'il admire les objectifs de l'Institut, il admet être très ennuyé par certaines choses. «Mes élèves ont commencé à parler l'anglais seulement en mars dernier, quand ils sont arrivés ici», dit ce professeur de 47 ans, qui a mis sur pied d'autres programmes du même genre dans le sud du Soudan, au Ghana, dans les Caraïbes et à Kamloops, C.-B. «Il faut réduire la langue à un minimum qu'ils puissent comprendre, tout en expliquant des choses comme le système postal ou le système bancaire.»

En plus d'apprendre l'anglais, les élèves doivent également recevoir l'enseignement général qui leur manque, dit M. Argue. Et tout cela en deux ans de cours, suivis par un an d'apprentissage dans un pays africain.

En dépit de ces difficultés, dit M. Tjitendero, le projet est indiscutablement valable. «Le port d'un fusil n'est pas une fin en soi, dit-il. C'est au moment de l'indépendance que se fera la plus grande lutte pour la reconquête nationale. Et cet institut fait partie de la lutte.»



Mose Tjitendero, chargé de cours à l'Institut des Nations unies pour la Namibie.

144photo PC

Utilisateur invétéré d'huile de saint Joseph Ses confrères traitaient le frère André de «frotteurs» et de «vieux graisseurs»

par Jules BÉLIVEAU

«C'est vivant. C'est écrit dans un style remarquablement alerte. C'est passionnant comme un roman.»
Le P. Emile Deguire, âgé de 83 ans, avait encore son manteau sur le dos, hier, lorsqu'il a donné cette appréciation au sujet de la toute nouvelle biographie du frère André, dont c'était le lancement à l'Auberge des pèlerins de l'Oratoire Saint-Joseph. Le doyen de l'équipe des religieux de Sainte-Croix gardiens du sanctuaire du mont Royal n'avait pas encore lu toutes les 400 pages et quelques du dernier-né des Éditions de l'Homme. Mais il en avait suffisamment parcouru le contenu pour ajouter: «C'est aussi un excellent scénario de film.»

Pas d'odeur d'encens

Un roman... Un scénario de film... Voilà, à coup sûr, le grand mérite de Micheline Lachance, l'auteur de ce livre tout simplement intitulé: «Le frère André» et sous-titré «L'histoire de l'obscur portier qui allait accomplir des miracles»: avoir rendu dans des termes tellement actuels, que l'on pourrait presque dire profanes, un sujet et un récit que d'autres n'auraient pu éviter de livrer enrobé d'odeur d'encens, de formules pieuses et peut-être de mièvrerie.

Non pas que le frère André n'était pas de son temps, ou ne soit plus actuel — bien qu'il soit mort il y a plus de 40 ans, soit quelques années au moins avant la naissance même de son dernier biographe — mais il y a eu tellement d'ambiance de sainteté et de piété populaire chez le thaumaturge du mont Royal et autour de lui qu'il eût été presque normal que cela déteigne un peu sur un récit de sa vie.

Des faits vécus

La vie du frère André telle que racontée par Micheline Lachance est toutefois bien différente d'une vie de saint ordinaire (la vie, et le saint aussi). Elle offre l'avantage peu commun de pouvoir être lue avec autant de plaisir que de profit par une religieuse cloîtrée ou par une personne se sentant bien loin de son habit de première communion.

Micheline Lachance précise, par exemple, qu'elle n'a pas voulu se prononcer sur les nombreux miracles attribués au frère André ou à son intercession. «Je raconte, tout simplement», dit-elle.

Et il faut reconnaître que, à l'aide des nombreux témoignages et dialogues authentiques qu'elle a recueillis et colligés, notamment grâce à l'excellente collaboration qu'elle a reçue des religieux de l'Oratoire Saint-Joseph, elle raconte des faits vécus qu'une biographie écrite il y a seulement 20 ans n'aurait tout probablement pas osé rapporter.

«Vieux graisseurs»

Par exemple, le fait que le frère André, utilisateur invétéré d'huile de saint Joseph, était traité, par quelques-uns de ses propres frères en religion, de «frotteurs» et de «vieux graisseurs». Par exemple, aussi, le fait que l'humble religieux, dont la réputation de sainteté était déjà fort répandue, ait lui-même traité de «voleuses» des religieuses chargées de la buanderie de sa communauté et qui avaient cru bon de prélever, à même ses vêtements, quelques «reliques».

Mais ce n'est pas tout: la nouvelle biographie du frère André déborde amplement le cadre strict des faits et gestes du fondateur de l'Oratoire pour offrir une vaste fresque de l'histoire du Québec depuis les troubles de 1837 jusqu'à la veille de la Deuxième guerre mondiale: époque peu connue, et mal connue par de nombreux Québécois d'aujourd'hui dont ils sont pourtant les héritiers.

L'émigration de nombreux Canadiens français vers les usines de la Nouvelle-Angleterre, la guerre de 1914-18, la grippe espagnole, la Crise, la peur du communisme, Maurice Duplessis et combien d'autres choses et personnes, qui toutes ont marqué la vie du frère André et celle d'un peuple à un certain moment de son histoire, sont mentionnées dans le livre de Micheline Lachance.

Et outre l'aspect historique, il y a l'aspect religieux qui rend ce livre passionnant. L'auteur dit d'ailleurs à ce sujet: «A l'occasion de la recherche que j'ai faite pour écrire ce livre, tout mon passé religieux a ressurgi, et je l'ai retrouvé avec tendresse.»



Le P. Emile Deguire, qui a bien connu le frère André, en compagnie de l'auteur de sa nouvelle biographie, Micheline Lachance, qui n'était même pas née lorsque le thaumaturge du mont Royal est mort.

LA COLLECTION MAYFAIR
CRÉATION DE *Barrymore*

MAYFAIR allie l'élégance des lignes à la conception traditionnelle et aux couleurs d'aujourd'hui.

MAYFAIR est un savant mariage de onze tons chauds en velours soyeux avec l'un des quatre imprimés floraux traditionnels en coton. MAYFAIR est un mobilier merveilleusement exécuté à la main et digne de la réputation de Barrymore. Venez dès aujourd'hui faire votre choix. Vous apprécierez des années durant ce mobilier capitonné de très belle qualité.

Furniture Wholesalers
SALLES D'EXPOSITION DE MEUBLES
6820, rue Saint-Urbain, Montréal 274-8255

JOURS D'AUBAINE

PRIX VALIDES JUSQU'AU 4 MARS 1980

Vente de peinture pour l'intérieur!

Blanc à teindre
Offert en blanc, possibilité de teinte pastel moyennant un supplément de 50¢.

Profitez de notre plan de crédit

Faites de la carte **Rénovaprix** VOTRE carte

Rénovaprix

\$74.50 ch.

Latex «Spred» pour murs, mat No 3200

PRIX REG. \$11.97

\$10.99

le gallon

Satin «Spred» Latex pour murs No 3400

PRIX REG. \$15.85

\$14.95

le gallon

Latex «Lo Lustre» pour murs et boiseries No 3100

PRIX REG. \$17.29

\$15.99

le gallon

Latex «Spred» Email semi-lustre No 3700

PRIX REG. \$19.65

\$16.95

le gallon

Porte de vitre pour foyer fini laiton

Pour un hiver chaleureux, offrez-vous une porte de vitre pour le foyer. Jouissez de sa chaleur accueillante tout en conservant plus d'énergie. Elle s'adapte à tout genre de foyer ayant une largeur variant de 32 pouces à 38 pouces et une hauteur variant de 27 pouces à 31 pouces.

\$74.50 ch.

Le procès de 42 syndicats est ajourné au 28 avril

C'est hier que devait normalement débiter le procès de quelque 42 syndicats, membres du Front commun, sous l'accusation d'avoir violé la loi 62 adoptée par l'Assemblée nationale, pour assurer le retour au travail des employés, notamment dans les hôpitaux et autres établissements similaires.

Devant le juge Aldéric Deschamps, qui devait présider l'instruction, l'avocat de la défense, Me Claude Melançon a annoncé qu'un bref d'évocation avait été présenté à la Cour supérieure, récemment, et que, dans les circonstances, on devait normalement attendre la décision de cette cour avant de procéder.

Ce fut également l'opinion du juge Deschamps, qui, avec l'assentiment des parties, ajourna alors l'instruction au 28 avril prochain.

Dans leur requête, les syndicats soutiennent que le tribunal devant qui leur procès devait s'instruire n'a pas la juridiction nécessaire pour ce faire.

Il va sans dire que si la décision attendue leur était favorable, cela pourrait également influencer sur les procédures qui ont été entamées un peu partout dans la province, à l'époque, et il faudrait peut-être reporter toutes les accusations à nouveau devant la cour désignée comme étant habilitée à les entendre.

Hypothyroïde chez les bébés de Three Mile Island

La découverte d'un nombre anormal d'enfants nés avec une maladie de la glande thyroïde à proximité de la centrale nucléaire de Three Mile Island vient de soulever de nouvelles interrogations sur le danger des émissions radioactives qui se sont produites dans cette centrale en mars dernier. Au cours des neuf derniers mois de 1979, 13 bébés sont nés avec une hypothyroïde, une maladie qui peut entraîner un retard mental. Les responsables de la santé de l'Etat de Pennsylvanie ont fait savoir qu'ils ouvraient une enquête sur la possibilité que l'accident survenu à la centrale nucléaire soit une cause de la maladie.

Offre spéciale! Coiffeuse et dessus 16" x 24"

\$49.95

PRIX REG. \$59.95. Dessus en similimarbre, environ 16" x 24", porte-savon et rebords moulés à même. Coiffeuse blanche, prête à assembler. Robinetterie en sus.

Panneau carrelé 4' x 8'

REG. \$11.88

\$13.50 le panneau

Nettoyage avec un chiffon. Panneau blanc quadrillé noir (4") Épaisseur 1/8". Parfait pour la cuisine, la salle de bain ou la salle de lavage.

Cabinet à siphon inversé

Porcelaine blanche de qualité «A». Siège et couvercle en sus.

PRIX COUR. \$54.95

Lavabos ovales

Lavabos autoajustables, en acier émaillé. Modèles ronds aussi disponibles. Faites votre choix!

BLANC ORD. \$25.99

COULEUR ORD. \$29.99

\$22.99

\$26.99

«Waltec» Centre à 4"

Poignées «Tiara» en acrylique fumé.

PRIX REG. \$17.39

\$15.77

Isolant Fibre de verre

Nattes pratiques 15" x 48"

selon disponibilité

R-20 50 PI

\$13.18

la boîte

R-12 90 PI

\$14.10

la boîte

2 x 4" 8'

Epinette ou pin de Banks «économique» 96' et/ou 92' P.E.T.

89¢

ch.

Portes pliantes en acajou 2 panneaux

Hauteur normale de 6 ft. Ferrures anglaises, charnières anglaises, miroirs progressifs en sus. Prix de liquidation!

LARGEUR 2'0" \$25.99 \$38.00

LARGEUR 2'6" \$28.99 \$40.50

LARGEUR 2'8" \$32.16 \$44.75

Panneau et rouleau 7 1/2"

OFFRE SPECIALE!

\$2.29

le rouleau

Ensemble de 4 pièces comprenant même une rallonge de manche de 12".

Établi portatif «Shop King»

Modèle de luxe

Seulement

\$49.97

Modèle 615. Un accessoire qui vous permettra de construire presque n'importe quoi, des bibliothèques aux meubles. L'état et les chevilles peuvent retenir des pièces allant jusqu'à 24". Modèle repliable facilitant le rangement.

Scie à chaîne «SKIL» 16"

Moteur à essence

Modèle 1616 muni d'un FREIN SECURITAIRE breveté assurant votre protection. Une aubaine!

Allumage électronique transistorisé, graisseurs automatique et manuel. Poignées avant et arrière amortissant les chocs. OFFRE SPECIALE!

\$149.95

Tablettes - Fini mélamine

10" x 96"

REG.: \$4.29

\$3.99

SPECIAL

DÉTECTEUR DE FUMÉE

MARQUE CONNUE - PRIX REG. \$14.88

RABAIS DE \$3.00

Appareil complet avec pile alcaline 9 volts.

Puissante alarme à pulsations.

\$11.88

Lambris de pin nouveaux

Motif «Pickwick» très populaire. Chaque paquet comporte 6 rangs, quelques pièces de longueur irrégulière. Épaisseur 1/2".

1" x 6" x 8'

REG. 16.75

\$14.99

le paquet

Appareil fluorescent 4 pi

Modèle à deux tubes, allumage rapide, diffuseur enveloppant. Tubes non compris.

PRIX REG. \$24.98

\$22.98

Carreaux de plafond blancs 12" x 12" seulement

\$1.167

la boîte

Boîte couvrant 64 pieds carrés. Carreaux emboutés blancs, de qualité et marque réputées. Un excellent choix!

Panneaux de plafond Blancs 2' x 4'

Pour plafonds suspendus. Blanc uni.

PRIX REG. \$1.80

\$1.69

le panneau

Carreaux de plancher «Entretien facile»

12" x 12" x 080

Qualité FLINTKOTE

BOITE DE 45 CARREAUX - PRIX COURANT 83 LE CARREAU

Carreaux auto-adhésifs facilitant la pose. Collez-les dans et pressez en place! Vinyle robuste sans ULTRA-GLO d'entretien facile. TEINTÉS SELON DISPONIBILITÉ.

79¢

VOUS AIMERIEZ UNE NOUVELLE CUISINE? RÉNOVAPRIX A TOUT CE QU'IL FAUT POUR VOUS VENIR EN AIDE

<p>OUVERT SUR SEMAINE DE</p> <p>8:30 à 6:00 P.M. - SAM. JUSQU'À 5:00</p> <p>JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9:00 P.M.</p> <p>NOUS POUVONS ASSURER LA LIVRAISON A UN TARIF RAISONNABLE</p>	<p>SAINT-EUSTACHE</p> <p>226, 25e Avenue</p> <p>Tél.: 472-3000</p>	<p>VILLE MERCIER</p> <p>460 est, rue St-Jean Baptiste</p> <p>Tél.: 698-1770</p> <p>CHATEAUGUAY</p>	<p>TERREBONNE</p> <p>1639, boul. Moody</p> <p>Tél.: 471-1122</p>
<p>SAINT-JEAN</p> <p>845, rue St-Jacques</p> <p>Tél.: 347-2353</p>	<p>LEGARDEUR</p> <p>430 boul. Lacombe</p> <p>Tél.: 581-2740</p>	<p>ROCK FOREST</p> <p>4280, boul. Bourque</p> <p>Tél.: 566-0772</p>	<p>VALLEYFIELD</p> <p>288, boul. Mgr-Langlois</p> <p>Tél.: 371-6833</p>

Une tournée pour expliquer la loi sur les dépenses référendaires

par Pierre VINCENT de notre bureau de Québec

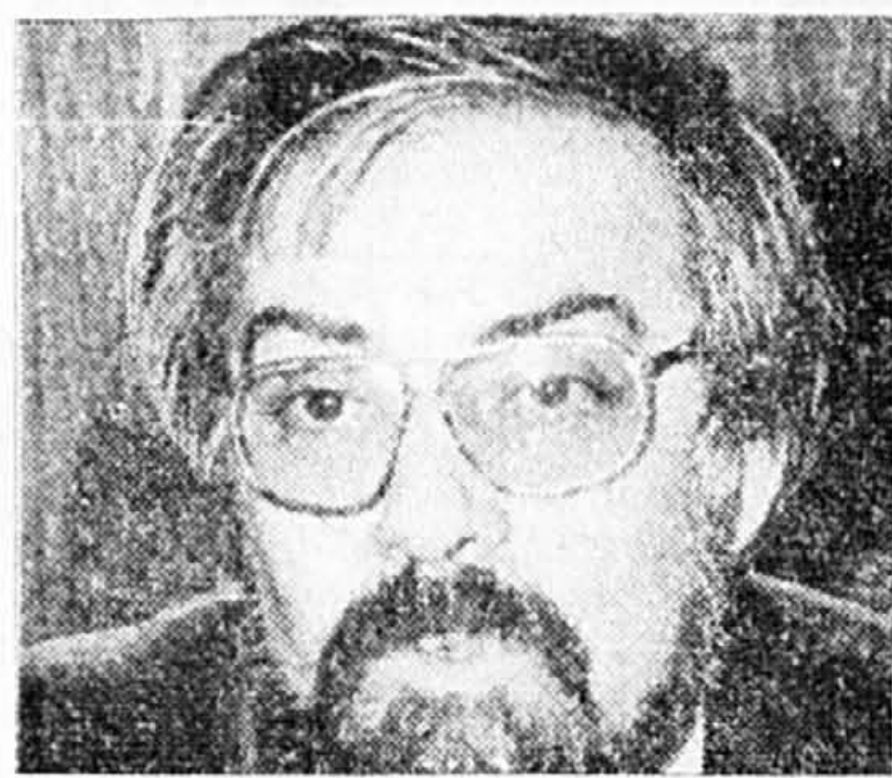
QUÉBEC — Ou s'arrête le discours du premier ministre sur l'état de la nation canadienne, et on commence le discours référendaire du plus prestigieux sympathisant du «Non» à la question du référendum? Quand est-ce que Pierre Trudeau devra militer sous le parapluie du «Non», et quand est-ce qu'il pourra expliquer les bienfaits de ses politiques fédérales, sans enfreindre les articles «sur les dépenses» de la loi sur la consultation populaire?

Cette question et bien d'autres ne sont pas faciles à trancher, et pourtant la loi 92 prévoit que «tous les frais encourus pendant une période référendaire pour favoriser ou défavoriser, directement ou indirectement, une option soumise à la consultation populaire, que tous ces frais donc sont des dépenses réglementées». Et ces «dépenses réglementées» sont plafonnées, pour chacun des deux comités nationaux, à \$2,122,257, montant obtenu en multipliant les 4,244,514 électeurs de toutes les circonscriptions électorales par cinquante cents.

Comment fera-t-on pour comptabiliser ces dépenses en cette période pendant laquelle on peut imaginer que tous les propos politiques, tenus au Québec, auront à tout le moins une saveur référendaire?

Pour Pierre-Olivier Boucher, directeur du financement des partis politiques, qui lançait hier une petite brochure sur le projet et qui s'apprete à effectuer une tournée au Québec, tout semble simple et translucide: si l'on travaille pour le «Oui» ou pour le «Non», il faut fonctionner à même le budget des dépenses réglementées et plafonnées des comités nationaux.

Ou être en mesure de démontrer que l'on a droit aux exceptions prévues par la loi: par exemple, ne sont pas considérés comme dépenses réglementées les espaces utilisés pour les actualités dans les médias, les frais de voyage d'individus à condition qu'ils ne lui soient pas remboursés, les frais non supérieurs à \$300 encourus pour la tenue d'une réunion...

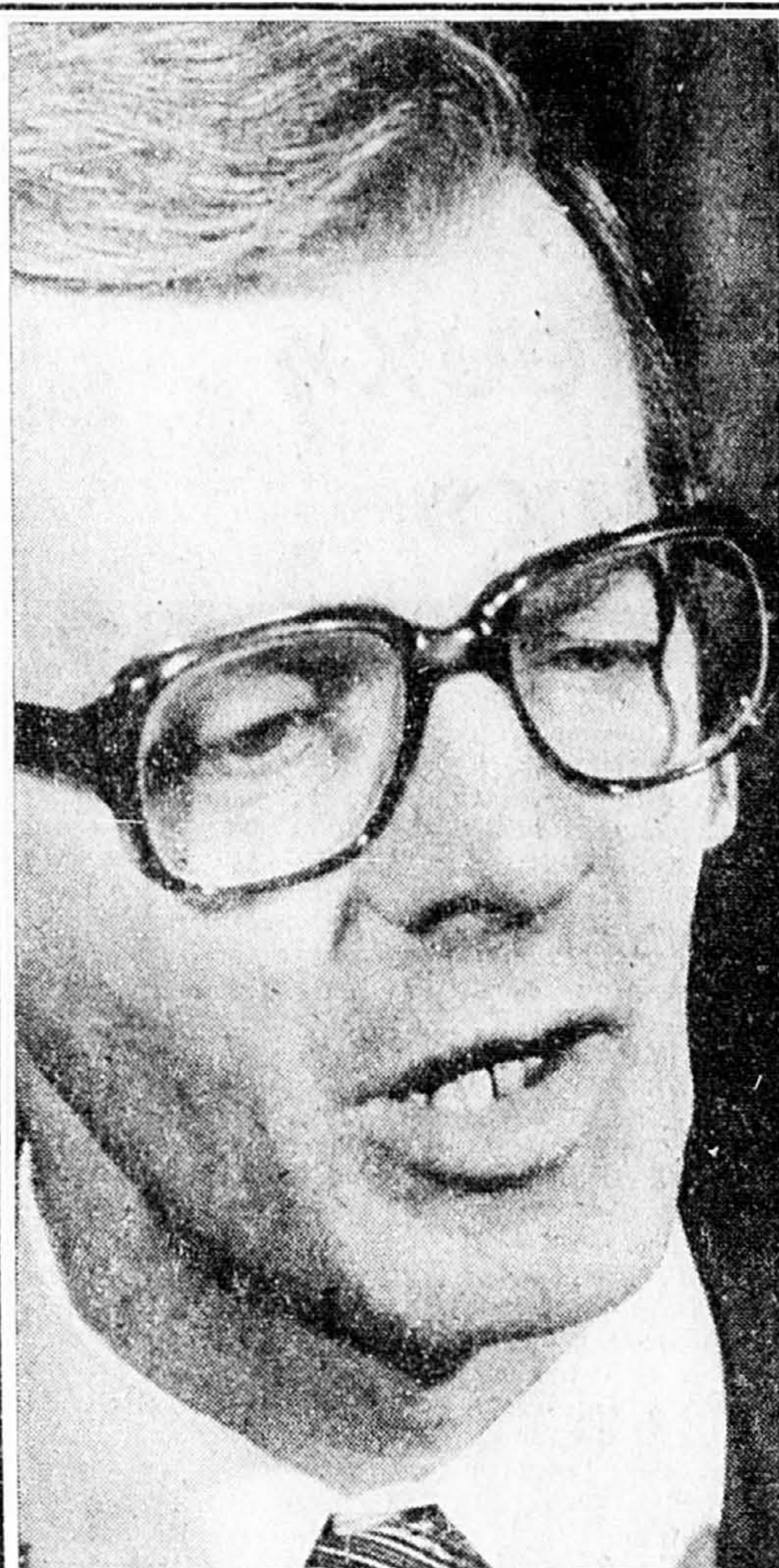


Pierre-Olivier Boucher.

Ça veut dire que le premier ministre Trudeau ou n'importe lequel de ses ministres ne pourraient, sans l'autorisation d'un agent officiel, venir faire campagne pour le «Non», réunir des gens dans un grand hôtel ou au Forum. Mais, si M. Lalonde vient se vanter qu'un nouvel arrangement entre Ottawa et Edmontton permettra au Québec d'avoir du pétrole à bon compte, fait-il campagne pour le «Non»? Si M. Trudeau vient annoncer des augmentations pour les pensions de vieillesse ou des programmes d'embauche d'étudiants pour l'été, travaille-t-il contre les tenants du «Oui»?

Ça signifie également que des groupes de citoyens, par exemple des syndicalistes ou des membres de «En Lutte», pourront, dans la mesure où ils seront capables de prouver qu'ils ne favorisent ou ne défavorisent aucune des options soumises à la consultation populaire, tenir des réunions, publier des brochures sur l'avenir idéal pour le Québec... Il en va de même des clubs sociaux, qui pourraient inviter à leurs repos-causeries trente-six tenants du «Non» en autant de jours.

«Il est évident, reconnaît M. Boucher, que la terre n'arrêtera pas de tourner pendant la campagne référendaire, que le gouvernement fédéral continuera à faire ce qu'il fait normalement, et cetera. Mais, insiste quand même M. Boucher, personne, pas même le premier ministre du Canada, n'est au-dessus de cette loi: une loi qui a des dents, même si on ne voit pas tout le dentier.»



Pour Fabien Roy, l'affrontement Ottawa-Québec est inévitable.

L'affrontement Ottawa-Québec inévitable

Roy: le référendum se fera sur le dos des Québécois

par Paul LONGPRÉ de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Tel qu'il est engagé, le débat référendaire va dégénérer en bataille de pouvoirs et de systèmes qui se fera inévitablement sur le dos des Québécois, selon le leader créditiste Fabien Roy.

«Si le gouvernement Trudeau conserve son attitude arrogante à l'endroit du Québec et qu'il ignore, comme il l'a fait dans le passé, les dossiers économiques québécois relevant du fédéral, les Québécois sortiront perdants du référendum, quel que soit par ailleurs le résultat du vote.»

Exténué par une campagne électorale désastreuse pour lui et son parti, M. Roy a tenu ces propos récemment à LA PRESSE, au moment où son personnel s'affairait dans son bureau de l'édifice de la Confédération à mettre ses papiers dans des caisses de carton. Selon le chef créditiste, qui n'écarte pas la possibilité de tenter une fois de plus sa chance dans l'élection partielle du comté de Frontenac, le 24 mars, il est «dramatique» que la bataille référendaire se fasse sans que le Québec soit représenté dans l'Opposition. Tout le fardeau repose

présentement sur les épaules du conservateur Roch LaSalle.

«Ce qui est grave, ajoute M. Roy, c'est que l'opposition québécoise au gouvernement Trudeau va se faire par le gouvernement Lévesque. C'est l'affrontement inévitable. Des deux côtés, on va se battre pour défendre des systèmes politiques et ce sont les citoyens qui vont en faire les frais.»

Même s'il s'est gardé de faire porter les dernières élections sur la question référendaire, M. Roy confie qu'il a perçu une confusion générale dans la population sur le projet de souveraineté-association du gouvernement Lévesque. A son avis, la question de l'union monétaire est le talon d'Achille du projet péquiste. L'union monétaire proposée par le Livre blanc péquiste ne change rien, dit-il, aux structures et aux rapports de forces dans l'économie canadienne.

«La dette nationale atteindra \$100 milliards en 1980. Cette politique d'endettement pratiquée par les libéraux de M. Trudeau depuis dix ans fait en sorte qu'aucune province n'aura d'actifs suffisants pour pouvoir même envisager une renégociation de son association avec Ottawa. Pour ma part, j'y vois une stratégie et non l'effet du hasard.»

Tout comme des vacances



- Programme personnel
- Évaluation de condition physique
- Programme de diète
- Bains Jacuzzi
- Sauna
- Piscine tropicale
- Classes d'exercices en groupe
- Chambres eucalyptus
- Chambre solaire
- Piste intérieure de jogging
- Bains turcs
- Si disponible

VIC TANNY VOUS GARDE EN FORME DEPUIS 20 ANS DÉJÀ!



STUDIOS DE SANTÉ ET DE CONDITIONNEMENT

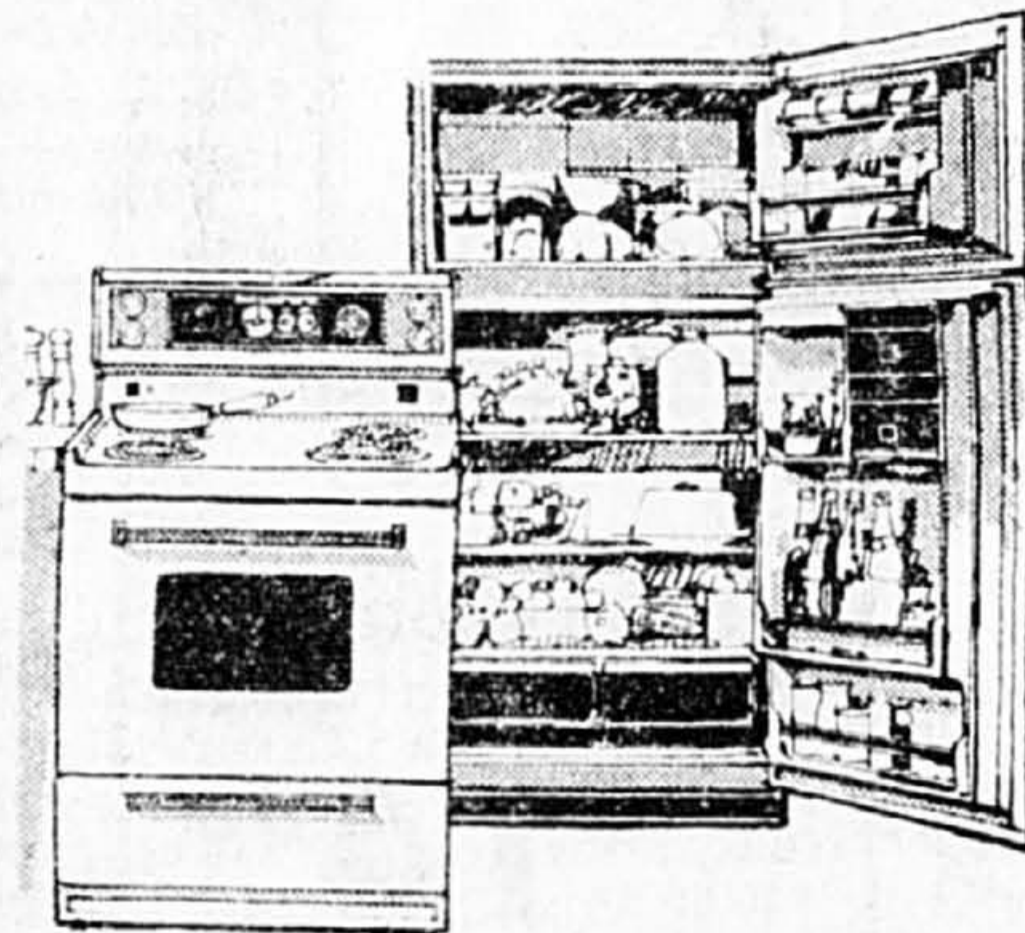
8 clubs dans la région de Montréal, communiquez avec le plus près de chez vous.

- | | |
|---|---|
| Place Bonaventure..... 866-3992 | Montréal-Nord, Place Bourassa... 326-8240 |
| Longueuil, Place Desormeaux... 651-7770 | Centre commercial Côte-Saint-Luc 482-7415 |
| Centre commercial Rockland... 341-3810 | Ville LaSalle, Place Newman... 366-8080 |
| Chamadey, 1278, boul. Labelle... 687-1916 | Mail West Island... 683-2130 |

- A QUÉBEC:
- | | |
|---|-------------------------------------|
| 2965, 1ère avenue, Limoulin... 626-6216 | Plaza Laval, Sainte-Foy... 659-1775 |
|---|-------------------------------------|

900 CLUBS AFFILIÉS À TRAVERS LE CANADA

JUGEZ LES AUTRES D'APRÈS



REFRIGÉRATEUR «SANS GIVRE»

- contenance de 13 pi³
- économiseur d'électricité
- 2 clayettes réglables en dix positions
- plateaux à glaçons Ejecto-Flex
- bac à légumes
- garde-viande

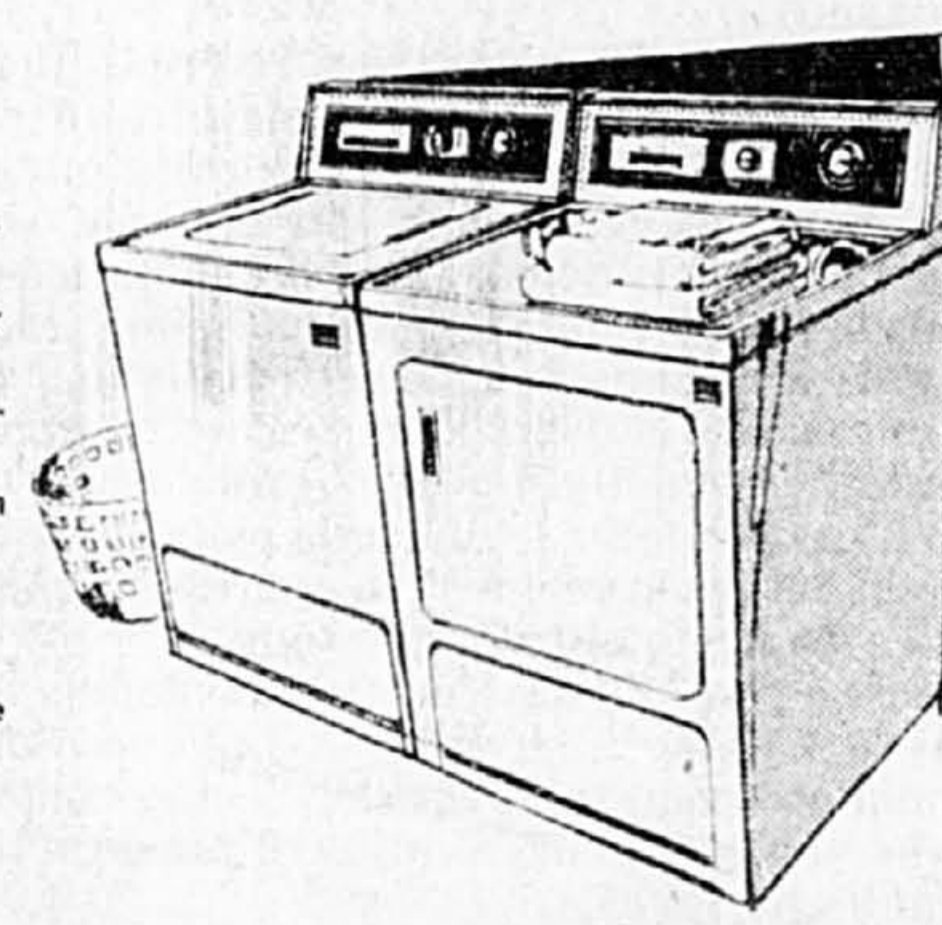
CUISINIÈRE

- four à nettoyage continu en option
- thermostat et minuterie à retardement cuisson/prêt à servir
- éléments à réglage de température en continu
- commande de cuisson et grill
- porte de four amovible

La cuisinière et le réfrigérateur à notre bas prix de lancement.

LAVEUSE AUTOMATIQUE

- grande cuve d'une contenance de 18 lb
- 4 cycles de lavage
- cycle automatique de trempage/pré-lavage
- distributeur automatique d'assouplisseur et d'agent de blanchiment
- choix de 5 températures de lavage/rinçage
- sélecteur de niveau d'eau réglable en continu

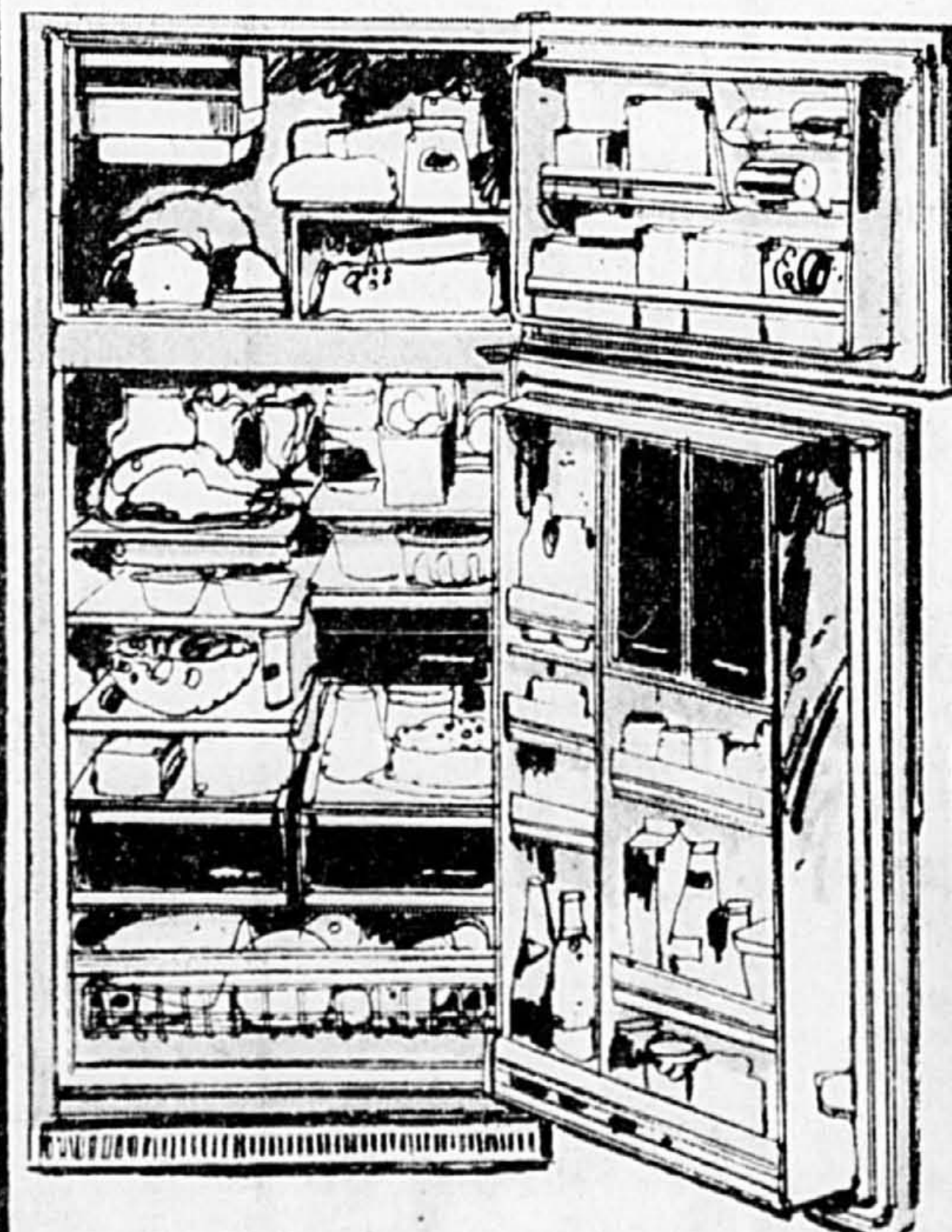
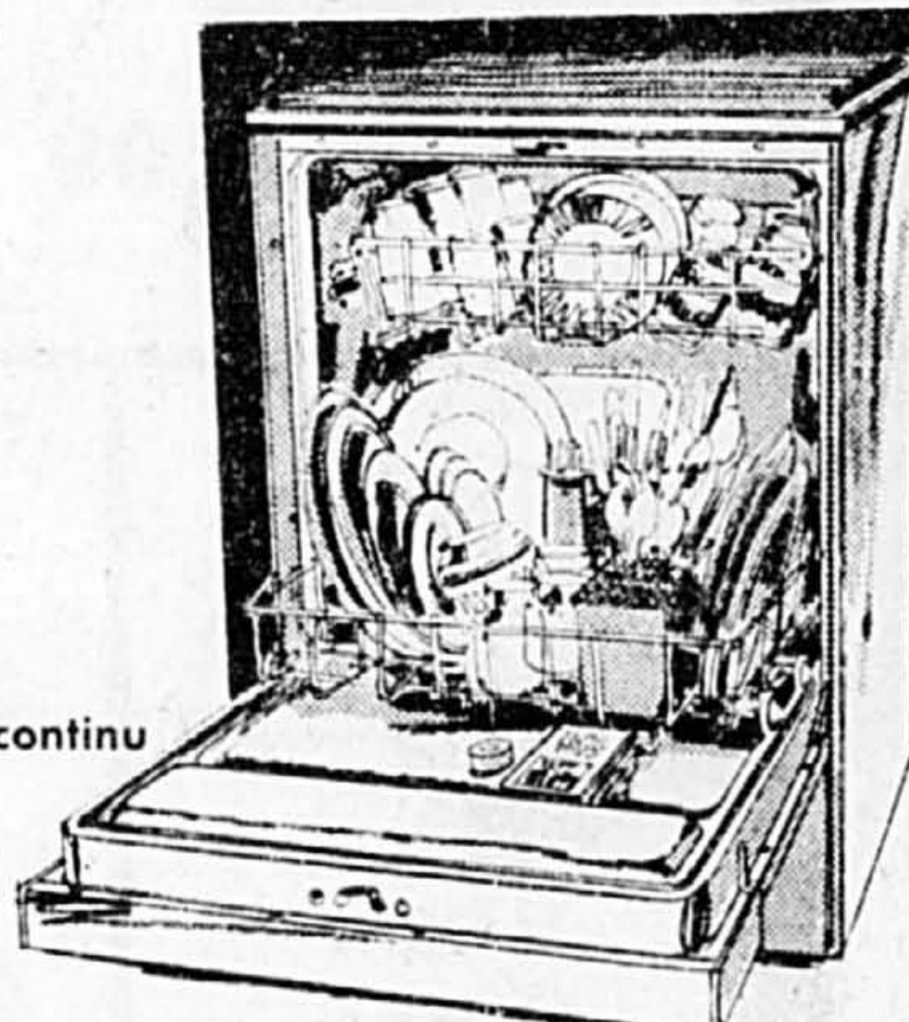


SÈCHEUSE AUTOMATIQUE

- cycles programmés pour le séchage de tous les tissus
- cycle pour tissus infroissables
- cycle de séchage automatique ou minuté
- filtre à charpie

LAVE-VAISSELLE AUTOMATIQUE

- mobile et transformable
- commandes à 8 boutons-poussoirs
- cycle de récurage
- cycle chauffe-plats
- planche à découper amovible
- broyeur d'aliments mous
- cycle économiseur d'électricité
- porte de sécurité



REFRIGÉRATEUR-CONGÉLATEUR «sans givre»

- contenance, compartiment congélateur: 141 lb
- contenance, compartiment réfrigérateur: 12 pi³
- économiseur d'électricité
- portes extérieures à motifs en relief
- compartiment à glaçons avec machine à glaçons en option
- porte-bouteilles de vin
- filtre à charbon de bois pour l'épuration de l'air
- 7 clayettes de verre trempé, réglables, en porte-à-faux

Voyez sans tarder nos appareils Kelvinator 1980. Profitez des prix spéciaux de lancement



CUISINIÈRE

- dessus en acier inoxydable
- four à nettoyage à programmation variable
- prise pour appareils électriques
- rôtissoire et «Roast-O-Matic»
- minuterie à retardement de cuisson/prêt à servir
- éléments à réglage de température en continu

BRAULT & MARTINEAU

«C'est là qu'ça se passe!»

1875 JEAN-TALON, ST-LÉONARD 254-7455
7930 E., SHEERBROOKE, MONTRÉAL
MÉTRO RÉ. «RAND 353-7330

1130 DOLLARD, VILLE LASALLE 364-6110
1906 CH. CHAMBLEY, LONGUEUIL 679-1280
382 BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL 687-3210

Clark veut rester

OTTAWA (PC) — Le premier ministre défait, M. Joe Clark, a fait savoir qu'il désirait encore diriger le Parti conservateur à la prochaine élection, qui n'aura probablement pas lieu avant quatre ans.

C'est M. Robert Coates, président du parti, qui l'a annoncé à la presse, mardi, au cours d'une interview.

Dans une conversation téléphonique avec M. Coates, M. Clark a également exprimé le désir de voir se tenir une réunion des membres du parti, à l'automne, afin de recevoir un vote de confiance.

Selon M. Coates, les conservateurs sont déçus de la défaite du 18 février dernier, mais ils ne blâment nullement leur chef.

La question a d'ailleurs été longuement discutée entre MM. Clark et Coates, au cours d'une «bonne, longue et amicale conversation», où on a analysé les causes de la défaite.

Selon M. Coates, l'erreur des conservateurs a été de se battre sur la défensive, en ne discutant que du budget. Ce budget, a-t-il fait remarquer, qui décrétait une hausse de la taxe d'accise de quatre cents le litre sur l'essence.

Les électeurs savaient qu'il faudrait hausser le prix de l'essence un jour ou l'autre, mais ils se refusaient à apprendre la mauvaise nouvelle, particulièrement en hiver, avec les dépenses des fêtes à régler.

Les pouvoirs du directeur du bureau de protection de la jeunesse mis en cause

par Martha GAGNON

Une avocate de 26 ans qui n'a pas froid aux yeux et qui a sa propre étude à Saint-Jérôme, Diane Piché, vient d'obtenir un jugement du Tribunal de la jeunesse qui fera beaucoup de bruit puisqu'il rend inconstitutionnelle une partie importante de la loi 24 sur la protection de la jeunesse au Québec. Une loi qui existe seulement depuis un peu plus de deux ans.

Pour la jeune fille qui savoure cette première victoire, c'est le début d'une longue bataille juridique. Il ne fait aucun doute que le procureur général du Québec portera la cause en appel devant la Cour supérieure. Il s'agit d'un précédent qui commence déjà à soulever des commentaires et des interrogations chez les travailleurs sociaux, les directeurs des bureaux de protection de la jeunesse, les policiers, enfin chez les gens qui travaillent dans le milieu que touche la loi 24.

Le jugement prononcé par le juge Guy Lechasseur du district de Terrebonne rend ultra vires quatre articles de la loi 24 qui sont considérés comme des articles cruciaux (10, 60, 61 et 74) et qui concernent les pouvoirs accordés au directeur d'un bureau de protection de la jeunesse et à son assistant, soit une personne nommée par le ministre de la Justice. Selon le juge, cette loi dépasse le cadre juridictionnel

déterminé par les dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique.

Pour l'instant, le jugement ne lie pas les autres Tribunaux de la Jeunesse en dehors de Terrebonne. Il est évident que la cause suivra un long chemin juridique. Le procureur général de la province a jusqu'au 19 mars pour en appeler de la décision du juge Lechasseur.

Assise dans son bureau à Saint-Jérôme, Diane Piché qui est bien loin du portrait traditionnel que l'on se fait de l'avocate — lunettes grand-mère sur le bout du nez, tenue dans le vent, allure décontractée — est fière de son travail. Elle vise un seul but: forcer le gouvernement à amender la loi de protection de la jeunesse qui est, dit-elle, remplie de «trous» qui empêchent un bon fonctionnement. «Il ne faudrait pas, et ce, dans l'intérêt suprême de l'enfant, déjudiciariser tout et à tout prix. Je ne pense pas qu'il faille éviter au jeune les rouages judiciaires sous prétexte qu'il est mineur, d'autant plus que les intervenants sociaux sont les premiers à admettre qu'ils n'ont pas souvent les ressources nécessaires pour appliquer la loi 24 même si le principe en soi, est intéressant et sain».

Pourquoi s'attaquer à la loi 24?

C'est en mars 1979 que l'avocate de Saint-Jérôme a pris la déci-

sion de contester la constitutionnalité de la loi 24 quand une dame dans la cinquantaine, Mme Yolande Touchette a été victime d'actes de violence de la part d'un garçon de 17 ans et 10 mois qui voulait lui voler sa bourse.

«Cette dame qui a subi un violent choc psychologique et des blessures corporelles n'a jamais pu en aucun moment se faire entendre auprès du directeur de la protection de la jeunesse du district de Richelieu où demeurait le jeune garçon. On a refusé de l'écouter, de lui demander sa version des faits, ses commentaires sur l'événement. La loi 24 ne permet pas à une victime d'intervenir dans le dossier de son agresseur. En tant qu'avocate, j'ai trouvé la situation inacceptable», raconte Mme Piché qui a par la suite décidé d'aller jusqu'au bout pour défendre le droit de parole et de recours de sa cliente.

«La loi ne prévoit aucun recours pour les victimes des gestes délictueux des mineurs; elle ne prévoit pas non plus des mécanismes de révision de la décision prise par le directeur du bureau de protection du district», explique l'avocate.

Dans le cas de la dame Touchette, le directeur du bureau de Richelieu a décidé de fermer le dossier sans entendre la victime, de ne pas judiciariser et de continuer à soumettre le jeune gar-

çon à des mesures volontaires (visite d'un psychologue). Devant cette attitude, Me Piché a convenu de porter une plainte privée devant le Tribunal de la Jeunesse en vertu de la loi fédérale des jeunes délinquants qui, elle, maintient le droit pour une victime d'être entendue.

En posant ce geste, Diane Piché s'est attirée plusieurs critiques de la part de ses confrères qui l'ont accusée d'être «antisociale en contestant la loi 24». Aujourd'hui, elle sourit en pensant à ces reproches. «Vous savez, il aurait été plus facile et plus simple de me contenter d'obtenir seulement de l'argent pour ma cliente en vertu de la loi d'indemnisation des victimes d'actes criminels et de rester bien assise dans le système. Mais, je suis convaincue qu'il faut modifier la loi de protection de la jeunesse. Et, je ne suis plus toute seule à penser cela». L'avocate parle déjà de la Cour suprême. Elle veut se battre aussi loin que possible.

Le juge Lechasseur lui donne raison en disant: «La loi 24 s'éloigne fort de la conception que se fait la Cour suprême d'une loi provinciale sur la protection de la jeunesse et que, à toutes fins utiles, cette loi fait partager au directeur de la protection et aux personnes désignées par le ministre de la Justice une juridiction réservée exclusivement au Tribunal de la jeunesse».



Diane Piché Photo Michel Gravel, LA PRESSE

D'un goût très recherché ...une foule de commodités

\$2599⁰⁰

Pour 13 pièces d'ameublement de qualité.

BRAULT & MARTINEAU

"C'est là qu'ça se passe!"

ENTREPOSAGE ET LIVRAISON GRATUITS

1875 JEAN-TALON, ST-LEONARD 254-9455
7385 SHERBROOKE E. MONTRÉAL
METRO BEAUGRAND 352-7330

1130 DOLLARD, VILLE LASALLE 354-6110
1905 CH. CHAMBLÉ, LONGUEUIL 678-1260
382 BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL 667-3210

6424 Papineau
8854 Hochelaga
1267, av. Greene
5042, av. du Parc
Carrefour de la Pointe, P.A.T.
5716, St-Hubert
4656, Papineau
2307, St-Denis
4202, St-Denis

2177, chemin Chamblé
Centre commercial Laurier
958, Ste-Hélène
Les Galeries Cousineau
Place Parobello
Centre d'achats La Seigneurie,
Boucherville

1395, Notre-Dame

**CLINIQUE MEDICALE
DOCTOR'S REPLACEMENT SERVICE**
Depuis 1972
6555, CÔTE-DES-NEIGES, SUITE 390

Gynécologie, Oto-rhino-laryngologie, Psychiatrie,
Ophtalmologie, Médecine interne, Neurologie, Allergie,
Pédiatrie, Dermatologie

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi à vendredi (les congés inclus) 9h à 21h
Samedi 10h à 17h
Dimanche 10h à 14h

MÉDECINE FAMILIALE — SERVICE D'URGENCE DE 24 H
TEL. 731-1186

ANGLAIS YMCA CENTRE-VILLE
POUR VOS ENFANTS... ÉDUCATION PERMANENTE

«LET'S SPEAK ENGLISH» — garçons et filles de 6 à 13 ans. Une nouvelle approche amusante d'apprendre l'anglais avec des instructeurs expérimentés.

Le samedi matin — 7 sessions — à partir du 22 mars.
Nombre limité à 12 enfants par groupe.

1441, rue Drummond, Montréal H3G 1W5 849-5331
«LE YMCA CENTRE-VILLE — toujours à votre service»

**POUR COUPER COURT
AUX MAUX DE L'IMPÔT!**

Si les impôts sont pour vous source de confusion, rappelez-vous que chez H&R Block nous mettons toutes nos connaissances et notre compétence à vous faire profiter de tous les crédits et déductions auxquels vous avez légalement droit.

Avec H&R Block, vous avez la paix de l'esprit en sachant que vous payez le minimum d'impôt.

Pour être vraiment sûr!

H&R BLOCK

LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT.

LAVAL 687-2957
237, boul. des Laurentides
400, boul. Labelle
Centre d'achats Duvernay
Terrasse Fabreville

NORD 747-1151
919, boul. Decarie
5235, est. Belanger
10,382-8, boul. Gouin ouest, Roxboro
7642, St-Hubert
Mail Les Galeries d'Anjou
3430, est. Belanger
Centre d'achats West Island
9305, boul. Pie-IX
10581, boul. St-Laurent
Centre d'achats Forest

OUEST 483-1310
6151 ouest, Sherbrooke
5208, boul. Decarie
8350, boul. Newman
5997, Laurendeau
6634 ouest, Sherbrooke
3645, Wellington
5659, av. Verdun
3639 ouest, Notre-Dame
326, Lefleur

CENTRE-EST 722-3511
6424, Papineau
8854, Hochelaga
1267, av. Greene
5042, av. du Parc
Carrefour de la Pointe, P.A.T.
5716, St-Hubert
4656, Papineau
2307, est. Ontario
4202, St-Denis

RIVE SUD 679-1116
2177, chemin Chamblé
Centre commercial Laurier
958, Ste-Hélène
Les Galeries Cousineau
Place Parobello
Centre d'achats La Seigneurie,
Boucherville

LACHINE 637-2511
Les Galeries Lachine
1395, Notre-Dame

9h à 21h sur semaine — 9h à 17h le samedi.
OUVERT CE SOIR, SAUF LE SAMEDI
RENDEZ-VOUS DISPONIBLE

Aussi à ces endroits aux heures des magasins

Sears

LaSalle

aie

3onlmart **EATON**

AUTRES BUREAUX

Beauharnois
Dorion
Laprairie
Rosemère
St-Jérôme

Belloni
Hawkesbury
Maskouche
Napierville
St-Eustache
Terrebonne

Chambly
Iberville
Napierville
St-Hyacinthe
Valleyfield

Châteauguay
Ile Perrot
Repentigny
St-Jean

SUPER SPECIAL PIONEER

PIONEER

60 watts RMS total

Ensemble comprenant:

- le récepteur AM-FM Pioneer modèle SX-680 de 60 watts RMS total
- le tourne-disque Pioneer modèle PL-312 à commande par courroie
- les haut-parleurs Rodeo modèle 60 de 60 watts RMS par boîte

Prix ordinaire \$959.95
Special M.T.L. \$549

SUPER SPECIAL PIONEER

PIONEER

540 watts RMS total

Ensemble comprenant:

- le récepteur AM-FM Pioneer modèle SX-1300 de 540 watts RMS total
- le tourne-disque Pioneer modèle PL-200 à entraînement direct
- les haut-parleurs Rodeo modèle 350 de 250 watts RMS par boîte

Prix ordinaire \$3498.95
Special M.T.L. \$1749⁴⁰

SUPER SPECIAL PIONEER

Radio T.V. Stéréo

LE VRAI PRIX DU GROS

M.T.L. ELECTRONIQUE INC.

TEAC

SPECIAL

Esc. de 20 à 60%

- Magnétophone à cassettes A-103
- Plaque et scintillement 00%
- Réponse de fréquences 30 Hz à 16,000 CR02

Special M.T.L. \$259⁵⁰

- Magnétophone à bobines de TEAC
- Plaque et scintillement 0.00%
- Réponse aux fréquences
- 25 Hz à 28,000 Hz Bobines 10"

Prix spécial \$989⁵⁰ M.T.L.

2335 est, rue Bélanger (coin des Ecoles) 721-1106

916 est, rue Mont-Royal Métro Mont-Royal 527-9511

699, boul. Taschereau Galeries Taschereau Rive-Sud

4026B, ouest, rue Sainte-Catherine Face à Alexis-Nihon

6952 est, rue Sherbrooke Métro Radisson 255-2893 (Bureau chef)

Recomptage judiciaire dans Joliette

Le candidat libéral Gilles Ratelle, défait aux élections fédérales dans le comté de Joliette par le conservateur Roch LaSalle, a présenté hier en cour supérieure une requête pour l'obtention d'un recomptage judiciaire. Le juge Claude Valierand a accédé à sa demande.

Un premier recomptage exécuté vendredi dernier au bureau du président des élections, Mme Nicole Bourassa, donnait 393 voix de majorité à M. LaSalle, soit 13 de plus que les premiers résultats présentés le soir de l'élection. Mais les bulletins rejetés sont nombreux, plus de 800, et le recomptage judiciaire à venir pourrait, selon les militants libéraux, changer l'ordre des choses.

Le recomptage judiciaire sera fait à la cour de Joliette à compter de vendredi matin, devant le juge Jean-Guy Riopel.

faites confiance à bonimart pour des marques réputées à prix d'aubaine

ROADRUNNER

Jeans 14 oz Roadrunner pour Dames
Denim coton prélavé. Genou et bas 18" x 26-34. Notre Prix Cour. \$20.95
MAINT. 1777

Esmond

Chemises Western Roadrunner
Manches remontées, col pointu, plaine patte. Couleurs variées. Dames 7-15. Notre Prix Cour. \$17.99
MAINT. 1277

PLAYTEX

Couverture de Bébé, 2 modèles
Notre Prix Cour. \$3.49 **2.77**
Bouteilles Jetables Playtex 100. Notre Prix Cour. \$2.49 **2.27**
Ens. de Biberons Playtex. Notre Prix Cour. \$8.99 **6.77**

30% DE RADAIS

Jeans Golden Horse pour Enfants
Denim coton. Notre Prix Cour. \$6.99 **MAINT. 489**

Camisole Athlétique ou Colocan P. V. G. T. G. Notre Prix Cour. \$3.09 **MAINT. 216**

Tee-shirts pour Hommes. Encolure ras du cou. P. M. G. T. G. Notre Prix Cour. \$4.49 **3.14**

WRANGLER

Jeans Western 14 Oz Wrangler
Denim prélavé teint à l'indigo. Hommes 27-36. Notre Prix Cour. \$26.95
MAINT. 1877

Zest

Savon Désodorisant Zest
Format de bain. Paquet de 3 pains. **117**

288

Tele Portative 12" A.G.S.
Noir et blanc. Circuits transistorisés fiables. VHF/UHF. Boîtier très résistant aux chocs avec poignée encastrée. **8777**

File 3 Brins "Lady Gait Kroy"
65% laine/15% nylon. 25 g. Coton à Coudre "Green Label". 20 et 30. Blanc et ecru. **3/2. 6/7.**

Commodores Live
The Commodores
Anthology Jackson 5
Ear to the Beat Blondeville
Kenny Rogers
Natural High
The Commodores
399

I'll Always Love You
Anne Murray
Looking Back
Stevie Wonder
An Evening With Diana Ross
Breakfast in America
Supertramp
Live Marvin Gaye
399

CORNING WARE

Couvre-lit et Tentures Assorties
Scotlan. 66% acrylique/12% nylon. Couchelette. Notre Prix Cour. \$13.99
MAINT. 997

Pyrex

Thiere à Tasses Corningware
Modèle élégant. **11.**

Castrol GTX

Huile Castrol Super GTX 10W30. Notre Prix Cour. \$1.59 **119**

GLAD

Sacs à Ordures Glad 10 sacs. Notre Prix Cour. \$1.69 **MAINT. 127**

Achar Spécial

Ce Radiateur Tarcou vous Réchauffera
Panneau avant encastré avec fini veine noyer. 750-1500 W. 16 1/4" x 11" x 6 1/4". Pos. de bons de garantie de prix. **4988**

Allmand avait autorisé l'écoute électronique

OTTAWA (d'après CP) — Alors qu'il était solliciteur général, M. Warren Allmand avait autorisé par écrit les membres de la GRC à pratiquer l'écoute électronique, sans avoir légalement le droit de le faire.

C'est ce qu'a déclaré hier le juge David McDonald, qui dirige la commission royale d'enquête sur les agissements de la Gendarmerie, en précisant que M. Allmand avait signé au moins 137 mandats autorisant les services de sécurité à faire usage de dispositifs d'écoute électronique, durant les semaines qui précéderont la promulgation, le 30 juin 1974, de la loi permettant cette pratique.

Interrogé par M. McDonald sur la raison pour laquelle M. Allmand avait signé un si grand nombre de mandats avant l'entrée en vigueur de la Loi sur la protection de la vie privée, M. Roger Tasse, qui fut solliciteur général adjoint de 1972 à 1977 et qui est aujourd'hui sous-ministre de la Justice, a répondu que M. Allmand était d'avis qu'il se devait d'appliquer les principes de la législation, même si celle-ci n'avait pas encore été adoptée.

Jusqu'au 30 juin 1974, aucune loi ne prohibait l'écoute électronique, bien que cette activité soit interdite par les règlements internes de la Gendarmerie.

M. Tasse a déclaré par ailleurs que la loi autorisant l'interception des communications orales avait été interprétée comme autorisant également l'inspection par la police des documents écrits. Il a précisé que le ministre de la Justice avait décrété que les agents de la GRC qui pénétraient dans un bureau pour y installer un dispositif d'écoute électronique sur la foi d'un mandat, pouvaient également examiner les dossiers et photocopier ou photographier les documents qui les intéressaient; mais ils n'étaient pas autorisés à emporter ces documents, à les photocopier ailleurs et à les retourner ensuite.

Par ailleurs, les agents avaient été avisés qu'ils pouvaient lire le courrier trouvé sur les lieux, si celui-ci avait déjà été ouvert, mais que la Loi des Postes leur interdisait d'ouvrir le courrier de première classe. M. Tasse a affirmé que ce n'était qu'après qu'il eut quitté le ministère du solliciteur général qu'il avait appris que les membres de la GRC ouvraient régulièrement le courrier depuis 30 ans au moins.

Entre-temps, la commission a fait savoir qu'elle entendrait la semaine prochaine les arguments juridiques relatifs aux types d'accusations qui devraient être portées dans son rapport définitif, dont la publication est prévue pour le mois de juin: la Loi sur les enquêtes exige que la commission serve un avis formel avant d'accuser qu'il y a eu de mauvaise conduite, et les avocats de la GRC ont demandé à être entendus à ce sujet.

Débris du Cosmos : négociations avec l'URSS depuis lundi

OTTAWA (PC) — Représentants canadiens et soviétiques ont entamé, lundi, des négociations au sujet de la réclamation de \$6 millions que le Canada a présentée en guise d'indemnité pour les dégâts occasionnés, il y a deux ans, par les débris du satellite soviétique Cosmos, a annoncé hier un porte-parole du ministère des Affaires extérieures.

La délégation soviétique est dirigée par M. Yury Rybakov, directeur des services juridiques du ministère des Affaires étrangères. La délégation canadienne est présidée par M. Len Legault, directeur général des services juridiques du ministère des Affaires extérieures. Des experts financiers, militaires et scientifiques font partie des deux délégations.

Cette première phase de négociations va se poursuivre jusqu'à vendredi.

L'Union soviétique n'a jamais voulu reconnaître sa responsabilité pour la désintégration du satellite au-dessus des Territoires du Nord-Ouest en janvier 1978. Le mois dernier, cependant, elle a proposé de discuter de la réclamation canadienne.

M. Don Jamieson, alors ministre des Affaires extérieures, avait adressé la réclamation à Moscou, un an après le nettoyage des débris radio-actifs par le ministère de la Défense et divers organismes gouvernementaux.

Faites Confiance à Bonimart

La politique de remboursement de Bonimart n'est pas un vain mot!

Si vous n'êtes pas satisfait de votre achat, dites-le nous! Il vous sera remboursé, réparé (tant qu'il sera sous garantie) ou échangé, avec un sourire!

Centre commercial Saint-Jean
400, boul. du Séminaire, Saint-Jean

Centre commercial Désormeaux
2877, chemin Chambly, Longueuil

Centre commercial Décarie
sur la voie de service Décarie, une rue au sud de Jean-Talon, Montréal

Centre commercial 2000
3195, boul. Saint-Martin, Laval

Centre commercial Châteauau
15 et 17, boul. Saint-Jean-Baptiste, Châteauau

Centre commercial Duvernay
3100, boul. de la Concorde, Duvernay, Laval

Centre commercial Greenfield Park
840, boul. Taschereau, Greenfield Park

Place Viau
7600, rue Viau, St-Léonard

Manille: au moins 22 morts dans l'explosion d'un Boeing 707

MANILLE (AFP) — Un Boeing 707 de la compagnie aérienne de Taiwan (CAL — China Airlines) a explosé, ce matin, après l'atterrissage, à l'aéroport international de Manille. L'appareil venait de Taipei.

Il y avait 135 personnes à bord (126 passagers et neuf membres d'équipage). 22 personnes auraient perdu la vie dans l'accident.

Les survivants ont été évacués vers les hôpitaux de Manille, de la base aérienne américaine Nichols et de San Juan Dos Dios.

Témoins oculaires

Selon des témoins oculaires, l'appareil a dérapé à l'atterrissage, un moteur gauche est tombé et l'avion a explosé avant de prendre feu. Les passagers se sont précipités par les issues de secours alors que le feu faisait rage.

A bord se trouvaient deux Philippins, quatre Américains et huit Japonais, selon les responsables de la CAL à Manille, mais la plupart des passagers faisaient partie d'un voyage organisé aux Philippines.

Filmé en direct

L'accident a été filmé en direct par une équipe de la télévision philippine qui se trouvait à l'aéroport dans l'attente de l'arrivée prévue trois heures et demie plus tard du premier ministre de Singapour, M. Lee Kuan Yew.

Les causes de l'explosion n'ont pas encore été déterminées.

200 baleines relâchées

Afin d'éviter une condamnation de l'opinion mondiale comme après le massacre des dauphins, des pêcheurs japonais ont relâché 200 baleines qu'ils avaient rassemblées après que celles-ci eurent endommagé leurs filets de pêche. Les pêcheurs de l'île de Taiji, dans le centre du pays, ont eu toutes les peines du monde à trouver un moyen de se débarrasser de ces mammifères. Ils ont refusé de les abattre bien que la viande de baleine soit considérée comme un mets délicat au Japon. Finalement, la Fondation Greenpeace, qui milite pour la protection des baleines, a offert de verser l'équivalent de \$1,300 pour la remise en liberté des cétacés. Cette proposition a décidé les pêcheurs à les relâcher. Il y a deux ans, des pêcheurs japonais avaient massacré un millier de dauphins sur l'île de Iki, à 200 kilomètres environ de Nagasaki, provoquant un véritable scandale dans les pays occidentaux.

Brigitte Bardot poursuivie

Brigitte Bardot et les directeurs de deux hebdomadaires parisiens viennent d'être assignés en diffamation par le professeur Henri Farles de la faculté de médecine de Marseille. Le praticien, qui dans le cadre de ses recherches se livre à des expériences sur les animaux, s'estime mis en cause par les deux articles intitulés «Pourquoi je me bats contre la vivisection» et «Ce que je n'ai pas pu dire au procès de la vivisection». Pour chacun des articles publiés, M. Farles réclame 500,000 FF, environ \$140,000, de dommages et intérêts. L'affaire sera évoquée devant le tribunal de Marseille le 1er avril prochain.

Les chemins de la chance
mènent aux kiosques
6/36

Le 6/36 ne coûte qu'un dollar



ANGLAIS LANGUE SECONDE

Ces cours très populaires ont été conçus pour un enseignement pratique de l'anglais que ce soit pour son utilisation en milieu de travail ou pour répondre à des besoins personnels — les cours sont répartis en six différents niveaux, échelonnés progressivement de débutant à avancé. Au moyen de matériel audio-visuel les étudiants apprennent la langue parlée dans des situations quotidiennes. Choix d'horaires:

TEMPS PARTIEL: 7 semaines — 42 heures
APRÈS-MIDI: lundi et mercredi 13h à 16h
SOIR: lundi et mercredi 18h à 21h OU mardi et jeudi 18h à 21h

INTENSIF FIN DE SEMAINE:

3 fins de semaine, samedi et dimanche de 9h à 16h — une fin de semaine sur deux.

INTENSIF: 2 semaines — 60 heures, lundi au vendredi de 9h à 16h

SEMI-INTENSIF: 6 semaines — 90 heures, lundi au vendredi de 9h à 12h

PROGRAMMES DE PERFECTIONNEMENT EN ANGLAIS

CROSSROADS — Programme avancé de conversation anglaise — pour ceux qui possèdent déjà une bonne connaissance de la langue seconde et qui désirent améliorer leur expression orale.

L'ANGLAIS ÉCRIT, LANGUE DES AFFAIRES —

Ces cours ont pour but de développer une certaine aisance pour rédiger l'anglais en milieu de travail.

POUR LES ENFANTS — «LET'S SPEAK ENGLISH»

de 6 à 12 ans — Programme le samedi matin: une nouvelle approche amusante de l'apprentissage de l'anglais par une série d'activités conversationnelles.

CLASSEMENT: les jeudis 28 fév. et 13 mars entre 16h et 19h — 1441, rue Drummond, salle 251

RENSEIGNEMENTS: 849-5331

TIP TOP VOUS EN DONNE POUR VOTRE ARGENT



Plus populaire que jamais,
le veston sport

Plus variée que jamais,
notre sélection

Chez Tip Top, le choix de vestons sport n'a jamais été aussi florissant que cette année! Coloris et motifs variés. Tons mode extrêmement chics et carreaux des plus élégants. Bleus, gris ou bruns. Confection canadienne soignée. Tissus de qualité: polyester et mélanges de laine. Même au prix courant de \$99.95 et plus, ces vestons représentent un de nos meilleurs achats! Offerts pendant un temps limité pour \$69.96 et plus seulement!

Autres offres très avantageuses: blazers \$79.75 en ce moment, soit \$19.75 de rabais; et vestons sport en velours côtelé \$69.75 seulement, soit \$15.25 de rabais!

Et pour compléter l'ensemble,
d'élégants pantalons habillés

Confection canadienne soignée. Tissus polyester/laine de haute qualité. Coupe mode avec poches un quart devant, jambes légèrement évasées et passants plus étroits. Coloris variés: beige, brun, gris ou bleu marine. Prix Tip Top courant: \$31.95. Offerts en ce moment avec \$5.20 de rabais, mais pendant un temps limité uniquement!

\$26⁷⁵

Vestons sport \$29⁹⁹ de rabais

\$69.96 ET PLUS

Pendant un temps limité

TIP TOP



Nous acceptons les cartes Tip Top, American Express, Master Charge et Chargex

- Place Vertu
- Plaza Alexis-Nihon
- Centre commercial Laval
- Carrefour Laval

- Mail Cavendish
- Centre Fairview Pointe-Claire
- Galeries d'Anjou
- Place Versailles

- Centre Rive Nord Repentigny
- Centre Châteauguay
- Mail Champlain
- Place Normandie

- Place Bonaventure
- Place Ville-Marie
- Les Promenades St-Bruno



Pour diminuer le coût des vivres

Faites confiance à Métro!

PRIX EN VIGUEUR
JUSQU'AU 1er MARS 1980
NOUS NOUS RÉSERVONS
LE DROIT DE LIMITER
LES QUANTITÉS

Participez au grand concours

BUDGET-SANTÉ

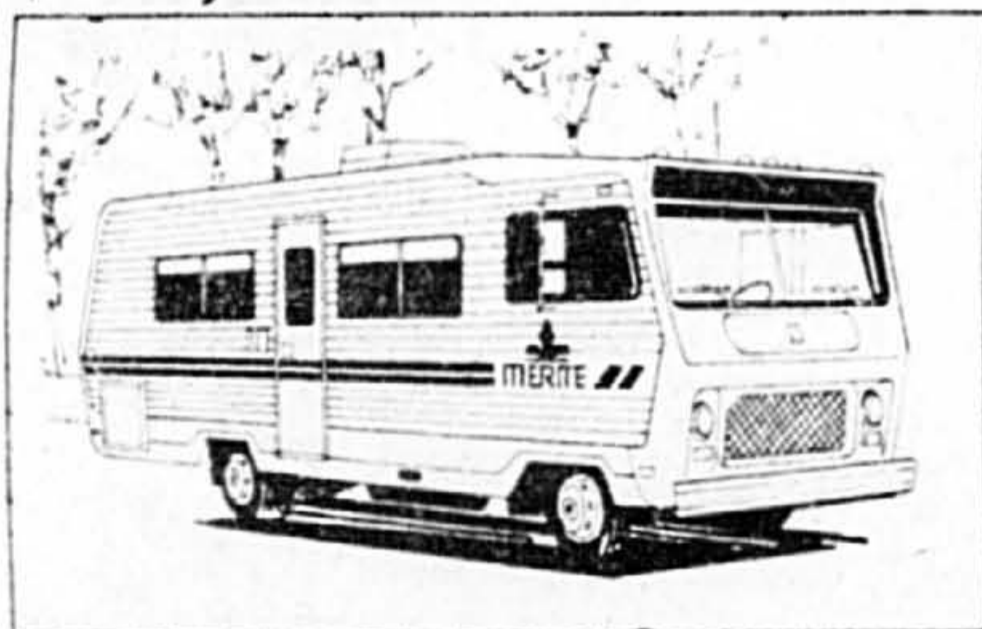
124 GRANDS PRIX

valant au total **\$132,000.00** À GAGNER

1^{er} PRIX

UNE ROULOTTE MOTORISÉE
"MÉRITE" DE CITATION
LONGUEUR: 25' * MODÈLE DE LUXE
VALEUR APP.:

\$32,000.00



En montre chez Raymond Leblanc Inc.
1940 boul. des Laurentides Laval, Qué. H7M 2Y5

PLUS:

\$100,000.00

EN ARGENT!

- 1 PRIX DE \$ 10,000.00
- 2 PRIX DE \$ 5,000.00
- 40 PRIX DE \$ 1,000.00
- 80 PRIX DE \$ 500.00

POUR LA SANTÉ DE VOTRE FAMILLE...
ET CELLE DE VOTRE BUDGET,
COLLECTIONNEZ
LES NOUVEAUX CAHIERS
DE MONIQUE CHEVRIER, C.N.D.
BUDGET-SANTÉ

- * SES SECRETS
 - * SES TECHNIQUES
 - * SES MENUS COMPLETS
- EN TOUT, 9 LIVRETS DIFFÉRENTS!

GRATUIT:

UN LIVRET PAR SEMAINE
DU 4 FÉVRIER AU 5 AVRIL 1980



DEMANDEZ
LE VOLUME No 4
LES CRUSTACÉS
ET LES MOLLUSQUES
DISPONIBLE CHEZ
VOTRE MAÎTRE-ÉPICIER

BON DE PARTICIPATION AU CONCOURS
"BUDGET-SANTÉ"

MÉTRO

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Tél: _____

Nom du marchand: _____



PAPIER DE TOILETTE

blanc, rose, jaune.
WHITE SWAN
paquet 4 rouleaux

CAFÉ INSTANTANÉ

MAXWELL HOUSE
pot 10 oz

JUS DE TOMATES

Canada de fantaisie
LIBBY'S
19 oz

EAU MINÉRALE

MONTCLAIR
cont. 750 ml

SACS À ORDURES POUR EXTÉRIEUR

GLAD
paquet 10's

\$1.09

\$5.48

\$1.00
3/

79¢
2/

\$1.15

POIS VERTS, HARICOTS JAUNES ET VERTS ASSAISONNÉS

Canada de fantaisie
DEL MONTE
bte 14 oz

3/\$1.00

MAÏS EN GRAINS

catégorie de fantaisie

NIBLETS

bte 12 oz **2/89¢**

CÉRÉALES CORN FLAKES

KELLOGG

bte 675 g **\$1.08**

MARGARINE DURE GOLDEN GIRL
(disponible au Québec seulement)

1 lb **55¢**

EAU DE JAVEL

LA PARISIENNE

bout. 128 oz **88¢**

POUDING

saveurs variées

LAURA SECORD

paquet 4 x 5 oz **\$1.08**

MARGARINE MOLLE

(disponible au Québec seulement)

THIBAULT

cont. 2 lb **\$1.55**

JUS D'ORANGE FRAIS REFRIGÉRÉ

sucré ou non sucré

JUS DE PAMPLEMOUSSE FRAIS REFRIGÉRÉ

non sucré

FBI cont. 64 oz **\$1.38**

CUISSES DE POULET

sans dos surgelées, boîte env. 5 lb



lb **88¢**

POITRINES DE POULET

sans dos surgelées, bte env. 5 lb



lb **\$1.08**

GIGÔT D'AGNEAU

de Nouvelle-Zélande surgelé 4-6 lb



lb **\$1.48**

CRETONS

METRO RICHELIEU

JAMBON DÉOSSÉ prêt-à-manger, demi Style Québécois,

METRO RICHELIEU lb **\$1.78**

SAUCISSON DE BOLOGNE morceau 2 lb et plus

METRO RICHELIEU lb **88¢**

SAUCISSES FUMÉES

METRO RICHELIEU 1lb **\$1.28**

lb **\$1.89**

BACON SANS COUENNE tranché

METRO RICHELIEU 500 g **\$1.25**

FOIE DE PORC tranché (produit décongelé)

lb **48¢**

SAUCISES SURGELÉES LA BELLE FERMIÈRE 500 grammes **\$1.78**

JAMBONNEAU

OU CROUPE DE PORC FRAIS

lb **98¢**

PÂTÉ CHINOIS surgelé LA BELLE FERMIÈRE

250 grammes **\$1.08**

TOURTIÈRE surgelée LA BELLE FERMIÈRE

500 grammes **\$1.68**

BOEUF FUMÉ tranché COORSH

2 oz 4/ **\$2.28**

SAUCISSES FUMÉES tout boeuf COORSH 1 livre

\$1.68

SALADE DE CHOUX COORSH 32 oz

\$1.38

SAUCISSE DE SALAMI tout boeuf COORSH 250 grammes

\$1.59



RAISINS VERTS

sans pépin produit du Chili Cat. Canada No 1

lb **\$1.29**

POMMES DE TERRE

culture du Québec Cat. Canada No 1

10 lb **59¢**

CÉLERI "PASCAL" gr. 24

produit des États-Unis Cat. Canada No 1

ch. **49¢**

CANTALOUPE

produit du Mexique gr. 45 Cat. Canada No 1

ch. **79¢**

CAROTTES

produit du Québec Cat. Canada No 1

5 lb **69¢**

PIMENTS VERTS "GROS"

produit du Mexique

lb **45¢**

CHOUX VERTS MOYENS

produit du Québec Cat. Canada No 1

lb **10¢**

ALIMENTS SURGELÉS

GÂTEAUX

carotte fruit-noix chocolat, pommes - noix SARA LEE bte 12 1/4 oz

\$1.59

BREUVAGE À L'ORANGE HONEY DEW cont. 12 1/2 oz **79¢**

AIGLEFIN bâtonnets, friture BLUE WATER bte 14 oz **\$2.09**

LÉGUMES GRATINÉS brocoli, chou-fleur STOUFFER bte 10 oz **\$1.29**

DÎNER chow mein côte de porc côte de porc, poulet ananas WONG WING bte 12 oz **\$1.19**

FRAISES TRANCHÉES Canada de choix YORK bte 15 oz **87¢**

BISCUITS ARROWROOT

CHRISTIE 350 g **\$1.15**

PRUNEAUX À DÉJEUNER DEL MONTE cont. 2 lb **\$2.39**

SOUPE AUX TOMATES CAMPBELL bte 10 oz **25¢**

MIEL LIQUIDE DOYON pot 16 oz **\$1.33**

MÉLANGE POUR TARTE À LA CRÈME vanille, chocolat, cocoanut ROBIN HOOD cont. 11 oz **\$1.19**

CRISTAUX saveur orange TANG 4 env. de 92 g **\$1.19**

BISCUITS SODA PREMIUM PLUS salés ou non salés CHRISTIE bte 900 g **\$1.79**

BISCUITS "BREAKTIME" saveurs variées DARE boîte 500 g **95¢**

BISCUITS WAGON WHEEL chocolat, double-chocolat, butterscotch, menthe WESTON bte 350 g **99¢**

CONFITURE DE FRAMBOISES PURE

KRAFT pot 24 oz **\$2.19**

BEURRE D'ARACHIDES croquant, crémeux KRAFT pot 1.5 kg **\$3.59**

POUDRE POUR BÉBÉ JOHNSON cont. 397 g **\$1.85**

RASOIR jetable, pour homme BIC paq. 5's **89¢**

LITIÈRE SANITAIRE SAULAR cont. 4 kg **\$1.53**

CRÈME À BARBE en aérosol GILLETTE FOAMY 300 ml **\$1.54**

CRÈME RINSE régulier TAME 225 ml **\$1.45**

BALAIS 5 CORDES IMPERIAL ch. **\$2.99**

VADROUILLE À LAVER IMPERIAL cello 225 g ch. **\$2.39**

LINGES TOUT-USAGE

couleurs variées "CHIFFON-J" paquet de 20's **\$2.39**

POUDRE POUR LAVE-VAISSELLE METRO RICHELIEU bte 2 kg **\$3.39**

DÉTERGENT LIQUIDE MIR cont. 2 x 750 ml **\$1.49**

CORNETS FILTRES MELITTA paquet de 40's **89¢**

NOURRITURE POUR CHIENS ragout de boeuf, boeuf et fromage, foie de boeuf morceaux de boeuf DR BALLARD (24 oz) **69¢**

NOURRITURE POUR CHATS saveurs variées DR BALLARD 25 oz **49¢**

PURIFICATEUR D'AIR essences variées DOUBLE FRAÎCHEUR cont. 25 g **\$1.19**

COMPRIMÉS DRISTAN paquet 24's **\$1.53**



DE L'ARGENT COMPTANT POUR VOS PIÈCES en ARGENT CANADIENNES ou AMÉRICAINES AUSSI MONNAIE OLYMPIQUE EN OR

Aaron vous paiera le meilleur prix pour tous les bijoux en or ou en diamants, ainsi que pour les dents en or. Bijoux de succession — Argent ou platine.

486 ouest, rue Ste-Catherine, suite 301
861-2381

BREVETS D'INVENTION

**Robic, Robic
ET ASSOCIÉS**
Marques de commerce
Dessins de fabrication en tous pays

1514 McGregor, Montréal
Téléphone: 934-0272
H3G 1X3

Hausse des tarifs : Verdun demande au CRTC de rejeter la demande de Bell Canada

par Florian BERNARD

Le maire de Verdun, M. Lucien Caron et tous les membres du conseil municipal ont adopté une résolution qui condamne la demande de Bell Canada de hausser ses tarifs de 23%. Cette résolution demande également au CRTC de rejeter la demande de Bell

Canada et de créer un comité d'experts chargé d'enquêter de façon sérieuse, non seulement sur les demandes de hausses de tarifs de Bell mais également sur les actifs véritables de la compagnie.

Le maire Caron a déclaré que ce projet de hausse des tarifs touchera les citoyens à faible

revenu qui doivent déjà assumer des augmentations considérables du coût de la vie. Il a ajouté que les demandes de Bell Canada sont absolument injustifiées dans le contexte économique actuel.

La résolution du conseil souligne que le téléphone n'est pas un luxe, mais une nécessité cour-

rante au même titre que le transport, l'électricité ou l'eau, et que les hausses de tarifs dans ce domaine doivent être freinées et contrôlées sérieusement.

Le maire Caron a dit souhaiter que ce geste du conseil municipal de Verdun soit le point de départ d'une action

commune de l'ensemble des villes. La copie de la résolution sera envoyée à toutes les municipalités du territoire de l'île de Montréal. « Nous voulons que notre résolution soit l'amorce d'un mouvement de protestation générale contre le geste de Bell Canada », a dit le maire Caron.

McGill

Faculté de gestion

Le MBA de McGill

clé d'une carrière fulgurante en gestion

Quel que soit votre diplôme de premier cycle, sa nature ou l'université qui vous l'a décerné, pourquoi ne pas envisager des études supérieures de gestion. Le MBA de McGill mérite alors toute votre attention.

- programme intensif de deux ans qui vous inculquera les connaissances et les techniques essentielles à la gestion.
- programme international unique en son genre parfaitement équilibré entre l'apprentissage pratique (méthode de cas) et la théorie.
- en première année, études des domaines qu'il faut connaître en gestion.
- en deuxième année, spécialisation dans le domaine qui vous intéresse: il y en a quinze (finance, marketing, etc.).

Pour plus de renseignements, il vous suffit de vous adresser à Alison Barker, directeur des admissions (MBA), par téléphone (514) 392-4336, par lettre ou en personne (1001 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Qué., H3A 1G5).

McGill offre un programme de MBA à temps plein aussi bien qu'à temps partiel. L'enseignement se donne en anglais mais il est possible de rédiger ses travaux et examens en français également.

Appel auprès des autres syndicats

Le CTC a déjà recueilli \$632,000 pour venir en aide aux grévistes de Bell Canada

par Gilbert LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le Congrès du Travail du Canada a décidé de s'impliquer dans le conflit qui oppose la compagnie Bell Canada à ses 7.400 téléphonistes et employés de cafétéria depuis le 20 janvier.

Le président du CTC, M. Denis McDermott, a annoncé hier le lancement d'une campagne de financement auprès de tous les syndicats affiliés, qui regroupent 2,3 millions de travailleurs au pays. M. McDermott a révélé du même coup

qu'il a réussi à recueillir \$632,000 à l'intention des grévistes, en moins d'une semaine, en faisant appel à une série de gros syndicats.

Le président du CTC a qualifié de « lutte classique pour la reconnaissance des droits humains fondamentaux », la grève actuelle chez Bell Canada. Il a accusé la compagnie de se livrer à une guerre sans merci pour mettre un frein à la syndicalisation de ses employés. Les téléphonistes de Bell Canada sont sans contrat de travail depuis le 24 novembre 1978. En

octobre dernier, le conciliateur nommé par le gouvernement, M. Roland Tremblay, a recommandé des hausses salariales de 15, 9, 12, 2 et 9 p. cent réparties sur une période de trois ans. Les syndiqués ont accepté son rapport, mais la compagnie a refusé et a maintenu ses propositions salariales à 11, 10 et 9 p. cent. Le salaire maximum se situe actuellement à \$191 par semaine pour les téléphonistes.

Depuis le début du conflit, les prestations accordées aux grévistes par leur syndicat, sont

de \$20 par semaine pour les célibataires et de \$25 pour les personnes mariées. Il en coûte \$100,000 par semaine au Syndicat des travailleurs en communication pour verser ces seules prestations.

M. McDermott a accu-

sé Bell Canada d'essayer « d'affamer » les syndiqués, et il a émis l'opinion que la compagnie ne sera pas en mesure de maintenir son attitude intransigeante bien longtemps, en raison du surcroît de travail imposé à ses employés cadres.

Ontario: une centaine de grévistes retournent au travail

TORONTO (d'après CP) — Une centaine d'employés de Bell Canada, membres du Syndicat canadien des communications, sont retournés à leurs postes dans le sud de l'Ontario, bien que leur syndicat soit impliqué dans une grève qui dure depuis plus d'un mois déjà.

Un porte-parole de la compagnie, M. Gord Bleasdel, a précisé que la plupart des employés qui ont repris le travail sont affectés à la région de Toronto; il s'agit de standardistes et d'employés des cafétérias.

Un porte-parole syndical a fait savoir que des mesures disciplinaires seraient prises contre ces syndiqués.

La requête des employés de Shell prise en délibéré

Au terme de plusieurs journées d'audition, le juge Jean-Guy Riopel, de la Cour supérieure, a pris en délibéré, hier après-midi, la requête d'un groupe d'employés de la raffinerie Shell pour obtenir une injonction permanente contre leur patron.

Cette requête, on le sait, est basée sur le fait que la compagnie se servirait de briseurs de grève pour les remplacer à leur tâche,

depuis les quelques semaines que dure leur grève, et qu'il y a là violation condamnable de la loi anti-scab.

C'est par ailleurs mercredi prochain que sera entendue une demande semblable présentée par un autre groupe d'employés, pour les mêmes raisons, après s'être vu refuser, comme les premiers, une injonction provisoire, au motif qu'il n'y avait pas urgence dans leur cas.

Aiguilles et seringues fournies gratuitement aux diabétiques âgés de 65 ans et plus

Les diabétiques de 65 ans et plus pourront bientôt se procurer gratuitement les seringues et les aiguilles nécessaires à l'injection de l'insuline.

La Régie de l'assurance-maladie estime à près de \$450,000 dollars par année le coût de la gratuité des seringues et aiguilles pour les diabétiques. Ces appareils, indispensables à l'administration du médicament, sont accessibles aux bénéficiaires dès qu'une entente à ce sujet aura été conclue avec l'As-

sociation québécoise des Pharmaciens propriétaires.

Rappelons qu'auparavant, les bénéficiaires de l'aide sociale et les personnes âgées de 65 ans et plus pouvaient se procurer gratuitement l'insuline mais devaient assumer le coût des seringues et des aiguilles.

Ces aiguilles et seringues seront inscrites, au même titre que l'insuline, sur la liste des médicaments de la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

Électrocution à la chaîne

Sept personnes d'une même famille sont mortes électrocutées jeudi dans la ville de la Ceiba, située sur la côte atlantique du Honduras, à la suite d'une panne de leur antenne de télévision. Aquiles Salvador Paredes regardait la télévision entouré de sa famille quand l'appareil commença à se dérégler. Aquiles Salvador Paredes monta alors sur le toit de la maison pour régler l'antenne qui, maladroite ou malchance, tomba sur les fils électriques destinés à l'éclairage de la ville. Aquiles Salvador Paredes reçut une violente décharge d'électricité qui l'électrocuta ainsi que les six membres de sa famille venus le secourir.



JACQUES DUVAL VOUS DIT QU'AVEC TRÉVI C'EST GARANTI

NOUS INSTALLONS NOS PISCINES NOUS-MÊMES—PAS DE SOUS-CONTRACTEURS
Et c'est pour cette raison que le service et la qualité sont tellement renommés.

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE

LUNDI AU VENDREDI, 9 H 00 A 9 H 00 P.M.
SAMEDI, 9 H 00 A.M. A 5 H 00 P.M.
DIMANCHE, 10 H 30 A.M. A 5 H 00 P.M.

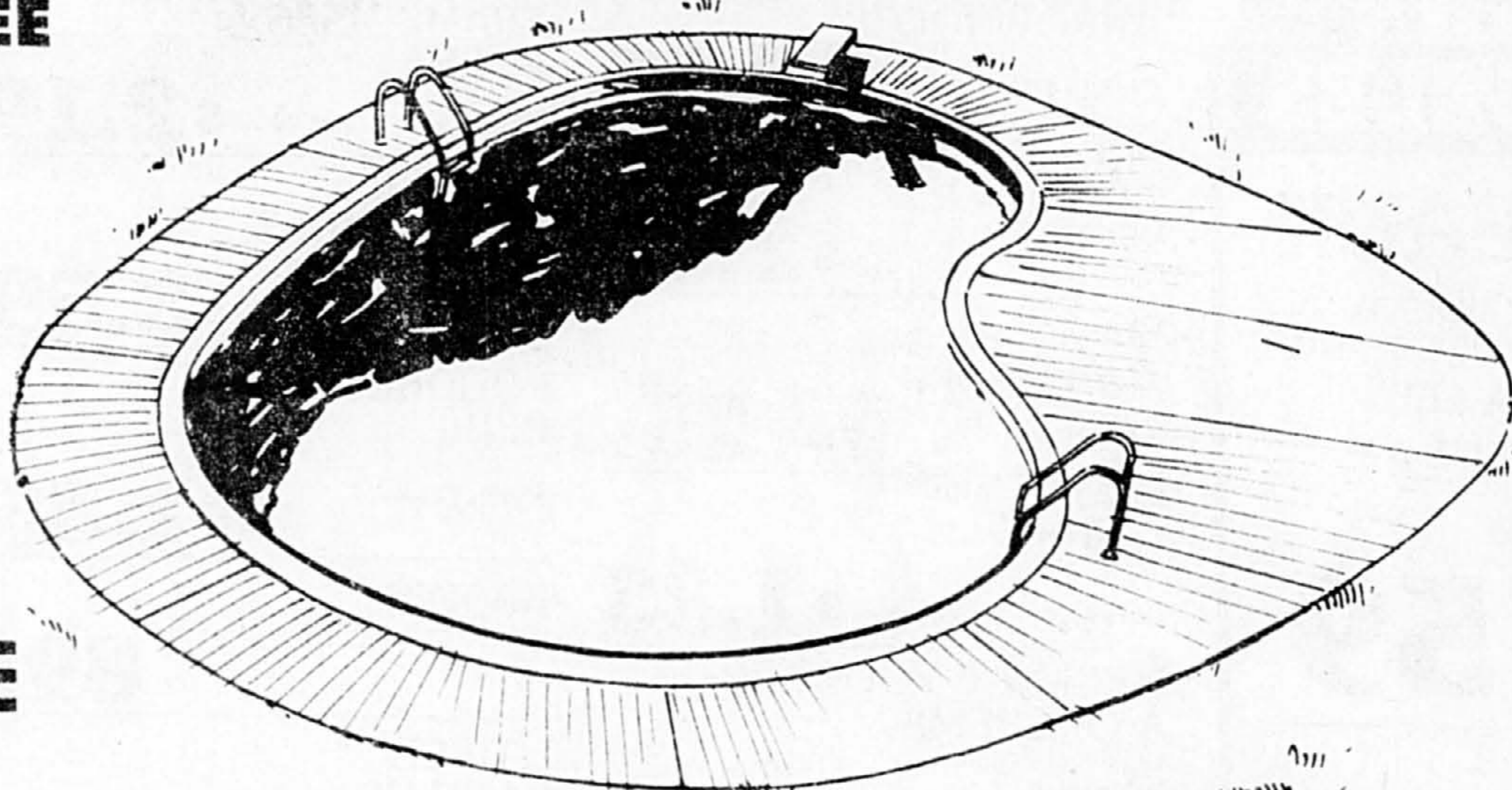
SOLDE D'INVENTAIRE MODÈLE 79

Profitez de cette occasion pour faire votre mise de côté

PISCINE CREUSÉE INSTALLATION COMPRISE

piscine complète
filtre de luxe
pompe
thermoplastique
sable à filtre
coping exclusive
fond ciment
échelle
marche d'échelle
aspirateur
boyau 1 1/2
manche télescopique

puise à feuilles
test kit
cordon sécurité
bouées
crochet de câble
crochet de mur
chlorinateur de luxe
drain principal
retour
écumoir commercial
ancrage d'échelle
support à manche



SPÉCIAL DE LA SEMAINE



PISCINE HORS TERRE

24 pi diamètre, tout équipée

MUR ET STRUCTURE, GARANTIE 10 ANS

- piscine complète
- filtre de luxe
- sable à filtre
- retour d'eau
- écumoir automatique
- échelle sécurité
- aspirateur
- boyau 1 1/4
- manche télescopique
- thermomètre
- test kit
- support à manche

SPÉCIAL à partir de **\$999**

LES PISCINES

TRÉVI

515, BOUL. LABELLE
FABREVILLE, LAVAL
(coin boul. Dagenais)

- FINANCEMENT COMPLET SUR LES LIEUX
- PLAN DE MISE DE CÔTÉ

622-9801

Trois directions

- Autoroute des Laurentides, sortie 14
- Autoroute 13, via boulevard Dagenais
- Labelle-Nord, 500 pieds nord du boul. Dagenais

Le référendum:

Bédard fait confiance au bon jugement des policiers

par Pierre-Paul GAGNÉ

Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard fait confiance au «bon jugement» des policiers, ainsi qu'à celui de leurs dirigeants patronaux et syndicaux, pour que l'implication éventuelle de ceux-ci dans la campagne référendaire ne se fasse pas au détriment de leurs responsabilités professionnelles et de l'indispensable crédibilité dont la police jouit auprès de la population.

Intervenant, hier, lors des journées d'étude de la Commission de police du Québec, M. Bédard a répété qu'il n'avait pas l'intention d'interdire aux policiers de participer à la campagne référendaire, interdiction qui n'existe d'ailleurs pas dans la loi sur les consultations populaires. Par contre, cette

interdiction existe lors des campagnes électorales où les forces policières ne doivent pas prendre parti.

Comme on sait, les dirigeants syndicaux et patronaux des policiers sont actuellement divisés sur cette question, les uns désirant participer à la campagne référendaire, les autres prétendant que la crédibilité de la police s'en trouverait entachée.

S'entendre

Dans l'entourage du ministre Bédard, on avait promis que celui-ci profiterait de sa causerie d'hier pour régler la question une fois pour toutes.

Dans un sens, c'est ce qu'il a fait en affirmant qu'il n'était pas question d'enlever aux policiers le droit théorique de participer à la campagne référendaire dans la

mesure où il s'agit d'un événement qui devrait se situer au-dessus des considérations partisans et en dehors des lignes de partis politiques.

Par contre, il a, à toutes fins utiles, renvoyé la balle dans le camp des policiers en leur demandant de s'entendre entre eux aux niveaux de leurs organisations syndicales et patronales et en leur posant toute une série de restrictions qui devraient freiner l'engagement des policiers dans la bataille référendaire.

À cet égard, il a parlé de l'indispensable crédibilité dont les policiers doivent jouir, de la réserve et de la retenue qui doit caractériser des gens qui occupent des fonctions névralgiques tels les policiers et les journalistes et de l'absolue nécessité que l'engagement éventuel de poli-

ciers dans le débat référendaire, ne nuise en rien à l'obligation de neutralité et d'impartialité dont ils doivent constamment faire montre dans leurs fonctions professionnelles.

«C'est donc, a-t-il conclu à ce chapitre, un sujet sur lequel chacun, policier et directeur du service policier, devra faire preuve de jugement. C'est plus difficile que s'il y avait une loi pour tout interdire, mais c'est plus sain de considérer le policier comme un citoyen qui exerce un jugement critique et objectif dans des situations particulièrement délicates et qui surtout risquent d'affecter sa crédibilité dans la société.»

Règle générale, le ministre Bédard a été bien accueilli par l'ensemble des quelque 300 policiers présents repré-

sentant à peu près tous les corps de police du Québec et seuls quelques intervenants lui ont adressé quelques reproches au sujet des récents amendements à la loi de police relatifs aux fonds de pension et à la sécurité d'emploi.

Violence

Dans son allocution, M. Bédard s'est surtout attaché à parler de la question de la violence sous toutes ses formes, notamment le viol, la violence au niveau familial, la violence dans le sport et a demandé aux policiers d'adopter de nouvelles approches sur ces différentes questions aux plans de la prévention et du suivi des enquêtes.

M. Bédard a également exhorté son auditoire à redoubler de vigilance en ce qui concerne

la sécurité routière, annonçant d'ailleurs que son ministère s'appête à mettre sur pied, de concert avec les forces policières, un nouvel organisme qui sera probablement appelé le Conseil national de coordination des forces policières en sécurité routière, organisme dont le rôle sera de constamment veiller à améliorer notre action en ce domaine, de la mieux définir, d'en fixer les objectifs et d'évaluer notre efficacité collective.

Finalement, il a brièvement abordé la question des informateurs de police, mais il s'en est tenu pour l'essentiel à ce qu'il avait déjà dit à l'Assemblée nationale à ce sujet, répétant que les informateurs de police sont indispensables, mais que la confidentialité de leur identité ne

peut être un principe immuable dans certains cas précis comme l'établissement de l'innocence d'un accusé ou l'établissement du fait que des fins illégales ont été poursuivies.

Pour économiser temps et argent... confié au service d'impôt sur le revenu Simpsons

le soin de préparer votre déclaration d'impôt

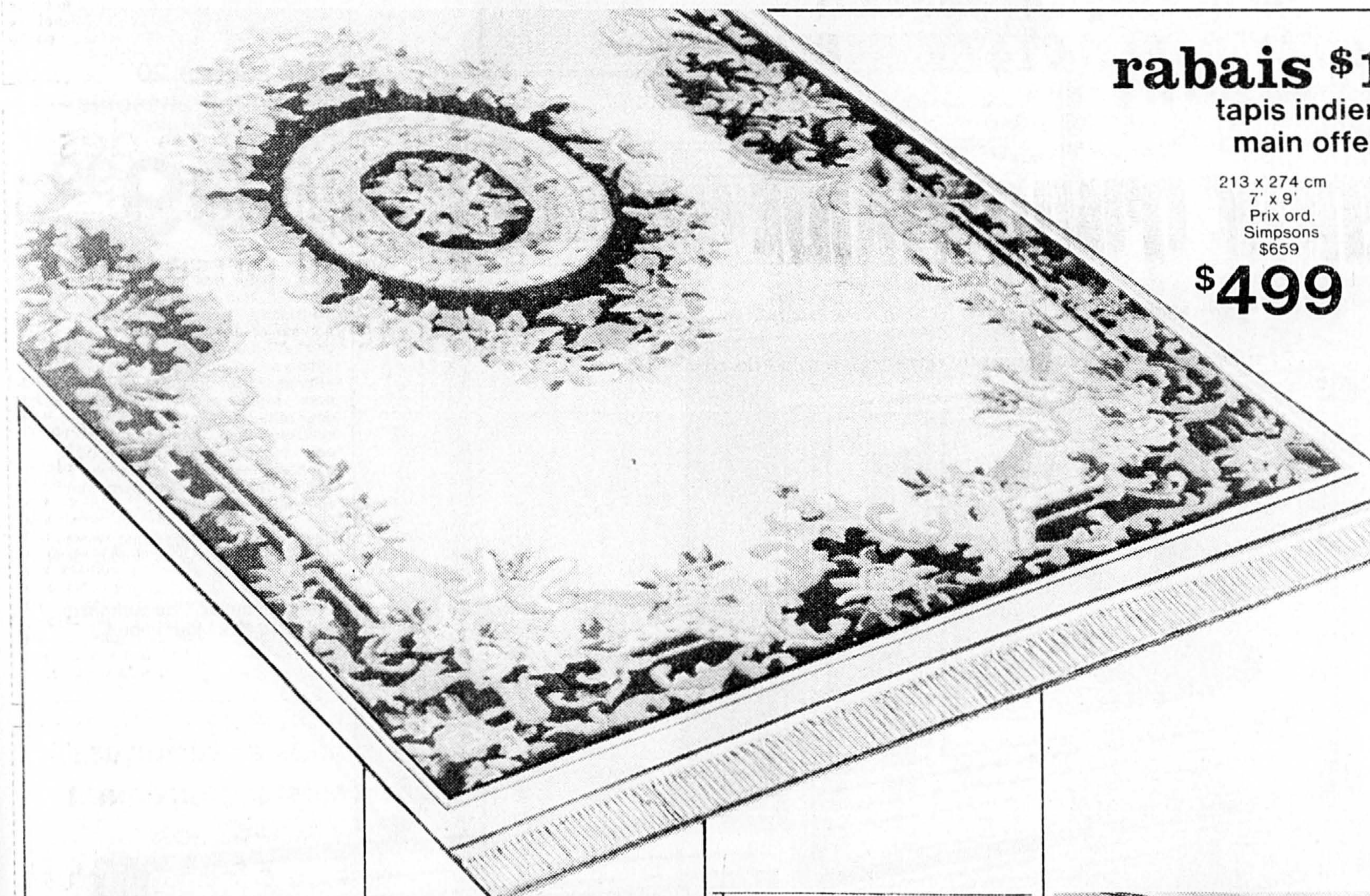
Simpsons

Vous pouvez utiliser votre compte Simpsons

En ville: 842-3241, poste 326
Fairview: 697-4870, poste 276
Anjou: 353-3300, poste 246
Laval: 687-1540, poste 266
St-Bruno: 461-2211, poste 277

bons achats

élégance et prix avantageux pour vos fenêtres et planchers chez Simpsons



rabais \$140 à \$230
tapis indiens tout laine faits à la main offerts à prix irrésistibles

213 x 274 cm 7' x 9' Prix ord. Simpsons \$659	244 x 305 cm 8' x 10' Prix ord. Simpsons \$839	274 x 366 cm 9' x 12' Prix ord. Simpsons \$1129
\$499	\$699	\$899

Tapis tout laine importés des Indes. Extrémités frangées nouées à la main. Motifs Aubusson français sculpté ton blanc sur fond contrastant vert, or, rouille ou bleu. Dimensions approximatives.

Rayon 376, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

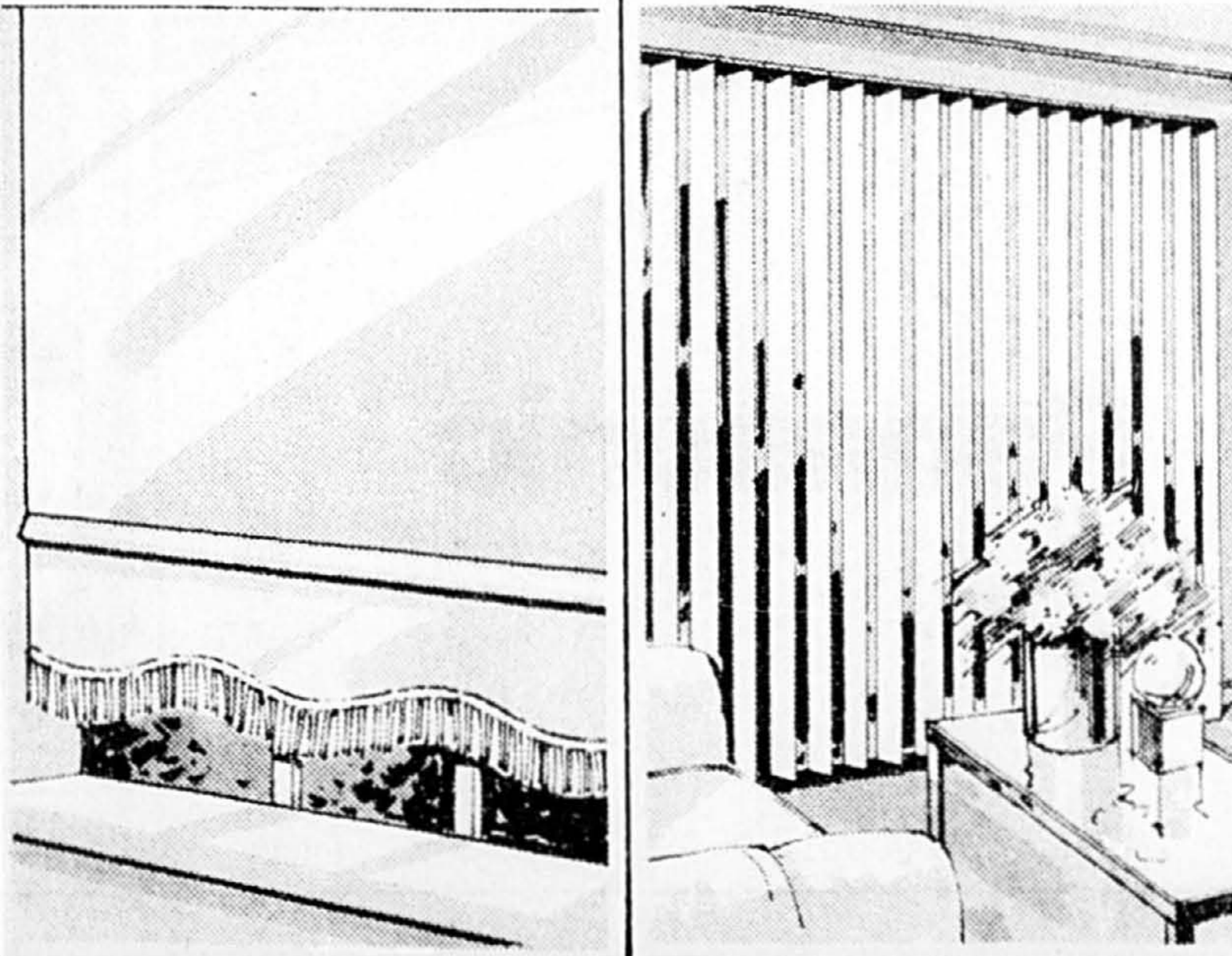
rabais 25%
stores opaques «Exlite»

Modèle traité «Thermoban» isolant pour économie d'énergie. Vinyle 2 couches laminé à 1 couche de fibre de verre, centre aluminium. Indéformables et résistants. Blanc avec ou sans frange. Frange soyeuse.

Sans frange	Prix ord. Simpsons	Vente
27" x 58"	13.98	10.48
30" x 70"	15.49	11.62
36" x 70"	15.98	11.98
42" x 70"	18.98	14.23
48" x 70"	22.98	17.23
54" x 70"	25.98	19.48
63" x 70"	42.98	32.23
72" x 70"	49.98	37.48
84" x 70"	89.98	67.48
96" x 70"	99.98	74.98

Avec frange	Prix ord. Simpsons	Vente
27" x 58"	21.49	16.11
30" x 70"	22.49	16.86
36" x 70"	22.98	17.23
42" x 70"	26.98	20.23
48" x 70"	31.98	23.98
54" x 70"	36.49	27.36
63" x 70"	54.98	41.23
72" x 70"	61.98	46.48
84" x 70"	104.98	78.73
96" x 70"	119.98	89.98

Tirette, blanche Prix Simpsons 1.39



rabais \$35 à \$45
stores verticaux faciles à installer

Vinyle (P.V.C.) blanc ou ivoire sans chaîne au bas. Les lamelles peuvent être coupées avec des ciseaux à la longueur désirée et sont rotatives de gauche à droite.

Dimensions:	Prix ord. Simpsons	Vente
72" x 84"	\$160	124 ⁹⁹
72" x 95"	\$180	134 ⁹⁹
84" x 84"	\$185	139 ⁹⁹
84" x 95"	\$195	149 ⁹⁹

Rayon 385, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

SIMPSONS

S'ÉPANOUIT AU PRINTEMPS

Simpsons MD

Divertissants...

pensez à Simpsons et à «Panasonic»
pour de bons appareils à bas prix!

Technics



système stéréo
de «Technics»
Prix Simpsons

649⁹⁹

A. Récepteur SA200: débit de puissance de 25 watts (RMS minimal) par canal, les deux canaux à 8 ohms, de 20 à 20,000 Hz, avec distorsion harmonique totale n'excédant pas 0.04%. Contrôles pour notes graves/aiguës et intensité, amortisseur FM, commutateur de surveillance pour bande magnétique et prise pour écouteur (écouteur non inclus).

Table tournante semi-automatique SL-B2 à entraînement par courroie. Vitesse asservie par générateur de fréquences pour contrôle constant de la vitesse de rotation, contrôle de variations du pas, stroboscope illuminé, léger bras de tonalité en S, levier de repérage amorti par viscosité, cartouche magnétique et aiguille diamant inclus.

Haut-parleurs «Fidelio RS200»: Puissance jusqu'à 50 watts RMS, gamme de fréquences de 30 à 20,000 Hz. Enceintes 2 sens contenant chacune: un haut-parleur de 25 cm (10") pour notes graves et un de 5 cm (2") avec dôme 2 cm (3/4") pour notes aiguës.

télé-couleur 20"
portatif «Panasonic»
Prix Simpsons

599⁹⁹

C. Le tube-image à canons alignés vous assure des images claires et nettes à tout coup! Châssis 100% transistorisé pour haut rendement et économie d'énergie. Contrôle-couleur un bouton «Q-Lock II», syntonisation de précision automatique AFT «Panalock» et dispositif «Panabrite» pour réglages précis. Dispositifs pour rehaussement du blanc pour luminosité et contraste, «Quick-On» pour image et son en quelques secondes. Beau coffret similinoyer. Pièces et main-d'oeuvre garanties 3 ans. Modèle CT-909.

Rayon 395, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez
842-7221 jour et nuit.

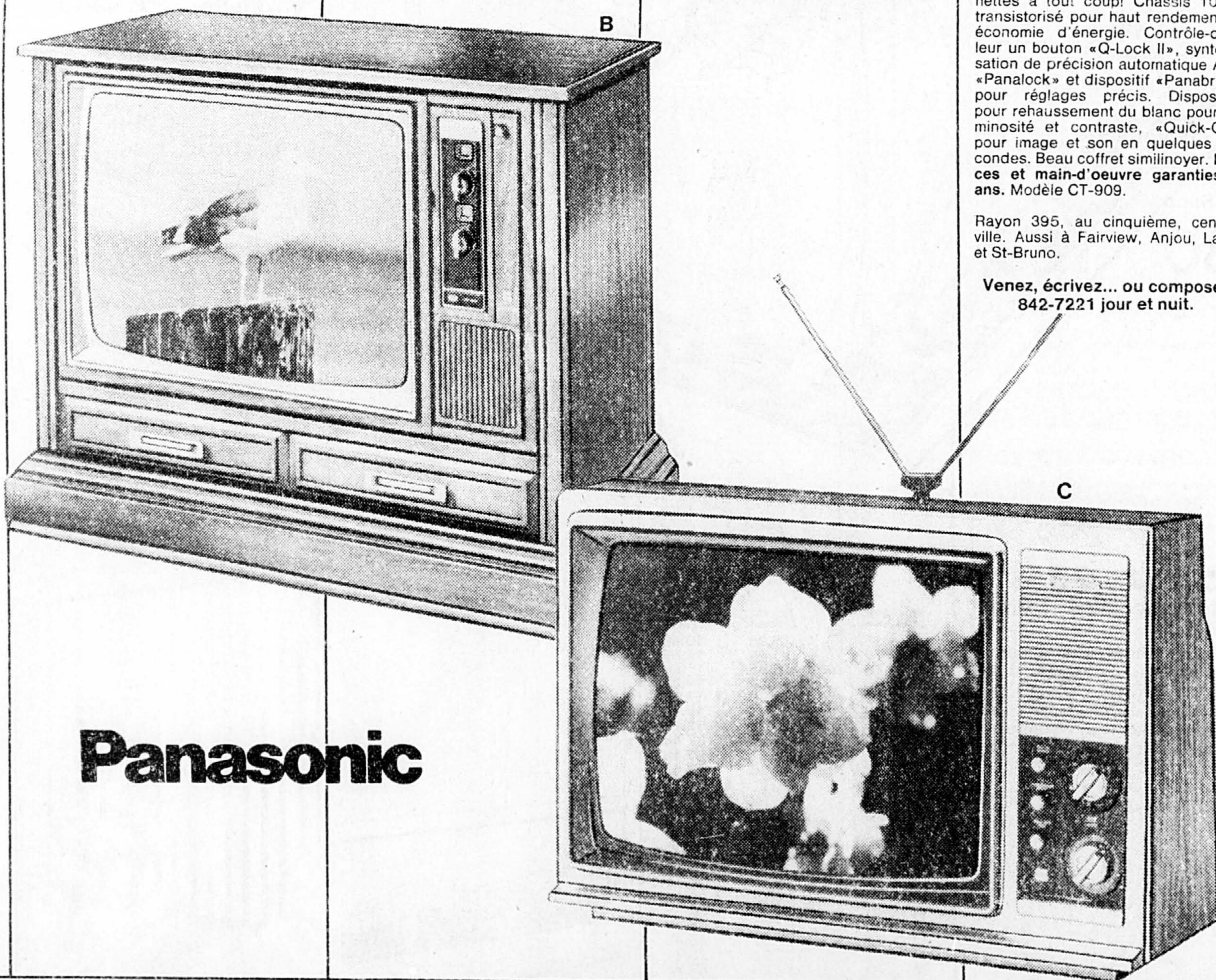
télé-couleur 26"
console «Panasonic»
Prix Simpsons

849⁹⁹

B. Le dispositif «couleur pilote» vous offre une image aux couleurs naturelles à chaque changement de canal... automatiquement! Tube-image à canons alignés 100° et dispositif «Panabrite» pour des images d'une précision inouïe. De plus le châssis 100% transistorisé vous assure rendement hors pair. Syntonisation de précision automatique (AFT) «Panalock». Indicateur de canaux illuminé, prise pour antenne maîtresse/câble. Élégant coffret style contemporain. Garantie 3 ans. Modèle PC-26F53.



Achetez en toute confiance, Simpsons garantit: «Satisfaction ou remboursement»



Panasonic



SIMPSONS
S'ÉPANOUIT AU PRINTEMPS

Simpsons^{MD}

printemps '80

la mode est ravissante, abordable et chez Simpsons naturellement



vêtements sport «Stephanie K» pour tailles fortes

«Stephanie K»... vêtements-mode conçus pour la femme active. Pratiques coordonnés en tricot 100% «Dacron» polyester, lavable et idéal pour voyages. Tailles 38 à 44.

E. Chemisier à manche genre cap. Epaules froncées, ceinture. Marine ou imprimé floral brun.
Prix Simpsons \$27

F. Jupe fourreau. Taille élastique. Marine, brun ou tan.
Prix Simpsons \$24

G. Chemisier à manches longues. Patte pleine longueur. Rayures marines ou brunes.
Prix Simpsons \$30

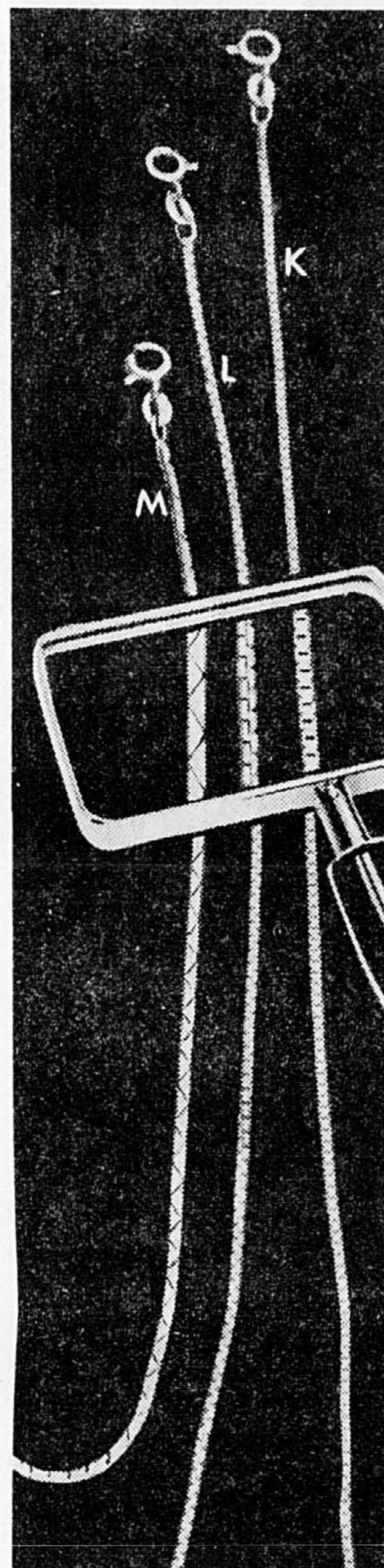
H. Blazer. 2 poches plaquées. Marine ou tan.
Prix Simpsons \$50

J. Pantalon fourreau. Taille élastique. Marine, tan ou brun.
Prix Simpsons \$24

Rayon 304, au troisième, centre-ville
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Venez, écrivez... ou composez
842-7221 jour et nuit

Stephanie
K
Dacron



rabais 30% chaînes et gourmettes importées d'Italie

Prix ord. Simpsons 10.50 à \$21

735 à 1470

Donnez un air de fête à vos tenues printanières avec ces magnifiques bijoux en argent sterling. Voici quelques modèles choisis parmi notre vaste sélection. Longueur 15" et 30".

	Prix ord.	Simpsons	Vente
K. Chaîne, maillon carré, coupe biseautée, 15"	12.00	8.40	
K1. Gourmette assortie, 7"	10.50	7.35	
L. Chaîne maillon carré moyen, coupe biseautée, 15"	21.00	14.70	
L1. Gourmette assortie, 7"	10.50	7.35	
M. Chaîne maillon cobra moyen, coupe biseautée, 15"	21.00	14.70	
M1. Gourmette assortie, 7"	10.50	7.35	

Commandes postales et téléphoniques acceptées sur les articles ci-dessus seulement, jusqu'à épuisement du stock. Aussi, plusieurs autres chaînes disponibles en vermeil (argent sterling plaqué or) ou en argent sterling. Pour achat en personne seulement.
Prix ord. Simpsons \$15 à \$150
10.50 à \$105

Les articles sont représentés plus grands pour montrer détails.
Rayon 227, au rez-de-chaussée, centre-ville Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Venez, écrivez... ou composez
842-7221 jour et nuit (sauf indication contraire)

manteaux classiques tout légers pour un printemps en beauté!

Prix Simpsons

\$80 à \$185

Des manteaux si beaux que vous voudrez les porter en tout temps; qu'il pleuve ou que le ciel soit d'azur! Venez vite chez Simpsons faire votre choix parmi notre vaste sélection.

A. Manteau 100% nylon «Quiana». Modèle à devant droit, col montant surpiqué aux épaules, manches raglan. 2 poches fendues. Gris, ardoise ou noir. Tailles 7 à 15.
Prix Simpsons \$120

B. Manteau enveloppant velours 100% coton. Liséré contrastant, col montant, poignets boutonnés et 2 poches fendues. Tailles 7 à 17. Noir ou bourgogne.
Prix Simpsons \$185

C. Manteau à devant droit, 80% rayonne / 20% polyuréthane. Empiècement surpiqué aux épaules, col montant, poches fendues et ceinture avec boucle. Jaune ou jade. Tailles 5 à 13.
Prix Simpsons \$135

D. Manteau ajusté. 67% polyester / 33% coton. Col montant, jupe évasée, poches fendues, ceinture à nouer. Lilas, bleu ciel ou marine. Tailles 5 à 15.
Prix Simpsons \$80

Rayon 301, au troisième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno
Pour achat en personne seulement

SIMPSONS

S'ÉPANOUIT AU PRINTEMPS

Simpsons^{MD}

bon achat! seulement 109⁹⁹ pour un complet 3 pces!



ce spécial Trans-Compagnie est le résultat d'un achat effectué au bon moment, afin de vous offrir un complet à un si bas prix!

Spécial Trans-Compagnie Simpsons, complet 3 pces (gilet compris)

109⁹⁹

Modèle de style classique bien de mise pour toutes occasions... et quel bas prix! Complet 3 pces d'une nouvelle coupe amincissante, avec revers et jambes plus étroits. Veston entièrement doublé, fente centre-dos, poches à rabat. Vous pouvez le porter pratiquement en toutes saisons grâce au confortable tissu 55% polyester/45% laine. Choix de motifs sobres, rayures traditionnelles ou fantaisie; ton de bleu, brun ou gris. Tailles 36 à 46 convenant à la plupart des staturs.

Rayon 260, au sous-sol, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement



Obtenez votre Carte d'Action

Pour renseignements adressez-vous au Bureau de crédit de n'importe quel magasin Simpsons

Simpsons ^{MD}

un autre SPÉCIAL TRANS-COMPAGNIE SIMPSONS

SIMPSONS EN VILLE OUVRE TOUS LES MATINS DÈS **9** HEURES

EN VILLE

977 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal, Québec H3B 3Y7
Du lundi au mercredi,
de 9h à 5h 30 du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h à 9h du soir
Samedi, de 9h à 5h du soir

FAIRVIEW

6790, Trans-Canadienne
Pointe-Claire, Québec H9R 1C5
Du lundi au mercredi,
de 9h 30 à 6h du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h 30 à 9h du soir
Samedi, de 9h à 5h du soir

LES GALERIES D'ANJOU

7895, Les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou, Québec H1M 1W8
Du lundi au mercredi,
de 9h 30 à 6h du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h 30 à 9h du soir
Samedi, de 9h à 5h du soir

LE CARREFOUR LAVAL

3045, boul. Le Carrefour
Chomedey, Laval, Québec H7T 1C7
Du lundi au mercredi,
de 9h 30 à 6h du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h 30 à 9h du soir
Samedi, de 9h à 5h du soir

LES PROMENADES ST-BRUNO

800, boulevard des Promenades
St-Bruno, Québec J3V 5J9
Du lundi au mercredi,
de 9h 30 à 6h du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h 30 à 9h du soir
Samedi, de 9h à 5h du soir

VENEZ EN PERSONNE,
ECRIVEZ OU COMPOSEZ

842-7221

SERVICE TELEPHONIQUE
24 HEURES PAR JOUR